

**Situation des diplômés de  
l'enseignement public genevois,  
18 mois après l'obtention de leur titre**

**Volée 2007**

---



**Clairette Davaud  
Rami Mouad  
François Rastoldo**

**Décembre 2010**



**Situation des diplômés de  
l'enseignement public genevois,  
18 mois après l'obtention de leur titre**

**Volée 2007**

---

**Clairette Davaud  
Rami Mouad  
François Rastoldo**

**Décembre 2010**

## Remerciements

Nos remerciements vont particulièrement aux personnes diplômées en 2007 qui ont pris la peine de répondre au questionnaire que nous leur avons adressé.

Nous remercions également nos collègues du SRED Annick Evrard, Gabriel Charmillot, Bernard Engel et Narain Jagasia pour leurs conseils et contributions à cette étude.

---

### **Compléments d'information :**

Clairette Davaud

Tél. +41/0 22 546 71 28

[clairette.davaud@etat.ge.ch](mailto:clairette.davaud@etat.ge.ch)

Rami Mouad

Tél. +41/0 22 546 71 17

[rami.mouad@etat.ge.ch](mailto:rami.mouad@etat.ge.ch)

François Rastoldo

Tél. +41/0 22 546 71 36

[francois.rastoldo@etat.ge.ch](mailto:francois.rastoldo@etat.ge.ch)

### **Responsable de l'édition :**

Narain Jagasia

Tél. +41/0 22 546 71 14

[narain.jagasia@etat.ge.ch](mailto:narain.jagasia@etat.ge.ch)

### **Internet :**

<http://www.ge.ch/sred>

### **Diffusion :**

Service de la recherche en éducation (SRED)

12, quai du Rhône - 1205 Genève

Tél. +41/0 22 546 71 00

Fax +41/0 22 546 71 02

Document 10.034

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité  
du Service de la recherche en éducation.*

---

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>5</b>
Les études sur les transitions.....	5
Les diplômes et filières du secondaire II et du tertiaire à Genève .....	6
Situation des titulaires de certificats et diplômes : résultats généraux .....	9
Comparaison avec les deux enquêtes précédentes .....	10
Satisfaction des diplômés à l'égard de la formation terminée en 2007.....	12
<b>1. Après le certificat de maturité gymnasiale.....</b>	<b>15</b>
1.1 Situation générale 18 mois après l'obtention du certificat de maturité gymnasiale.....	15
1.2 Les diplômés en formation.....	16
1.3 Réorientations des étudiants.....	21
1.4 Activité rémunérée régulière en plus de la formation .....	23
1.5 Les diplômés sur le marché de l'emploi .....	26
1.6 Les diplômés dans une autre situation que la formation ou l'emploi.....	27
1.7 Les titulaires d'une maturité gymnasiale et le chômage .....	27
1.8 A retenir pour les titulaires d'une maturité gymnasiale .....	28
<b>2. Après un diplôme de l'École de culture générale (ECG).....</b>	<b>29</b>
2.1 Les titulaires d'un certificat de l'École de culture générale.....	29
2.2 Les titulaires d'une maturité spécialisée délivrée par l'École de culture générale.....	32
<b>3. Après le diplôme professionnel de niveau secondaire II.....</b>	<b>35</b>
3.1 Les diplômes professionnels de niveau secondaire II .....	35
3.2 Situation générale 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel.....	37
3.3 La poursuite de la formation .....	42
3.4 La transition à la vie active .....	47
3.5 A retenir pour les titulaires d'un diplôme professionnel de niveau secondaire II.....	57

<b>4. Après le diplôme professionnel de niveau tertiaire .....</b>	<b>59</b>
4.1 Les diplômés des écoles supérieures tertiaires.....	59
4.2 Les diplômes des hautes écoles spécialisées.....	63
4.2.1 Les caractéristiques des répondants .....	64
4.2.2 Les diplômés HES en emploi.....	67
4.2.3 Les diplômés HES en formation .....	74
4.2.4 Les diplômés HES dans une autre situation.....	74
4.2.5 La filière HES en résumé .....	75
4.3 A retenir pour les diplômes professionnels de niveau tertiaire .....	76
<b>Conclusion.....</b>	<b>77</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>79</b>

## Introduction

### Les études sur les transitions

Le terme de transition évoque le passage d'une situation initiale à une situation subséquente, elle-même pouvant n'être qu'une situation intermédiaire. Ce passage peut s'effectuer tel un basculement, mais il peut également se construire progressivement, de manière plus ou moins linéaire. Dans le domaine de la formation scolaire et de la formation professionnelle, il s'articule en plus à des situations individuelles qui le déforment et l'adaptent en fonction de paramètres d'autant plus imbriqués que la personne concernée avance dans son cursus.

Au cours de sa formation, le jeune connaît plusieurs transitions, à l'intérieur d'un niveau d'enseignement (le passage d'un degré à l'autre), entre deux niveaux d'enseignement (du niveau primaire au niveau secondaire I), entre deux statuts (du statut d'étudiant à plein temps à celui d'actif). La fin du niveau secondaire I marque en général la fin de la scolarité obligatoire et, à Genève en particulier, le début d'une organisation en filières généralistes (Collège et École de culture générale) et en filières professionnelles (en écoles à plein temps ou en système dual). L'étude de cette transition est largement étudiée, à Genève<sup>1</sup> comme ailleurs, et montre que la presque totalité d'une cohorte de jeunes poursuit une formation au-delà de la scolarité obligatoire.

Après la formation de niveau secondaire II, les diplômés peuvent se diriger vers le marché de l'emploi, notamment s'ils ont suivi une formation de type professionnel, mais cela est loin d'être le cas pour tous ; ils peuvent poursuivre leur formation, notamment s'ils ont suivi une filière de type généraliste, mais la transition est loin d'être linéaire. Le statut des « stages professionnels » ou « stages en entreprise » est loin d'être clair, stages qui aujourd'hui font partie intégrante de la formation, et pas seulement de la formation professionnelle initiale, et qui donnent lieu, ou non, à une rémunération. Par ailleurs, la formation ne se termine pas avec l'entrée en emploi, la formation continue (ou continuée) étant parfois une obligation liée à l'emploi. Il semble donc important de ne pas limiter la transition à la vie active à un type de diplômés, ceux de la formation professionnelle initiale, et d'adopter, comme pratiquement toutes les études sur le sujet, l'approche plus large préconisée par l'OCDE, qui considère que « le processus de transition vers la vie active s'étend depuis la fin de l'enseignement obligatoire jusqu'aux approches de la trentaine » (OCDE, 2000, p. 26), étant donné que « pour un nombre croissant de jeunes, la formation initiale se prolonge au-delà du deuxième cycle secondaire et la vie active commence bien avant la fin de ce deuxième cycle ou avant la première période d'enseignement tertiaire » (*ibid*, p. 29). La transition de la formation initiale à la vie active combine ainsi de plus en plus des périodes de formation, d'emploi, de recherche d'emploi, de voyages, de stages. L'imbrication de ces différentes périodes invalide un modèle simpliste qui supposerait une transition directe, et oblige à envisager la transition non comme un moment mais bien comme un parcours.

L'étude qui suit porte sur le système de formation genevois et définit la population de référence en fonction du titre obtenu, les personnes étant interrogées 18 mois après l'obtention de ce titre. Elle se place ainsi au moment où certains jeunes ont achevé une formation initiale et intègrent le marché du travail et où d'autres prolongent leur formation au-delà de la certification secondaire II ou tertiaire (hors université). Elle répond au souci du système de formation dans son ensemble de mieux comprendre comment les jeunes négocient leur parcours après leur certification, en tenant compte de l'ensemble des facteurs institutionnels, économiques et individuels qui influencent cette intégration. Elle met en évidence les tendances observées pour une cohorte de diplômés, en fonction du type de certification obtenue, du genre, de la catégorie socioprofessionnelle ou de l'âge.

---

<sup>1</sup> Au SRED, citons Rastoldo, Silver et al. (2010) et SRED (2009).

## Les diplômes et filières du secondaire II et du tertiaire à Genève

La présente enquête concerne toutes les personnes qui ont obtenu un titre (certificat, diplôme ou attestation) délivré par l'enseignement secondaire postobligatoire et par l'enseignement professionnel tertiaire public genevois en juin 2007 (en septembre 2007 pour quelques-uns d'entre eux). Les titulaires sont interrogés sur leur situation 18 mois après l'obtention de leur titre. Un questionnaire a été envoyé le 1<sup>er</sup> décembre 2008 et un rappel en février 2009.

L'enseignement secondaire postobligatoire général comprend les deux filières qui dispensent des connaissances et développent des aptitudes générales, sans viser un projet professionnel précis. L'enseignement secondaire postobligatoire de type professionnel comprend les formations qui permettent aux titulaires de s'insérer directement sur le marché de l'emploi ou de poursuivre une formation au degré tertiaire. L'enseignement professionnel tertiaire de son côté comprend les écoles supérieures (ES) et les hautes écoles spécialisées (HES), dans la situation où elles se trouvaient **en juin 2007**<sup>2</sup>. Certaines formations dispensées alors à l'École d'infirmières (aide-soignante) délivraient un certificat en 12 mois et ont été assimilées à la catégorie « formations élémentaires » de niveau secondaire II. Les étudiants des hautes écoles universitaires ne font pas partie de cette enquête.

Dans les analyses qui suivent, les titres ont été regroupés de la manière suivante (*Figure 1*).

**Figure 1. Définition des types de diplôme**

degré	type de diplôme	détail de la modalité
secondaire II : enseignement général	maturité gymnasiale	maturité gymnasiale, y compris la maturité pour adultes
	diplôme de culture générale	diplôme de l'École de culture générale (ECG), y compris le diplôme de l'ECG pour adultes
secondaire II : enseignement professionnel	formation élémentaire	attestation de formation élémentaire (AFE), certificat de l'École d'infirmières (degré secondaire), attestation de formation professionnelle (AFP)
	certificat fédéral de capacité (CFC)	CFC (obtenu dans une école à plein temps ou en formation duale)
	diplôme professionnel	diplôme de commerce et diplôme du Centre horticole de Lullier
	maturité professionnelle et spécialisée	maturité professionnelle, technique et spécialisée
tertiaire	diplôme professionnel tertiaire	diplôme délivré par le CEPSP-CEFOPS*, diplôme de l'École d'infirmières (degré tertiaire)
	diplôme d'une École supérieure (ES)	diplôme supérieur de technicien, diplôme de l'École supérieure d'informatique de gestion, diplôme d'assistant de gestion administrative, diplôme de l'École de musique
	bachelor	bachelor délivré par une haute école spécialisée (HES)

\*Centre d'enseignement de professions de la santé et de la petite enfance, Centre de formation professionnelle santé et social.

<sup>2</sup> L'organisation de l'enseignement tertiaire a depuis lors subi de légères modifications et réorganisations. La situation à la rentrée 2010 peut être consultée sur le site [http://www.hesge.ch/hesso\\_geneve/portrait.asp](http://www.hesge.ch/hesso_geneve/portrait.asp).

Figure 2. Effectifs par type de diplôme et par genre, volée 2007

degré	type de diplôme		genre		total
			homme	femme	
secondaire II : enseignement général	maturité gymnasiale	N	493	815	1308
		%	37.7%	62.3%	100%
	diplôme de culture générale	N	138	322	460
		%	30.0%	70.0%	100%
secondaire II : enseignement professionnel	formation élémentaire	N	46	56	102
		%	45.1%	54.9%	100%
	CFC	N	687	441	1128
		%	60.9%	39.1%	100%
	diplôme professionnel	N	198	171	369
		%	53.7%	46.3%	100%
	maturité professionnelle et spécialisée	N	300	231	531
		%	56.5%	43.5%	100%
tertiaire	diplôme professionnel tertiaire	N	23	126	149
		%	15.4%	84.6%	100%
	diplôme ES	N	116	107	223
		%	52.0%	48.0%	100%
	bachelor HES	N	365	409	774
		%	47.2%	52.8%	100%
total	N	2366	2678	5044	
	%	46.9%	53.1%	100%	

Le questionnaire a été adressé par voie postale aux 5044 titulaires de certificat ou diplôme et le taux global de réponses s'élève à 54.5%. Il varie selon le type de diplôme : de 40% (diplômes professionnels tertiaires ES) à 67% (maturité gymnasiale). Il faut considérer le fait que le questionnaire est envoyé à l'adresse du titulaire au moment de l'obtention de son certificat ou de son diplôme et que pour un nombre important de jeunes, cela correspond au moment où ils quittent le domicile familial. A cela s'ajoute que certaines écoles, notamment du degré tertiaire, accueillent plus ou moins d'étudiants domiciliés dans d'autres cantons suisses ou hors de Suisse et venus à Genève pour accomplir leur formation. Dans ces cas, l'adresse du domicile déclaré par l'étudiant au moment de ses études pouvait ne plus être valable au moment de l'enquête.

**Figure 3. Taux de réponse, par type de diplôme**

type de diplôme	N total	N de répondants	taux de réponse	pourcentage de chaque diplôme
maturité gymnasiale	1308	874	66.8	25.9
diplôme ECG	460	264	57.4	9.1
formations élémentaires	102	45	44.1	2.0
CFC et CC	1128	499	44.2	22.4
diplôme professionnel	369	205	55.6	7.3
maturité professionnelle et spécialisée	531	318	59.9	10.5
CEPSPE/CEFOPS	149	88	59.1	3.0
diplôme tertiaire ES	223	89	39.9	4.4
bachelor HES	774	368	47.5	15.3
total	5044	2750	54.5	100.0

Pour toutes les analyses qui vont suivre, nous avons pondéré les réponses obtenues en leur attribuant un poids tenant compte des caractéristiques de la population qui influencent le plus les réponses : l'âge, le genre et le type de diplôme. Les coefficients de pondération pour les différents diplômes vont de 1.36 à 2.93. Dans certaines analyses, il faut prendre en compte le nombre réel de répondants pour ne pas interpréter une différence qui ne concerne que très peu d'individus.

Les maturités gymnasiales sont les certificats le plus attribués en 2007 (25.9%), suivis par les CFC (22.4%). Les filles suivent davantage la filière d'enseignement général (Collège de Genève ou ECG), les garçons davantage la filière d'enseignement professionnel (CFC dual ou école à plein temps).

**Figure 4. Répartition des deux genres, par type de filière**

type de filière	genre		total
	homme	femme	
secondaire II : enseignement général	N = 631 36%	N = 1137 64%	N = 1768 100%
secondaire II : enseignement professionnel	N = 1231 58%	N = 899 42%	N = 2130 100%
tertiaire	N = 504 44%	N = 642 56%	N = 1146 100%
total	N = 2366 47%	N = 2678 53%	N = 5044 100%

Au degré tertiaire, les proportions d'hommes et de femmes sont équilibrées (la légère surreprésentation des femmes est essentiellement due à la Haute école de santé et à la Haute école de travail social).

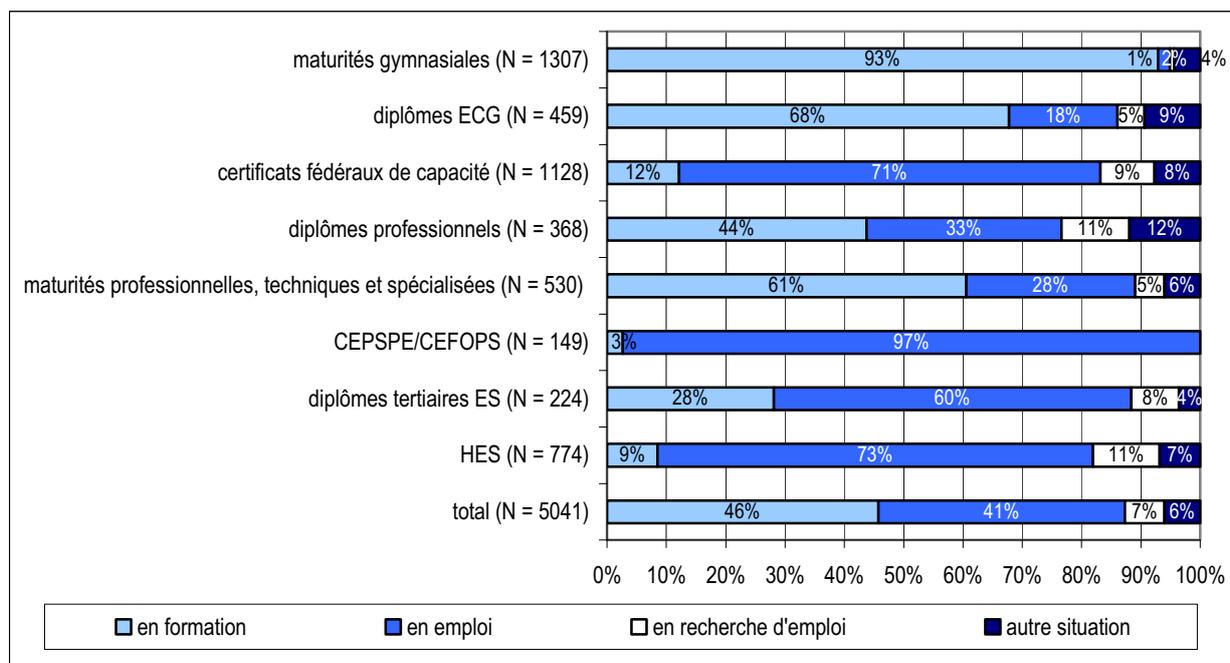
## Situation des titulaires de certificats et diplômes : résultats généraux

Une question filtre répartit les répondants dans les quatre situations suivantes. Au 1<sup>er</sup> décembre 2008 :

- ♦ le répondant est *principalement en formation*, même si accessoirement il exerce une activité rémunérée (partie I du questionnaire en annexe) ;
- ♦ le répondant est *principalement en emploi*, c'est-à-dire qu'il exerce une activité professionnelle (partie II du questionnaire) ;
- ♦ le répondant est *à la recherche d'un emploi ou d'un stage* (partie III du questionnaire) ;
- ♦ le répondant est *ni principalement en formation, ni principalement en emploi* (partie III du questionnaire).

La proportion de répondants dans ces quatre situations est évidemment liée au type de filière (générale ou professionnelle) et sera étudiée de manière détaillée dans les chapitres suivants. La *Figure 5* permet de justifier le fait de traiter séparément les types de diplômes, mais aussi de les comparer de manière très générale.

**Figure 5. Situation des titulaires de certificats et diplômes 18 mois après l'obtention de leur titre, volée 2007**



Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont en formation, alors que les titulaires d'un diplôme du CEPSPE/CEFOPS sont en emploi. Les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée se rapprochent davantage des titulaires d'un diplôme ECG que des titulaires d'un certificat fédéral de capacité, ce qui montre que la majorité d'entre eux visent ce titre dans le but de poursuivre une formation. Les certificats professionnels tant du secondaire (certificat fédéral de capacité) que du tertiaire (bachelor) permettent à leurs titulaires de s'insérer sur le marché de l'emploi, mais aussi de poursuivre une formation pour quelques diplômés.

## Comparaison avec les deux enquêtes précédentes

Pour établir une comparaison avec les volées précédentes, il faut retirer de la population de référence 2007 à la fois les attestations de formation élémentaire et les diplômes et certificats du degré tertiaire, qui n'avaient pas été pris en considération précédemment<sup>3</sup>. Proportionnellement au nombre de diplômes délivrés, la part de la maturité professionnelle à laquelle s'ajoute la maturité spécialisée depuis la volée 2007 augmente progressivement, de même que celle des diplômes de l'École de culture générale.

**Figure 6. Répartition des diplômés de l'enseignement secondaire II selon le type de diplôme**

type de diplôme	volée 2003		volée 2005		volée 2007	
	N	%	N	%	N	%
maturité gymnasiale	1226	36.2	1275	36.7	1308	34.5
diplôme ECG	280	8.3	341	9.8	460	12.1
CFC et CC	1248	36.8	1127	32.4	1128	29.7
diplôme de commerce	273	8.1	295	8.5	348	9.2
diplôme centre horticole	25	0.7	12	0.3	21	0.6
maturité prof. et spéc.	335	9.9	426	12.3	531	14.0
total	3387	100.0	3476	100.0	3796	100.0

Il est plus délicat d'établir des comparaisons en ce qui concerne la situation des diplômés 18 mois après l'obtention de leur titre. En effet, dans l'enquête auprès des diplômés 2003, les « stages » ont été considérés comme une insertion dans le monde professionnel, alors que dans les deux enquêtes suivantes, ils ont été considérés comme faisant partie de la formation, ce qui peut expliquer certaines différences. Par ailleurs, la « recherche d'emploi » a systématiquement été intégrée à la situation « sur le marché du travail » et la modification de la question filtre a également pu inciter davantage de jeunes à préciser leur situation dans la catégorie « autre situation ». Les chiffres de la *Figure 7* ci-dessous sont donc donnés à titre indicatif.

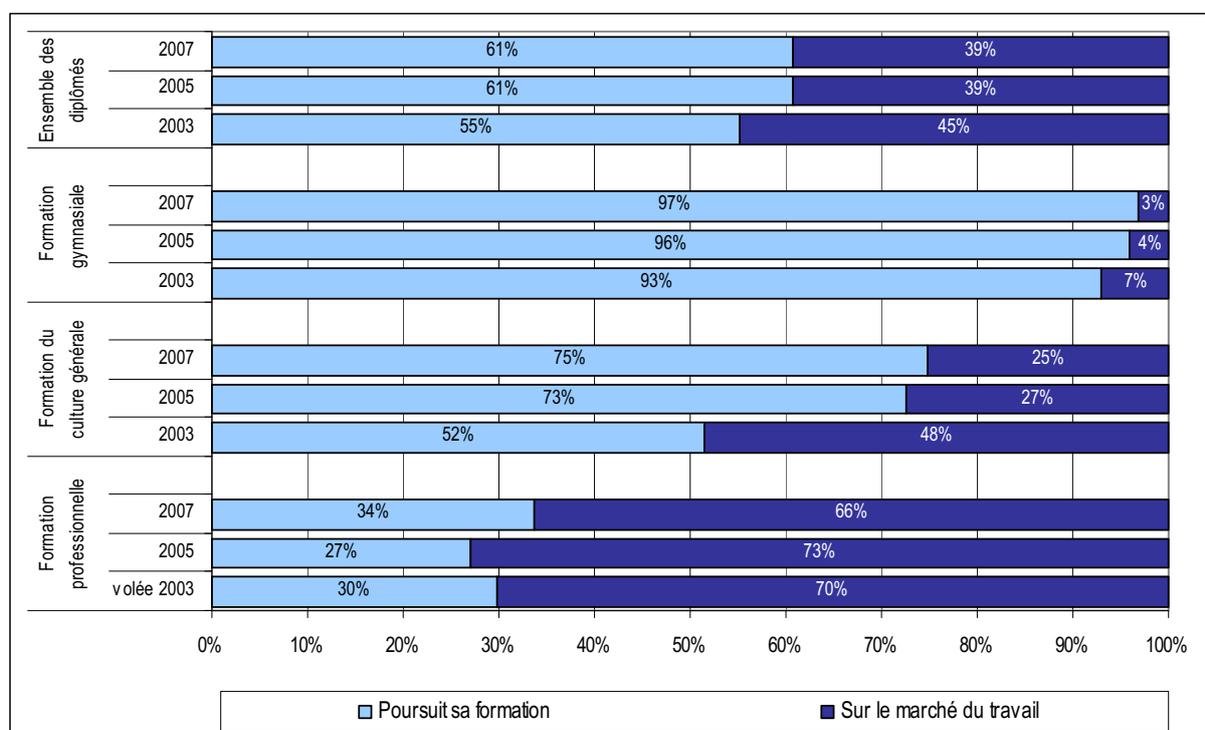
<sup>3</sup> Alliata (coord.) (2008), p. 21.

**Figure 7. Situation des diplômés de l'enseignement secondaire II en 2004, 2006 et 2008, 18 mois après l'obtention du diplôme, selon la filière de formation**

	Situation au 1er décembre 2004 des diplômés de 2003				Situation au 1er décembre 2006 des diplômés de 2005				Situation au 1er décembre 2008 des diplômés de 2007			
	%				%				%			
	N	en formation	sur le marché du travail	autre	N	en formation	sur le marché du travail	autre	N	en formation	sur le marché du travail	autre
<b>filière gymnasiale</b>												
total	1226	92	7	1	1275	95	4	1	1308	93	3	4
<b>filière professionnelle</b>												
total	1881	29	68	3	1845	32	64	4	2027	31	61	8
<b>filière de culture générale</b>												
total	280	51	48	1	340	69	26	6	460	68	23	9
<b>ensemble des filières</b>												
total	3387	54	44	2	3460	59	38	3	3975	54	35	7

Pour les raisons évoquées ci-dessus, la comparaison des situations « en formation » et « sur le marché de l'emploi » sont surtout fiables pour les volées 2005 et 2007. La poursuite d'études après l'obtention d'un titre de l'enseignement secondaire II est relativement stable et concerne plus de la moitié des diplômés. Elle passe du simple au triple de la filière professionnelle à la filière d'enseignement gymnasial, même si la proportion des jeunes titulaires d'un diplôme de formation professionnelle en formation augmente sensiblement.

**Figure 8. Proportion de diplômés en formation ou sur le marché de l'emploi**



N.B. La Figure 8 compare les deux situations *poursuit sa formation* et *sur le marché du travail*. La catégorie *autre* n'a pas été prise en considération en raison des différences dues à la codification.

L'ouverture de la filière maturité spécialisée à l'ECG encourage un nombre plus important de jeunes titulaires d'un certificat à viser un titre qui leur permet d'accéder aux formations de degré tertiaire.

## Satisfaction des diplômés à l'égard de la formation terminée en 2007

Quelle que soit la situation dans laquelle ils se trouvaient au 1<sup>er</sup> décembre 2008, on demandait aux diplômés d'évaluer la formation au terme de laquelle ils avaient obtenu un certificat ou un diplôme. Ils pouvaient exprimer leur satisfaction sur le choix de la formation, le contenu de cette formation, la durée de cette formation, les possibilités d'études ultérieures et les possibilités d'emploi offertes par cette formation<sup>4</sup>.

Dans l'ensemble, les trois quarts (73%) des titulaires de certificats ou diplômes sont *tout à fait satisfaits* ou *plutôt satisfaits* de leur formation, qu'ils soient issus de la filière d'enseignement généraliste, de la filière professionnelle secondaire II ou de la filière professionnelle tertiaire.

Ceux qui sont en formation au moment de l'enquête sont plus satisfaits s'ils proviennent de la filière d'enseignement généraliste que s'ils proviennent des filières professionnelles, secondaire II ou tertiaire. Ceux qui sont en emploi au moment de l'enquête montrent la plus grande satisfaction s'ils sont issus des filières professionnelles. Ceux qui ne sont ni en formation, ni en emploi au moment de l'enquête (579 personnes) sont les plus critiques (seulement 62% de satisfaction globale).

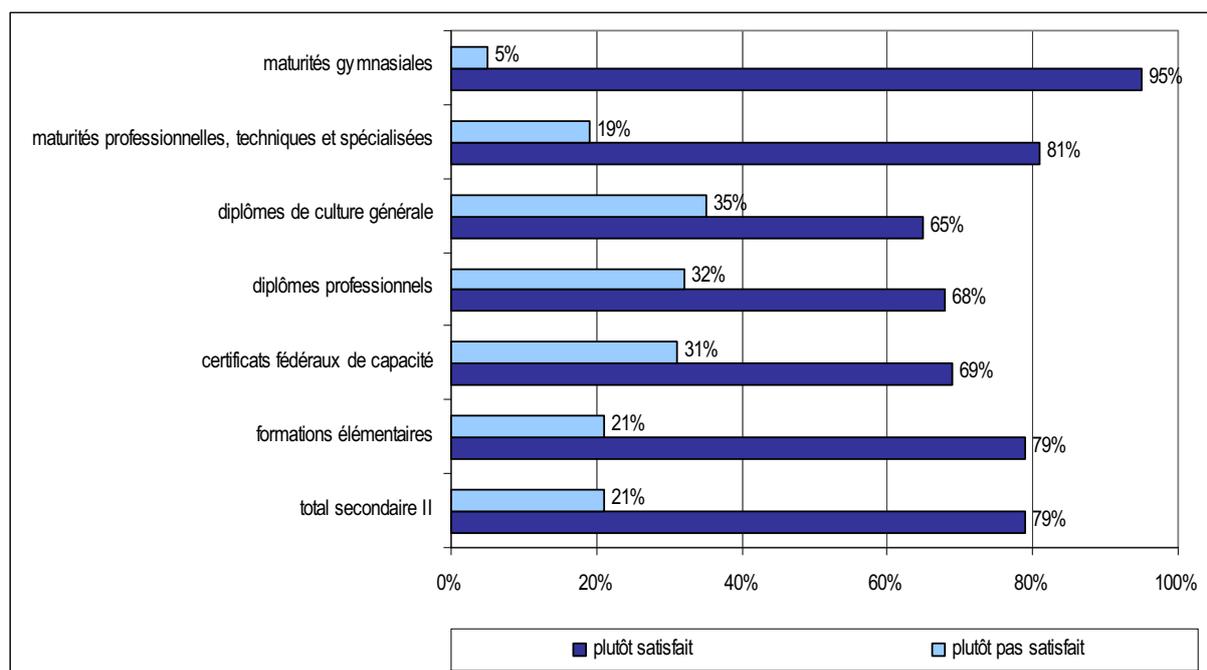
En considérant le niveau secondaire II seulement (filiales généraliste et professionnelle) et en prenant chaque item séparément, on constate quelques différences entre les titulaires des différents certificats et diplômes. Les titulaires d'une maturité gymnasiale sont les plus satisfaits du choix de leur formation (97% de satisfaction) et des possibilités d'études ultérieures offertes par la formation dispensée au Collège (95% de satisfaction).

Les titulaires d'une maturité professionnelle ou spécialisée déclarent dans une moindre mesure qu'ils sont satisfaits des possibilités d'études ultérieures (81%), mais autant que les titulaires d'attestations de formations élémentaires (79%) qui expriment ainsi que ce titre peut constituer un premier palier vers un certificat fédéral de capacité. Par contre, les titulaires d'un diplôme de l'ECG, d'un diplôme professionnel ou d'un certificat fédéral de capacité sont nettement moins satisfaits des possibilités d'études après l'obtention de leur titre.

---

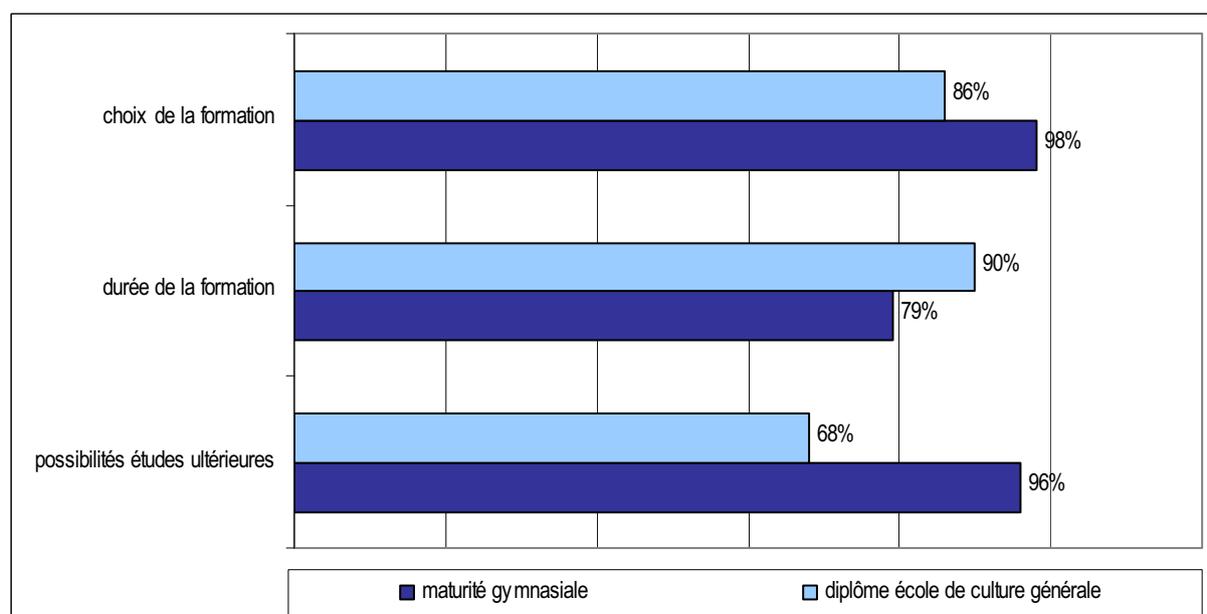
<sup>4</sup> Les répondants exprimaient leur degré de satisfaction sur une échelle en quatre niveaux (*tout à fait satisfait, plutôt satisfait, plutôt pas satisfait, pas du tout satisfait*). Un score dichotomique a été calculé pour chaque item, et un score de satisfaction total pour chaque diplômé ayant répondu aux cinq items, ce qui permet de synthétiser la satisfaction en une seule variable dichotomique.

Figure 9. Satisfaction des possibilités d'études ultérieures (total des répondants)



La comparaison des deux filières d'enseignement généraliste montre des différences significatives<sup>5</sup> sur trois points : les porteurs d'un certificat de maturité gymnasiale sont largement plus satisfaits des possibilités d'études ultérieures que leur offre le Collège et, dans une moindre mesure, du choix de leur formation, alors que les porteurs d'un certificat de l'ECG sont davantage satisfaits de la durée de leur formation (3 ans), ce qui peut laisser penser que pour certains gymnasien (21%), les études au Collège sont certes désirables mais d'une durée un peu trop longue.

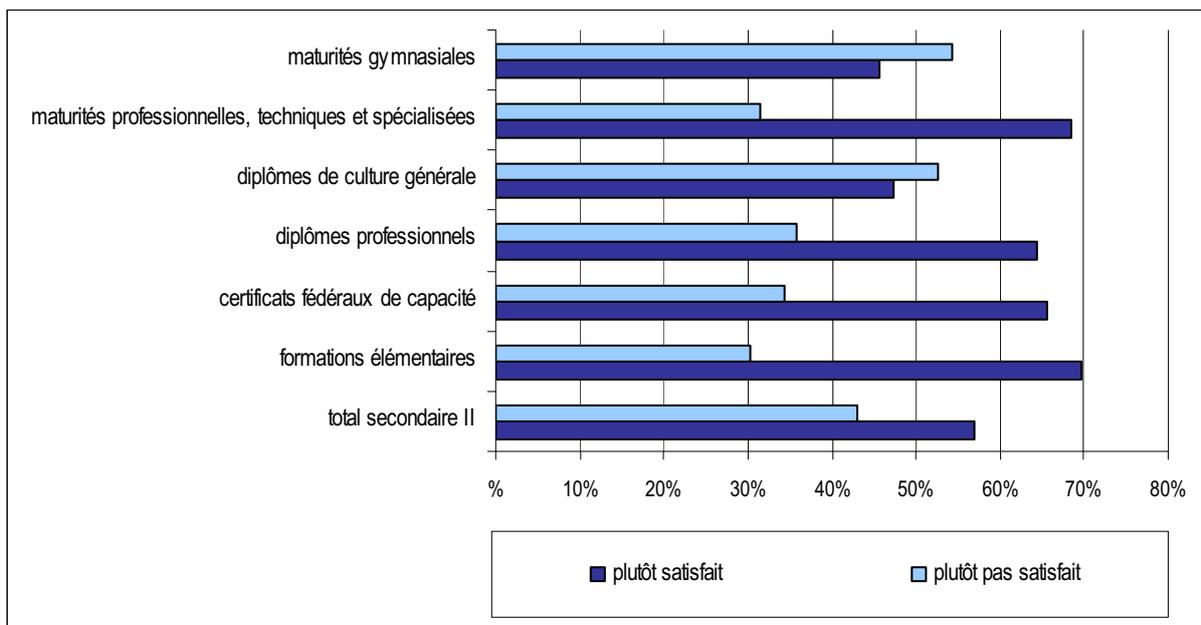
Figure 10. Comparaison de la satisfaction entre les deux filières d'enseignement généraliste



<sup>5</sup> Test du Chi<sup>2</sup> : p ≤ .01.

En ce qui concerne les possibilités d'emploi offertes par la formation, environ deux tiers des jeunes issus des filières à vocation professionnelle sont plutôt satisfaits alors que les jeunes issus des filières d'enseignement généraliste voient avec lucidité que leur formation n'était pas axée vers l'emploi, tant pour la filière gymnasiale que pour la filière ECG (54%). Les titulaires des maturités professionnelles, techniques et spécialisées sont presque autant satisfaits des possibilités d'emploi (68% de satisfaction) que des possibilités d'études ultérieures offertes par leur titre (81%), ce qui peut faire penser que certains jeunes envisagent ce titre aussi comme un « plus » pour se profiler sur le marché de l'emploi.

Figure 11. Satisfaction des possibilités d'emploi (total des répondants)



Aucune différence n'apparaît entre les certificats et diplômes quant à la satisfaction du contenu de la formation qui est très élevée pour tous (91% de satisfaction).

## 1. Après le certificat de maturité gymnasiale

L'enquête détaillée auprès des jeunes ayant obtenu leur certificat de maturité en juin 2007 est menée pour la troisième fois, après celles auprès de la volée 2003 et auprès de la volée 2005<sup>6</sup>. Elle permet donc de dresser un tableau d'évolution des orientations après l'obtention du certificat, d'abord selon le genre et la catégorie socioprofessionnelle des parents, ensuite selon l'option spécifique et le profil gymnasial. Pour l'Université de Genève, ces orientations sont détaillées par facultés.

Le taux de réponses pour les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale est tout à fait remarquable (67% de réponses)<sup>7</sup>. Les filles ont davantage répondu que les garçons<sup>8</sup> et les diplômés plus jeunes un peu plus que les diplômés plus âgés<sup>9</sup>.

### 1.1 Situation générale 18 mois après l'obtention du certificat de maturité gymnasiale

Au moment de l'enquête, 93% des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont en formation (N = 1214). Ce sont, parmi tous les diplômés pris en compte dans cette étude, ceux dont la transition est le plus univoque (avec les diplômés des écoles professionnelles santé et social, dont les titulaires sont pratiquement tous en emploi).

Les diplômés qui ne sont ni en formation ni en emploi au moment de l'enquête sont pour la plupart dans une situation intermédiaire (43/68 : stage linguistique, année sabbatique, service militaire). Ils envisagent d'ailleurs être dans une autre situation 10-12 mois plus tard, de commencer une nouvelle formation ou d'effectuer un stage en vue de commencer une formation (54/59). Entre l'obtention de leur certificat de maturité gymnasiale et décembre 2008, plus de la moitié d'entre eux (42/68) ont déjà effectué un stage en vue de commencer une formation, ou ont commencé une formation qu'ils ont interrompue.

Les quelques titulaires d'une maturité gymnasiale qui sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur certificat ne comptent pas en rester là et ne pensent pas être dans la même situation 10-12 mois plus tard (23/29 diplômés). Ils envisagent également de commencer une nouvelle formation ou d'effectuer un stage en vue de commencer une nouvelle formation (18/23 diplômés).

---

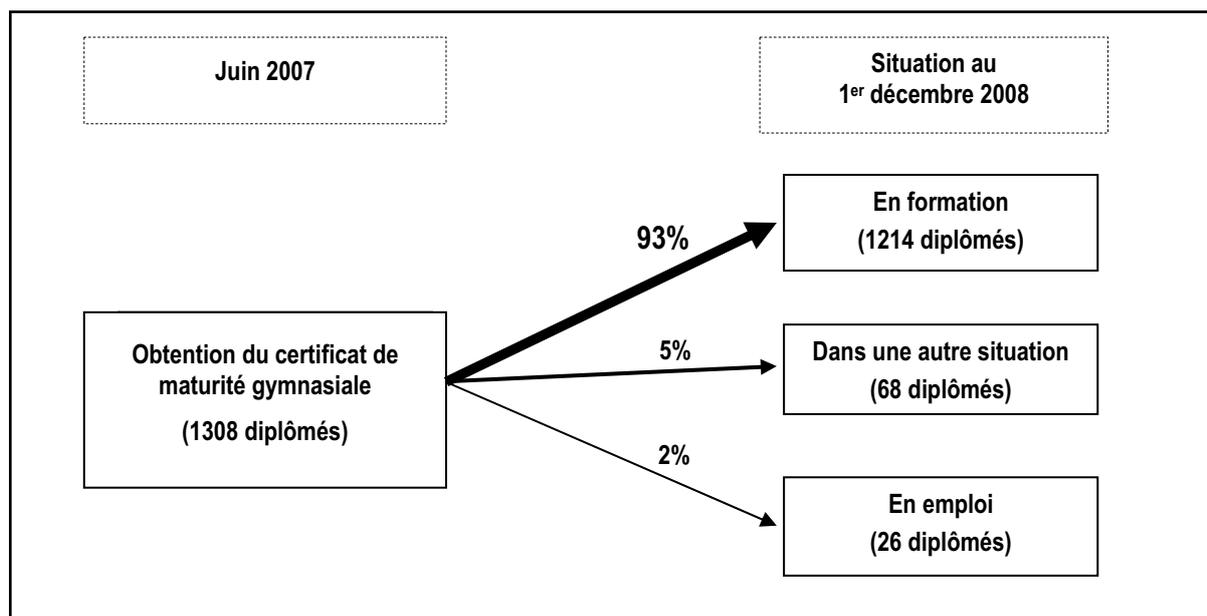
<sup>6</sup> Davaud et Hexel (2006) ; Davaud et Hexel (2008).

<sup>7</sup> Pour les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, le taux de réponse est stable d'une enquête à l'autre ; il était également de 66.7% pour la volée 2003 et de 69.0% pour la volée 2005.

<sup>8</sup> Les filles représentent le 68% des répondants, alors qu'elles ne sont que le 62% de l'ensemble des titulaires d'une maturité gymnasiale.

<sup>9</sup> Les jeunes de 20 ans ou moins représentent le 91% des répondants, alors qu'ils ne sont que le 89% de l'ensemble des titulaires d'une maturité gymnasiale.

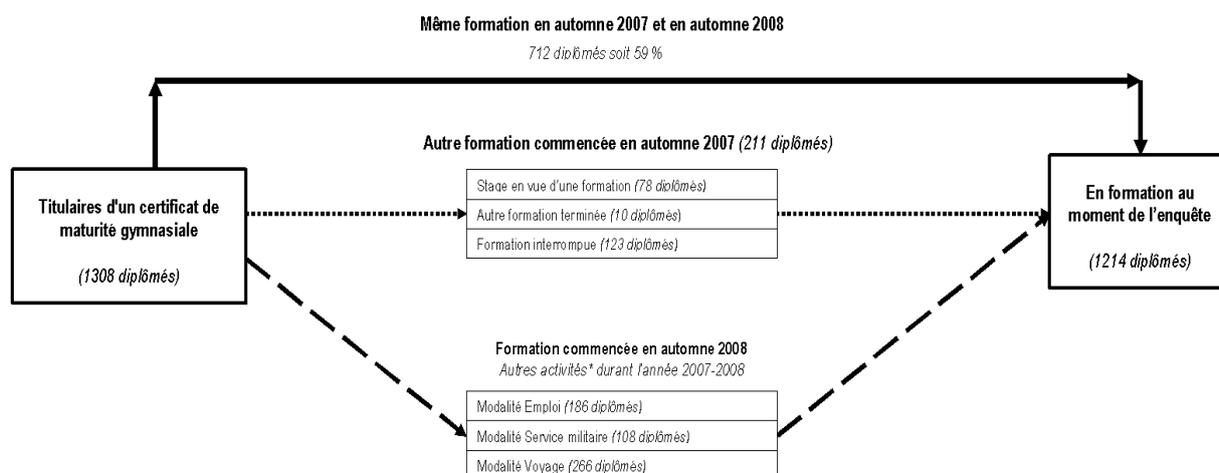
Figure 12. Situation des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, 18 mois après l'obtention de leur titre



## 1.2 Les diplômés en formation

En examinant de plus près, pour les jeunes en formation au moment de l'enquête, les parcours suivis entre l'obtention du certificat de maturité gymnasiale et décembre 2008, on constate (cf. *Figure 13* ci-dessous) que cette période constitue souvent un moment d'orientation, de réorientation et de sélection, à l'instar de ce qui se passe pour les jeunes entre la fin du secondaire I et le secondaire II. En effet, seuls 59% des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale suivent en décembre 2008 la formation qu'ils ont commencée immédiatement après l'obtention de leur certificat en juin 2007, ce qui donne dans une certaine mesure un taux de parcours linéaire (les redoublements ne sont pas compris dans cette proportion). Les autres parcours sont complexes et les étudiants ont souvent cumulé plusieurs activités entre le moment où ils ont obtenu leur certificat de maturité et le moment de l'enquête. Un certain nombre (17%) ont suivi un autre type de formation (formation ponctuelle type diplôme de langues, stage en vue de la nouvelle formation), ou ont apporté une modification à leur première orientation. D'autres (24%) ont commencé une nouvelle formation en automne 2008, après une incursion dans le monde du travail ou, plus souvent, après une activité de type voyage ou une année sabbatique qui a pu permettre de préciser la future formation.

Figure 13. Transition des titulaires d'une maturité gymnasiale qui sont en formation en décembre 2008



N.B. Les diplômés pouvaient cocher plusieurs réponses, dont une ou plusieurs modalités de formation (par exemple, ils ont commencé et interrompu une formation, puis ont suivi un stage en vue de commencer une nouvelle formation), ainsi qu'une ou plusieurs autres activités (ils ont exercé un emploi rémunéré et voyagé).

Les parcours de transition sont différents selon le genre :

- ♦ les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à suivre en automne 2008 la formation qu'elles avaient commencé directement après l'obtention de leur certificat de maturité gymnasiale (63% vs 54% des hommes)<sup>10</sup> ;
- ♦ elles sont également plus nombreuses à avoir effectué une autre formation que celle suivie en automne 2008<sup>11</sup>, en particulier une formation qu'elles ont plus souvent interrompue<sup>12</sup> ;
- ♦ la moitié des hommes ont accompli un service militaire ou civil ;
- ♦ les femmes ont davantage effectué un stage, un séjour linguistique ou un voyage (année sabbatique).

Il n'y a aucune différence significative dans les parcours de transition entre catégories socioprofessionnelles et entre profils de formation au Collège.

Les résultats de l'enquête 2007 confirment les orientations mises en évidence lors des précédentes enquêtes, à savoir que la grande majorité (soit le 73%) des titulaires d'une maturité gymnasiale choisissent de poursuivre leur formation à l'université<sup>13</sup>. Les autres se répartissent entre l'École polytechnique fédérale, les hautes écoles spécialisées et dans d'autres types de formation, tels que l'École de danse contemporaine, l'École hôtelière de Genève, l'École de police, l'École d'ostéopathie, l'École de création en communication.

En décembre 2008 :

- ♦ 960 répondants sont inscrits dans une université (soit le 73%) ;
- ♦ 81 sont inscrits dans une école polytechnique fédérale (6%) ;
- ♦ 88 sont inscrits dans une HES (7%) ;
- ♦ 61 suivent un autre type de formation (5%) ;
- ♦ 118 ne sont pas inscrits dans une formation (9%).

<sup>10</sup> Signification statistique, test du Chi<sup>2</sup> : p ≤ .05.

<sup>11</sup> Signification statistique, test du Chi<sup>2</sup> : p ≤ .01.

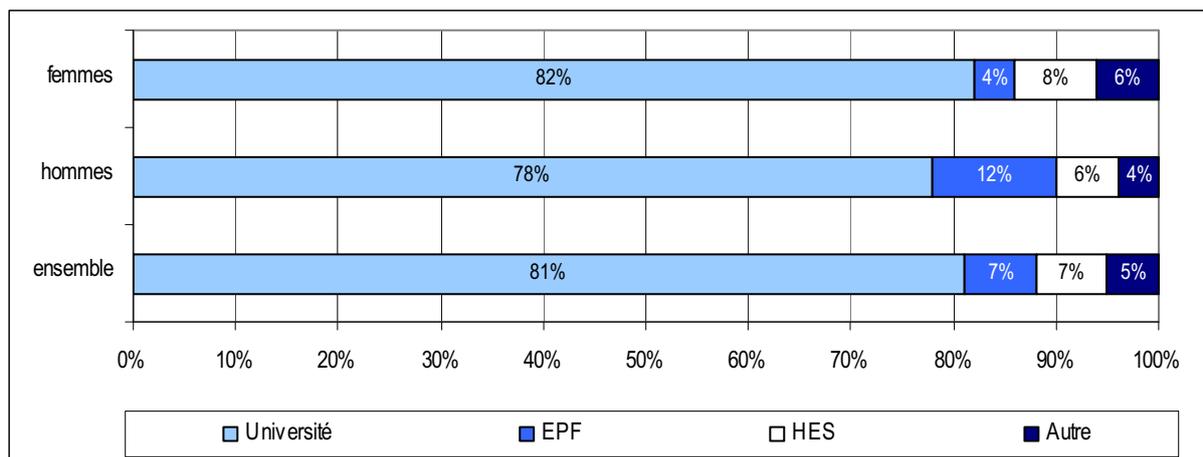
<sup>12</sup> Signification statistique, test du Chi<sup>2</sup> : p ≤ .01.

<sup>13</sup> Davaud et Hexel (2008), p. 22.

Les titulaires d'une maturité gymnasiale ne s'éloignent guère de leur canton de formation : 81% poursuivent leur formation dans le canton de Genève et 12% dans le canton de Vaud (à l'EPF mais aussi à l'Université de Lausanne ou dans une HES). Ceux qui s'inscrivent à l'université choisissent l'Université de Genève dans 9 cas sur 10.

Les femmes choisissent davantage l'université ou une HES, les hommes sont plus nombreux à opter pour l'EPF.

Figure 14. Orientation selon le genre des étudiants en formation



A Genève, la faculté des sciences économiques et sociales (SES) attire le plus grand nombre de porteurs d'une maturité gymnasiale (262/858), la FPSE et le droit entre 18% et 15%, la médecine 13%, la faculté des sciences et celle des lettres environ 10% chacune.

Comme les orientations à l'Université de Genève sont très stables d'une volée à l'autre, les effectifs peuvent être additionnés, ce qui rend les pourcentages plus solides.

Figure 15. Orientations à l'Université de Genève (total des trois volées)

	2003	2005	2007	N total	%
médecine	55	85	110	250	13
sciences	61	73	96	230	12
lettres	89	82	97	268	14
SES	124	145	262	531	28
FPSE	90	100	153	343	18
droit	36	96	131	263	14
total	455	485	849	1885	100

N.B. Les orientations en théologie et à l'École de traduction et d'interprétation n'ont pas été prises en considération étant donné l'effectif extrêmement réduit.

Régi par une ordonnance fédérale, le certificat de maturité gymnasiale garantit l'accès à toutes les filières du tertiaire. Il faut toutefois se demander si, derrière le même certificat de maturité, des profils différents conduisent différemment à des carrières ultérieures différentes.

Figure 16. Orientations selon le profil de formation au Collège (volée 2007)

profil de formation	institut de formation					total (100%)
	université	EPF	HES	tertiaire ES	autre	
profil 2 langues anciennes	76%	11%	7%		7%	N = 45
profil 1 langue ancienne	80%	8%	4%	3%	4%	N = 92
profil langues modernes	87%	2%	6%	1%	3%	N = 315
profil phys. et appl. math.	55%	39%	3%	1%	3%	N = 75
profil biologie et chimie	77%	8%	11%	2%	2%	N = 271
profil sc. humaines et éco	92%	2%	2%	1%	2%	N = 253
profil arts	66%	3%	19%	3%	8%	N = 118
total	N = 944	N = 79	N = 86	N = 18	N = 42	N = 1169

Les convergences entre profils de formation au secondaire II et institut de formation au degré tertiaire s'observent particulièrement pour les élèves qui avaient au Collège un profil *sciences humaines et économiques* ou un profil *langues modernes*, qui ne s'aventurent guère hors de l'université, et pour les élèves qui avaient suivi au Collège l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* qui choisissent l'EPF dans 4 cas sur 10 (cases colorées claires du tableau ci-dessus). Des convergences apparaissent également quand on considère plus spécifiquement le choix de la faculté à l'Université de Genève, notamment pour les élèves qui avaient un profil comprenant l'option spécifique *biologie et chimie* ou l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* et qui choisissent davantage des études de degré tertiaire en *médecine* ou en *sciences*. On relève également que les élèves qui avaient au Collège l'option spécifique *biologie et chimie* et ceux qui avaient le profil de formation *arts* sont les plus nombreux à poursuivre leur formation dans une HES, majoritairement les HES santé et social pour les premiers, et dans les HES art et design pour les seconds<sup>14</sup> (cases foncées).

Les orientations divergentes montrent que le choix des études au degré tertiaire peut aussi s'effectuer indépendamment du profil de formation au Collège. Elles représentent 15% des étudiants inscrits en facultés de médecine, de sciences ou à l'École polytechnique fédérale qui n'avaient ni une option spécifique, ni une option complémentaire dans le domaine des mathématiques et sciences expérimentales, 27% des étudiants inscrits en faculté de droit et 46% inscrits en faculté des sciences économiques et sociales qui n'avaient la discipline *économie et droit* ni en option spécifique, ni en option complémentaire. Ces proportions correspondent à celles observées pour la volée 2005<sup>15</sup>. Des appariements plus insolites sont très marginaux<sup>16</sup>.

L'analyse factorielle des correspondances multiples permet de représenter graphiquement l'ensemble des liens et des oppositions qu'entretiennent ces variables nominales entre elles. Les modalités des variables fortement associées sont proches les unes des autres, de manière parfaitement parallèle à l'analyse effectuée sur la volée 2005<sup>17</sup> (Figure 17).

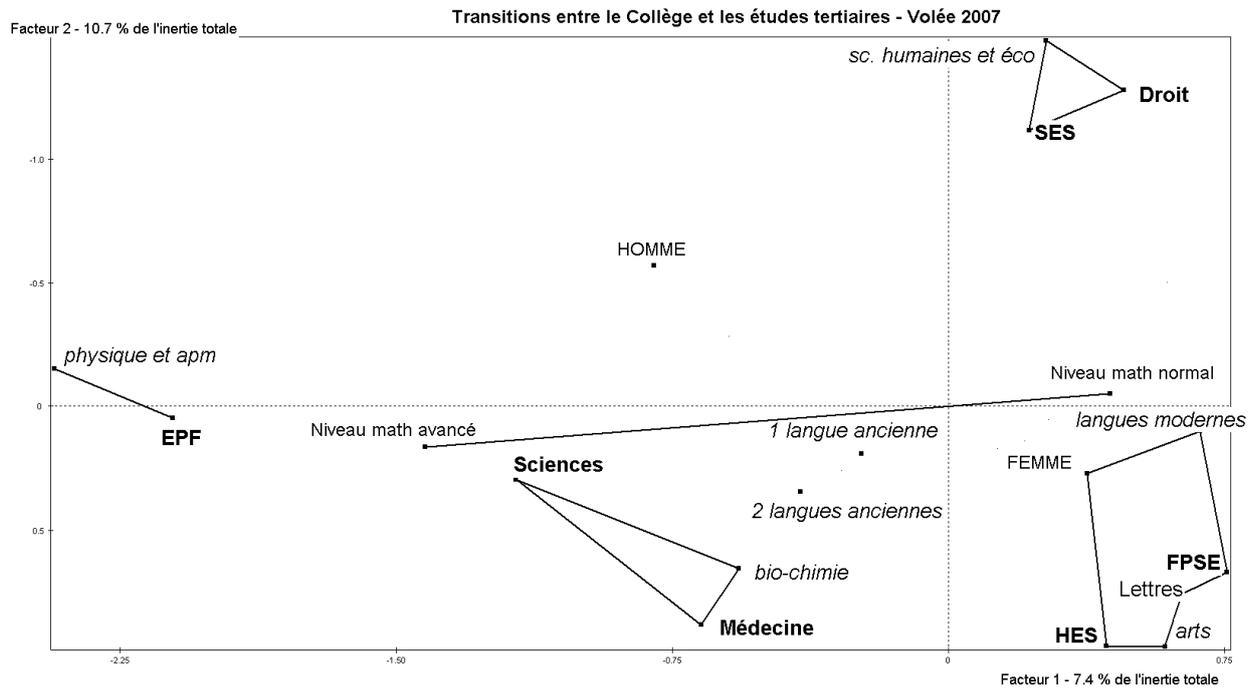
<sup>14</sup> Seuls 28 élèves avaient une option *musique*, parmi lesquels 5 poursuivent leur formation dans la filière HES.

<sup>15</sup> Davaud et Hexel (2008), p. 31.

<sup>16</sup> Par exemple, de l'option spécifique *musique* à la faculté de *médecine*, ou de l'option spécifique *biologie et chimie* à la faculté des *lettres*.

<sup>17</sup> Rastoldo et Davaud, à paraître.

**Figure 17. Transition entre le Collège et les études tertiaires des jeunes ayant obtenu leur certificat de maturité gymnasiale en juin 2007**



N.B. Les libellés des profils de formation au Collège sont en italiques. Les langues modernes en option spécifique ont été regroupées, de même que les deux options spécifiques du domaine des arts.

**Le premier axe, horizontal**, oppose la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation (FPSE) d'un côté et l'École polytechnique fédérale (EPF) de l'autre. D'un côté, un groupe d'élèves qui sont plutôt des filles, qui avaient choisi au Collège plutôt les options *langues modernes* et *arts*, et qui ont poursuivi à la FPSE ou dans une HES, surtout la HES santé et social. De l'autre côté, un groupe certes peu important numériquement, mais très typé : des garçons qui avaient choisi au Collège l'option spécifique *physique et applications des mathématiques* et qui ont poursuivi leurs études à l'EPF. L'axe horizontal oppose également les deux niveaux de mathématiques (niveau avancé et niveau normal). On pourrait d'ailleurs caricaturer cet axe en disant qu'il va d'un pôle expressif, habité par les femmes, avec une dimension à la fois artistique (les arts) et altruiste (les soins aux autres, la psychologie, l'enseignement), vers un pôle de type plus instrumental, identifié essentiellement par la physique et les mathématiques, et ne comprenant presque que des hommes.

**Le deuxième axe, vertical**, oppose d'un côté l'option spécifique *économie et droit*, qui est proche de la faculté de droit et de la faculté des sciences économiques et sociales (SES), et de l'autre l'option spécifique *biologie-chimie*, liée à la faculté de médecine et un peu moins avec la faculté des sciences. L'effet genre se manifeste nettement pour les options doubles. Les femmes d'option *biologie-chimie* choisissent plutôt la médecine (26%) et moins les sciences (19%), les hommes se répartissent de manière inverse entre ces deux voies (30% en médecine, 38% en sciences). Les femmes de l'option *économie et droit* sont attirées d'abord par le droit (36%) et moins par les sciences économiques et sociales (30%), les hommes se tournent résolument vers les sciences économiques et sociales (60%) et beaucoup moins vers le droit (22%).

De leur côté, les profils de formation *langues anciennes* ne semblent préparer à aucune formation en particulier, ou indifféremment à tous les types de formation. Ils semblent ainsi refléter la tradition humaniste de la formation gymnasiale, par ailleurs réservée à une élite scolaire.

Des analyses faites sur la transition entre le secondaire I et le Collège ayant montré que la répartition des élèves dans les options est largement dépendante de leur niveau scolaire à la sortie du Cycle d'orientation<sup>18</sup>, on peut faire l'hypothèse qu'à chaque moment de la transition, la logique de préférence (le choix d'une filière de formation en fonction des intérêts de l'élève ou de l'étudiant) est en concurrence avec une logique de performance (les résultats scolaires) et que les étudiants font preuve de réalisme en évitant des filières de formation réputées difficiles quand ils estiment que leur niveau scolaire est fragile.

Le choix d'une haute école spécialisée intervient souvent plus d'une année après l'obtention du certificat de maturité gymnasiale, soit après le passage par l'université ou l'École polytechnique fédérale, soit après une interruption provisoire de la formation. L'admission dans une HES exigeant de l'étudiant qu'il ait effectué un stage professionnel de 40 semaines au moins, certains jeunes n'ont pas encore véritablement commencé leur formation HES au moment de l'enquête. Les effectifs réduits permettent juste de montrer la prédominance du domaine santé/social (39%) et une certaine mobilité vers les HES d'autres cantons (École hôtelière de Lausanne, Haute école d'art et de design de Lausanne, par exemple).

**Figure 18. Type de HES choisie par les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale**

nom de la HES	N	%
haute école de santé	21	24%
haute école de travail social	13	15%
haute école d'art et de design	11	12%
haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture	10	12%
autre HES à Genève	8	9%
HES autre canton (notamment École hôtelière de Lausanne)	24	28%
total	87	100%

### 1.3 Réorientations des étudiants

Si la presque totalité des titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont en formation 18 mois après l'obtention de leur titre, tous n'ont pas commencé la formation suivie en décembre 2008 directement après l'obtention de leur certificat. Certains d'entre eux sont passés par une autre formation. Il peut s'agir d'une formation essayée et interrompue, de cours de langues en général dans le cadre d'un séjour linguistique, ou de stages, condition d'entrée pour les étudiants inscrits dans une HES (30 personnes). Quelques étudiants inscrits à l'université (32 personnes) ont également effectué des stages, souhaitant sans doute exercer une activité sur le terrain professionnel avant de confirmer leur choix d'études (stage dans un bureau d'architecture avant l'EPF, stage d'aide-soignante pour devenir médecin, remplacement dans l'enseignement avant de commencer la LME).

Les activités de formation présentent des différences entre les genres, mais les effectifs réduits ne permettent que de dessiner des tendances : les hommes qui ont eu une activité de formation entre juin 2007 et décembre 2008 sont proportionnellement plus nombreux à avoir effectué un stage (31/69, soit 45%, vs 47/139, soit 34% des femmes) et moins nombreux à avoir commencé et interrompu une formation (34/69, soit 49%, vs 90/139, soit 65% des femmes).

<sup>18</sup> Davaud (2009).

**Figure 19. Formation autre que celle suivie en décembre 2008 pour les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale, en formation au moment de l'enquête, par genre**

	formation différente en automne 2007 et en décembre 2008			
	total	dont : stage en vue de commencer une formation	dont : autre formation terminée	dont : autre formation interrompue
hommes	69	31	2	34
femmes	139	47	8	90

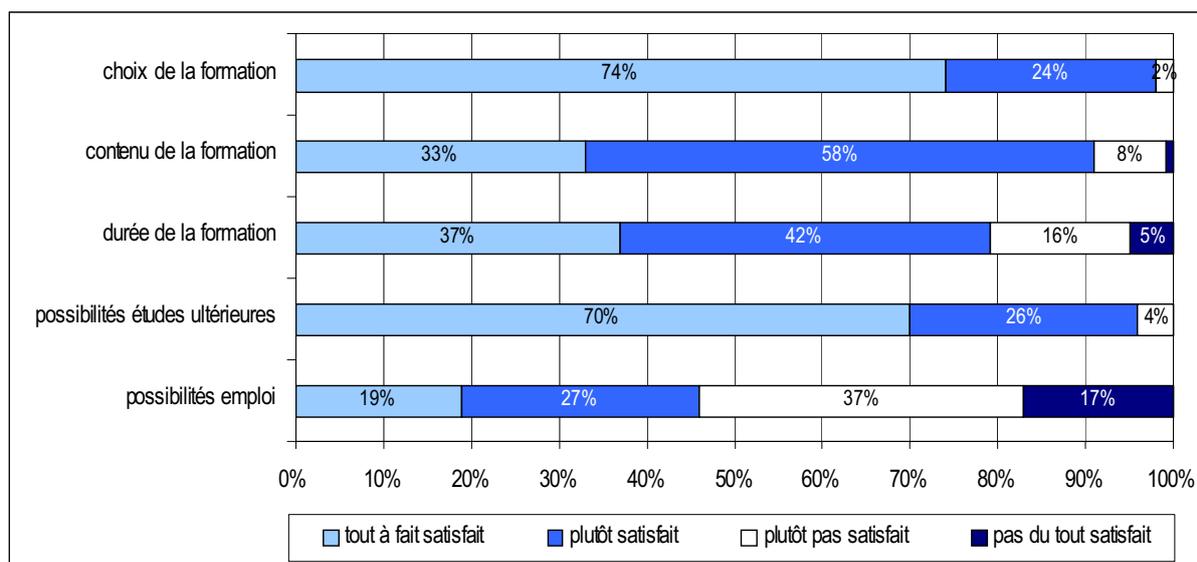
Clé de lecture : les étudiants pouvaient cocher plusieurs réponses, par exemple avoir commencé et interrompu une formation, puis effectué un stage.

Les étudiants qui avaient commencé une formation directement après l'obtention de leur certificat de maturité mais qui avaient interrompu ou apporté une modification à cette première orientation étaient invités à préciser les formations suivies ou interrompues entre juin 2007 et décembre 2008. A l'Université de Genève, les formations le plus souvent interrompues sont les sciences (29%) et la médecine (21%). La formation à l'École polytechnique fédérale est abandonnée par 19% des étudiants.

#### **Satisfaction de la formation reçue au Collège**

La satisfaction à l'égard de la formation terminée en 2007 a été présentée pour l'ensemble des diplômés en introduction du présent rapport. Comme les autres diplômés, les titulaires d'une maturité gymnasiale en formation au moment de l'enquête sont dans l'ensemble très satisfaits de la formation qu'ils ont reçue au Collège. Des nuances peuvent néanmoins être mises en évidence si l'on prend en considération uniquement le niveau maximum de l'échelle d'évaluation. Les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont « tout à fait » satisfaits d'avoir choisi le Collège (74%), alors qu'ils sont un peu plus dubitatifs sur le contenu et sur la durée de la formation (respectivement 33% et 37% de « tout à fait satisfait »). Cette retenue quant à l'enseignement reçu ne remet toutefois pas en question le choix de leur formation pour les possibilités d'études ultérieures qu'elle leur offre (70% de « tout à fait satisfait »). Comme ils ont choisi la formation gymnasiale dans le but de poursuivre des études, ils n'attendaient pas des possibilités d'emploi ultérieur.

**Figure 20. Satisfaction de la formation reçue au Collège**



On peut observer une différence significative entre les deux genres : les femmes sont encore plus positives que les hommes en ce qui concerne le choix de la formation au Collège, du contenu de la formation et de la durée de la formation.

### **Satisfaction de la formation suivie au moment de l'enquête**

Les étudiants ne remettent pas en question la formation qu'ils suivent au moment de l'enquête. Ils sont totalement satisfaits de leur choix (96% de réponses positives), peut-être un peu plus inquiets quant aux possibilités d'emploi ultérieur (86%), davantage lorsqu'ils sont à l'université (89%) que lorsqu'ils sont à l'École polytechnique fédérale ou dans une haute école spécialisée (respectivement 98% et 99%).

## **1.4 Activité rémunérée régulière en plus de la formation**

La moitié des répondants en formation déclarent exercer une activité rémunérée régulière en plus de leur formation (606 sur 1214 répondants). La plupart précisent qu'ils n'y sont pas vraiment obligés (256), ou qu'ils n'y sont que plus ou moins obligés (221). Seuls 128 répondants (soit 11% des étudiants en formation) disent être absolument obligés d'exercer cette activité rémunérée. Les raisons de l'activité rémunérée sont liées au degré d'obligation : les étudiants qui doivent subvenir à leurs besoins quotidiens déclarent le plus souvent être absolument obligés d'exercer une activité rémunérée (114 répondants sur 128). Pour les autres, l'activité rémunérée contribue plutôt à financer leurs loisirs (58%) ou à être indépendants de leurs parents (55%).

**Figure 21. Les quatre principales raisons de l'activité rémunérée**

raisons de l'activité rémunérée	exerce une activité rémunérée	
subvenir aux besoins quotidiens	N = 316	52%
financer les loisirs	N = 472	78%
indépendance	N = 90	48%
contact avec le monde du travail	N = 264	44%
N total (exerce une activité rémunérée)	N = 606	100%

Clé de lecture : les étudiants pouvaient cocher plusieurs raisons.

Les femmes déclarent plus souvent que les hommes exercer une activité rémunérée<sup>19</sup>, sans en être davantage obligées.

**Figure 22. Activité rémunérée et obligation de travailler, par genre**

	exerce une activité rémunérée		si oui, pour qui cette activité rémunérée est-elle absolument nécessaire ?	
	non	oui		
hommes	N = 270 60%	N = 178 40%	N = 33	19%
femmes	N = 327 43%	N = 430 57%	N = 95	22%

<sup>19</sup> Test du Chi<sup>2</sup> : p ≤ .01.

L'activité rémunérée en plus de la formation permet d'illustrer l'inégalité des chances liée à l'origine sociale des étudiants. Les étudiants de catégorie socioprofessionnelle (CSP)<sup>20</sup> inférieure sont proportionnellement plus nombreux à exercer une activité rémunérée en plus de leurs études (58% vs 45% des répondants de CSP supérieure). Ils déclarent également un peu plus souvent être dans l'obligation d'exercer cette activité (23%, vs 14% des étudiants de CSP supérieure) et ils y consacrent un temps significativement plus élevé<sup>21</sup>. Ils travaillent autant pour subvenir à leurs besoins ou entretenir leur famille que pour financer leurs loisirs, alors que ceux de CSP supérieure travaillent essentiellement pour financer leurs loisirs. Ainsi, seuls 5% des étudiants de CSP supérieure (21 sur 397) sont obligés d'exercer une activité rémunérée pour subvenir à leurs besoins ou entretenir leur famille, alors que pour ceux de CSP moyenne, cette proportion est de 10% (57 sur 572) et qu'elle est de 13% pour ceux de CSP inférieure.

**Figure 23. Activité rémunérée par catégorie socioprofessionnelle**

	N total d'étudiants en formation	activité rémunérée	obligation d'exercer cette activité rémunérée	obligation pour subvenir aux besoins quotidiens	temps de travail supérieur ou égal à 15 heures hebdomadaires
CSP supérieure	397	45%	14%	5%	11%
CSP moyenne	572	52%	23%	10%	22%
CSP inférieure	197	58%	23%	13%	24%

Clé de lecture : 48 données manquantes pour la catégorie socioprofessionnelle (CSP).

Cette observation peut être mise en parallèle avec les indicateurs des hautes écoles universitaires produits par l'Office fédéral de la statistique (OFS)<sup>22</sup>. Les catégories ne sont certes pas tout à fait les mêmes : l'origine sociale est définie par l'OFS comme le niveau scolaire le plus élevé atteint par au moins un parent, alors que dans notre base de données scolaires, il s'agit de la catégorie socioprofessionnelle, davantage basée sur un critère de revenu économique ; la base de données de l'OFS comprend à la fois les étudiants suisses, les étudiants de nationalité étrangère ayant accompli leur formation secondaire II en Suisse et ceux venus en Suisse pour accomplir leur formation de degré tertiaire, alors que nous considérons les étudiants, de nationalité suisse ou étrangère, ayant accompli leur formation secondaire II à Genève ; l'OFS considère l'ensemble des étudiants quel que soit l'avancement de leurs études au degré tertiaire, alors que nous interrogeons les étudiants au début de leur cursus tertiaire. Néanmoins, les mêmes tendances se font jour, à savoir que plus les étudiants proviennent d'un milieu social favorisé, moins ils déclarent travailler et moins leur taux d'activité est élevé. La *Figure 24* présente les données de l'OFS de manière à pouvoir les mettre en parallèle avec les données issues de l'enquête EOS. On constate que la proportion d'étudiants qui ne travaillent pas est largement plus élevée quand la formation des parents est de niveau supérieur, et que le taux

<sup>20</sup> La catégorie socioprofessionnelle (CSP) de l'élève est définie d'après la profession de la personne avec qui il habite. Lorsqu'il habite avec les deux parents, la CSP du père lui est attribuée en raison de la forte homogamie observée par ailleurs.

CSP supérieure : cadres supérieurs, professions libérales et intellectuelles, industriels, PDG, directeurs de grandes entreprises.

CSP moyenne : employés qualifiés, cadres inférieurs et moyens, petits indépendants manuels et non manuels, agriculteurs.

CSP inférieure : manœuvres et ouvriers spécialisés, ouvriers qualifiés, contremaîtres, chefs d'atelier, d'équipe ou de chantier, agents subalternes.

Les « divers et sans indication » ne sont pas compris dans le regroupement des professions en trois catégories.

Pour une définition plus détaillée, voir par exemple SRED (2009), pp. 219-220.

<sup>21</sup> Tests du Chi<sup>2</sup>, activité rémunérée :  $p \leq .01$  ; obligation :  $p \leq .05$  ; temps hebdomadaire :  $p \leq .01$ .

<sup>22</sup> OFS (2010a).

d'activité est largement plus élevé pour les étudiants dont la formation des parents est du niveau le moins élevé.

**Figure 24. Activité rémunérée des étudiants selon le taux d'activité et l'origine sociale, en 2005**

niveau de formation le plus élevé atteint par au moins l'un des parents	taux d'activité			pas d'activité rémunérée
	jusqu'à 20%	de 21% à 30%	31% et plus	
formation élémentaire ou professionnelle (CFC)	39	15	28	18
école de degré diplôme, école supérieure, maîtrise	48	11	22	19
haute école	41	13	19	27

Source : OFS (2010). *Indicateurs des hautes écoles universitaires*.

Clé de lecture : l'origine sociale, selon l'OFS, est définie comme le niveau de formation le plus élevé atteint par au moins l'un des parents.

Des études menées en France ont cherché à estimer les effets du travail salarié des étudiants sur leur réussite universitaire et leur décision de poursuite d'études. L'une d'entre elles<sup>23</sup> démontre, en utilisant d'abord un modèle bivarié, puis en le prolongeant par un modèle qui tient compte du nombre d'heures hebdomadaires de travail salarié, que « le fait de travailler diminue significativement la probabilité de réussite à l'examen. Toutefois, c'est surtout une activité salariale importante, de plus de 16 heures par semaine, qui réduit cette probabilité » (pp. 38-39). La même étude fait apparaître par ailleurs que « la probabilité de travailler en cours d'études est significativement plus faible pour les étudiants dont le père appartient à une catégorie socioprofessionnelle supérieure » (p. 40).

L'INSEE (Institut national de l'emploi et des études économiques) s'est également penché sur l'emploi des étudiants au degré supérieur<sup>24</sup>. Les formes d'emploi, les conditions d'emploi et l'adéquation avec les études sont utilisées pour construire une typologie des emplois des étudiants. Ces emplois sont qualifiés « d'attente » (charge horaire lourde, adéquation au domaine d'études mais pas au niveau des études), de « concurrents » (horaires lourds, absence de lien avec le niveau et le domaine d'études) et « d'appoint » (également sans lien avec le niveau et le domaine d'études et exercés de manière régulière, mais horaires à temps partiel). Les résultats montrent qu'un tiers des étudiants « occupent un emploi régulier sur l'année sans lien avec leur niveau de qualification ou leur domaine d'études » et que, « toutes choses égales par ailleurs », les étudiants dont les parents sont de catégorie socioprofessionnelle « ouvrier » sont surreprésentés dans les catégories d'emplois « concurrents » (ceux qui pèsent le plus lourdement sur les études) et « d'appoint ».

Dans notre étude, la proportion d'étudiants qui exercent une activité rémunérée régulière est globalement plus élevée à l'université (55%) qu'à l'EPF (18%), notamment parce que l'EPF recrute davantage d'étudiants de CSP supérieure et davantage d'hommes. Elle est également liée aux domaines d'études<sup>25</sup>. A l'Université de Genève, elle est la plus faible pour les étudiants en faculté de médecine (26%) et la plus élevée à la FPSE (73%), ce qui est sans doute en lien avec la CSP des étudiants (la CSP supérieure est largement surreprésentée en faculté de médecine, et la CSP inférieure largement surreprésentée à la FPSE).

<sup>23</sup> Beffy, Fougère et Maurel (2009), pp. 31-50.

<sup>24</sup> Coudin et Tavan (2008), from [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1204](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1204).

<sup>25</sup> OFS (2010a).

**Figure 25. Activité rémunérée des étudiants, selon la faculté de l'Université de Genève**

faculté	N total d'étudiants	activité rémunérée en plus des études
médecine	110	29 (26%)
sciences	95	43 (45%)
droit	130	75 (58%)
SES	262	172 (66%)
lettres	98	71 (72%)
FPSE	153	111 (73%)

### *Perspectives d'avenir*

Les étudiants en formation 18 mois après l'obtention de leur certificat de maturité ne sont pas tous engagés sur une ligne droite. Certes, les trois quarts d'entre eux n'envisagent pas de changer de situation dans l'année qui suit celle de l'enquête (76%), mais 13% des étudiants (N=157) sont dans l'incertitude (« Je ne sais pas ») et un étudiant sur 10 (N=127) prévoit d'apporter une modification à la formation en cours. Ces derniers envisagent essentiellement de se tourner vers une autre formation (changer de formation, effectuer un stage linguistique ou professionnel en vue de commencer une nouvelle formation, continuer la formation dans une autre université dans le cadre du programme Erasmus) et restent donc nettement dans un parcours de formation. D'autres parlent de commencer un emploi ou de changer d'emploi, et on peut penser qu'ils se réfèrent là à un emploi qu'ils occupent parallèlement à leurs études et qu'ils ne renoncent pas pour autant à la formation entreprise.

**Figure 26. Situation envisagée dans 10-12 mois**

situation dans 10-12 mois	N	%
même situation	917	76
je ne sais pas	157	13
non	127*	11
total en formation	1201	100

\* Étant donné les faibles effectifs et l'imprécision de certaines réponses, il n'est pas possible de détailler les modifications envisagées par type de formation ou par type d'école et de faculté, d'autant moins que les étudiants engagés dans les filières de type HES considèrent qu'ils vont changer de situation au moment où ils commenceront leur cursus de formation après avoir suivi les stages requis.

## **1.5 Les diplômés sur le marché de l'emploi**

Pour les titulaires d'une maturité gymnasiale, la présence sur le marché de l'emploi reflète une situation transitoire entre un voyage, le service militaire ou civil, un stage, et une nouvelle formation. L'emploi leur permet de gagner quelque argent avant de commencer une formation au niveau tertiaire ou de se donner le temps de préciser un choix d'orientation. La situation des titulaires d'une maturité gymnasiale sur le marché de l'emploi ne peut donc pas être traitée de la même manière que celle des diplômés de la formation professionnelle (cf. chapitre 3). D'ailleurs seulement 36 répondants déclarent être en emploi ou en recherche d'emploi au moment de l'enquête et ils n'envisagent pas être dans la même situation 10-12 mois plus tard. La plupart d'entre eux envisagent de commencer une nouvelle formation ou d'effectuer un stage en vue de commencer une nouvelle formation.

## 1.6 Les diplômés dans une autre situation que la formation ou l'emploi

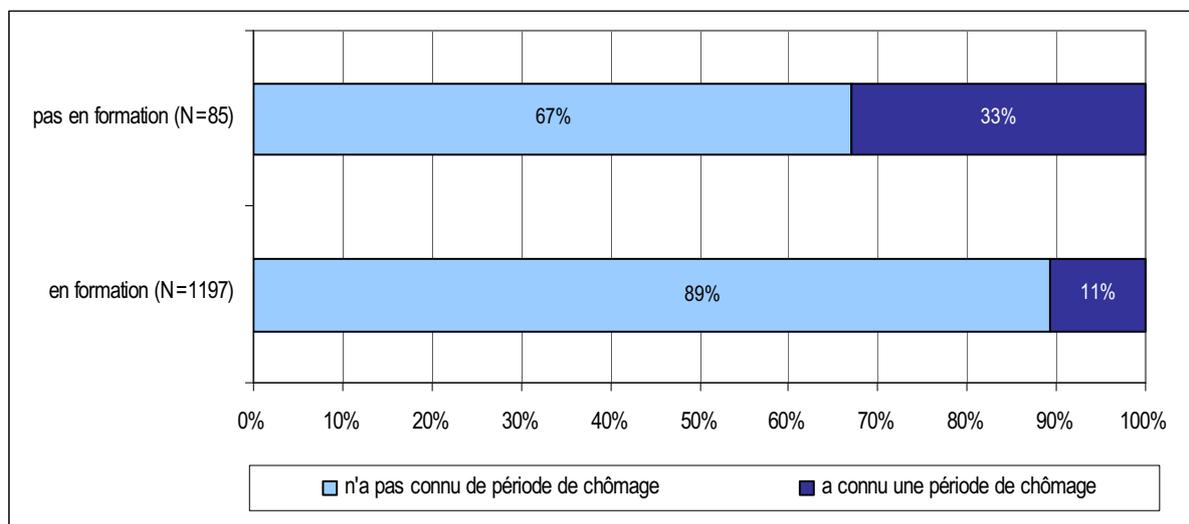
Les titulaires d'une maturité gymnasiale qui ne sont ni en formation ni en emploi au moment de l'enquête sont pour la plupart également dans une situation de transition entre la formation terminée et une formation à venir (43/68 : stage linguistique, année sabbatique, service militaire). Ils envisagent également être dans une autre situation dans 10-12 mois, c'est-à-dire commencer une nouvelle formation ou effectuer un stage en vue de commencer une formation (54/59).

Entre l'obtention de leur certificat de maturité et décembre 2008, plus de la moitié d'entre eux (42/68) ont soit effectué un stage en vue de commencer une formation, soit commencé une formation qu'ils ont interrompue.

## 1.7 Les titulaires d'une maturité gymnasiale et le chômage

Le certificat de maturité gymnasiale permet à l'élève de poursuivre des études à l'université, dans une école polytechnique fédérale ou, sous certaines conditions, d'entrer dans une haute école spécialisée. Un peu plus d'un gymnasien sur 10 (156 répondants/1282) déclare néanmoins avoir connu une période de chômage, la proportion étant plus élevée parmi ceux qui, au moment de l'enquête, ne sont ni en formation, ni au travail. Les situations de chômage évoquées sont en général de durée assez courte (jamais au-delà de 6 mois pour les gymnasiens en formation). Elles précèdent ou suivent une période de voyage ou de séjour linguistique. Elles peuvent donc se lire comme un chômage de type frictionnel, d'autant plus que les répondants qui déclarent avoir connu une période de chômage se sont rarement inscrits à l'Office cantonal de l'emploi (N=12, 7/128 de ceux qui sont en formation, 5/28 de ceux qui ne sont ni en formation, ni en emploi au moment de l'enquête).

Figure 27. Les gymnasiens et le chômage



## **1.8 A retenir pour les titulaires d'une maturité gymnasiale**

La poursuite d'une formation constitue le parcours de quasiment tous les titulaires d'une maturité gymnasiale. Toutefois, il faut relever que la transition entre le degré secondaire II et le degré tertiaire est souvent marquée par une pause (congé sabbatique, voyage, séjours linguistiques, travail rémunéré, service militaire), que le parcours peut être sinueux, que les jeunes titulaires s'essaient dans différentes voies de formation et que la situation au moment de l'enquête est loin d'être définitive pour tous. Ceux qui ne sont pas en formation au moment de l'enquête décrivent tous une situation transitoire en attendant de reprendre une formation. L'étude du lien entre le profil de formation au Collège et le type de formation au degré tertiaire montre que tous les profils se retrouvent dans tous les instituts de formation du degré tertiaire, comme l'exige l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale, mais l'analyse plus approfondie fait apparaître des constellations de profils entre le Collège et les orientations tertiaires.

## 2. Après un diplôme de l'École de culture générale (ECG)

L'École de culture générale prépare les jeunes à diverses formations professionnelles supérieures, soit directement s'ils sont porteurs d'une maturité spécialisée délivrée par l'école, soit en accomplissant une année préparatoire dans la haute école liée à l'option choisie s'ils ont obtenu un certificat. Les diplômés qui choisissent de poursuivre leur formation par un apprentissage de type dual ou en école à plein temps peuvent être dispensés de cours ou d'examens, ou bénéficier de formations accélérées.

### 2.1 Les titulaires d'un certificat de l'École de culture générale

Après 3 ans d'études, les élèves obtiennent un certificat se rapportant à quatre domaines définis par l'option spécifique choisie. Ces options sont l'option santé, l'option socio-éducative, l'option communication-information et l'option arts.

Dix-huit mois après l'obtention du certificat, les deux tiers des jeunes sont en formation, ce qui correspond à la mission de l'école<sup>26</sup>. La proportion est significativement plus élevée parmi les femmes, ce qui tient essentiellement au fait qu'une partie des hommes effectuent leur service militaire ou civil au moment de l'enquête.

Figure 28. Comparaison de trois volées

	volée 2003*	volée 2005**	volée 2007
18 mois après l'obtention du certificat ECG	%	%	%
dans une autre situation	1	6	9
formation	51	68	68
en emploi	} 48	21	18
en recherche d'emploi		5	5
total	100	100	100

\*Alliata et Petrucci (2008). \*\*SRED, enquête EOS, non publié.

La proportion des titulaires d'un certificat de l'ECG délivré en 2007 qui sont en formation 18 mois après l'obtention de leur titre est la même que celle des diplômés 2005 (68%). La différence importante observée entre la volée 2003 et les volées 2005 et 2007 tient essentiellement au mode de calcul. Jusqu'à l'enquête 2003, les jeunes qui effectuaient un stage en vue d'obtenir un diplôme, d'entrer dans une école ou dans une haute école ont été considérés comme étant sur le marché de l'emploi parce que le stage avait lieu dans des entreprises et que, dans certains cas, il donnait lieu à un salaire (en général très modeste). A partir de l'enquête sur les diplômés 2005, ils ont été considérés en formation, le stage faisant partie intégrante de la formation ou étant une condition d'entrée dans une formation de degré tertiaire.

L'introduction de la filière maturité spécialisée à l'ECG va peut-être conduire davantage de jeunes à poursuivre une formation de degré tertiaire. Cela peut être observé entre 2005 et 2007, mais devra être confirmé dans les enquêtes ultérieures. L'interprétation des différences est toutefois rendue difficile en

<sup>26</sup> DIP (2009), p. 52.

raison du nombre important de données non renseignées pour la volée 2005 (Figure 29 : 18% des jeunes n'ont pas indiqué le titre qu'ils envisagent ou le nom de l'école, de la HES ou de l'institut de formation dans lequel ils sont en formation). Pour la volée 2007, si l'on se rapporte au nombre total des titulaires d'un certificat ECG, on note que 37% des jeunes envisagent un titre de degré tertiaire, dans une proportion de 4/10 en écoles professionnelles supérieures<sup>27</sup> et de 6/10 en tertiaire HES (hautes écoles spécialisées). Les indications relevées dans les réponses rédigées des jeunes, certes lacunaires mais concordantes, font penser que c'est surtout le CEFOPS (Centre de formation professionnelle santé et social) qui attire les jeunes diplômés de l'ECG, notamment les filles (70% de l'effectif des titulaires d'un certificat de l'ECG) qui choisissent l'École d'éducateur/trice de la petite enfance et les écoles professionnelles supérieures de santé.

**Figure 29. Situation des titulaires du certificat de l'ECG et titres envisagés, volées 2005 et 2007**

18 mois après l'obtention du certificat ECG	volée 2005		volée 2007		
	N	%	N	%	
travail	69	20	84	18	
en recherche emploi	18	5	21	5	
autre situation	20	6	43	9	
en formation : titre envisagé	CFC (dual / plein temps)	51	15	67	15
	secondaire (plein temps)	22	7	38	8
	tertiaire	84	25	171	37
	autre titre	14	4	25	5
	non-réponse	61	18	11	2
total de la volée	339	100	460	100	

N.B. La formation *secondaire plein temps* comprend la maturité gymnasiale, la maturité professionnelle et la maturité spécialisée. *Autre titre* comprend essentiellement des titres délivrés par des écoles privées : diplôme de secrétariat, diplôme dans une école privée d'architecture, naturopathie.

Plus des trois quarts des titulaires d'un certificat de l'ECG ont poursuivi leur formation après l'obtention de leur titre, sans interruption, soit en commençant directement la formation suivie au moment de l'enquête, soit en accomplissant des stages ou en obtenant le titre nécessaire pour entreprendre cette formation (maturité spécialisée ou maturité professionnelle), soit encore en effectuant l'année préparatoire pour entrer dans une HES.

**Figure 30. Activités durant l'année 2007-2008 pour les répondants qui n'ont pas commencé la formation suivie au moment de l'enquête directement après l'obtention de leur titre (N = 163)**

	N
activités de formation	108
activités sur le marché de l'emploi	107
voyage, année sabbatique	22
service militaire ou civil	2

N.B. Les répondants pouvaient indiquer plusieurs activités. Les activités de formation comprennent les stages en vue de commencer une formation, les formations terminées et les formations interrompues.

<sup>27</sup> Écoles supérieures qui dispensent une formation professionnelle de niveau tertiaire : par exemple, ambulancier/ambulancière, éducateur/éducatrice du jeune enfant, assistant/assistante de médecin.

L'École de culture générale, comme le Collège, dispense un enseignement de type généraliste et prépare les élèves à des formations professionnelles supérieures plutôt qu'à une entrée directe sur le marché du travail. Dans les deux cas, la majorité des élèves est donc amenée à poursuivre une formation. Toutefois, la transition entre la formation terminée en juin 2007 et la nouvelle formation ne remplit pas le même rôle pour les titulaires d'un certificat de l'ECG et pour les titulaires d'une maturité gymnasiale. Les premiers ont franchi une étape de leur formation de niveau secondaire qui doit être encore complétée pour accéder à la formation de niveau tertiaire. Seuls 16 jeunes ont interrompu une formation commencée en automne 2007 après l'obtention de leur certificat de l'ECG, les autres ont clairement terminé leur formation de niveau secondaire. De leur côté, les titulaires d'une maturité gymnasiale ont franchi un palier et, parmi ceux qui ont poursuivi immédiatement une formation, ils sont plus nombreux à commencer et interrompre une formation, c'est-à-dire que la transition joue probablement pour eux le rôle d'orientation et de confrontation entre leurs aspirations, leurs intérêts et les réalités du niveau tertiaire. On constate également que les titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale sont beaucoup plus nombreux à prendre une année sabbatique (voyages, stages linguistiques). Si les hommes qui ont obtenu le certificat de maturité gymnasiale profitent souvent de l'année de transition pour remplir leurs obligations militaires, qui s'insèrent presque logiquement entre l'obtention du certificat et le début de la formation tertiaire, ceux qui ont obtenu le certificat de l'ECG les repoussent davantage, peut-être parce qu'ils sont plus jeunes mais probablement surtout pour compléter leur formation secondaire.

**Figure 31. Activités pendant l'année scolaire 2007-2008, selon le titre obtenu en 2007**

activités durant l'année 2007-2008 pour les répondants qui n'ont pas commencé leur formation directement après l'obtention de leur titre

	maturité gymnasiale	diplôme ECG	test Chi <sup>2</sup>
activités de formation	43%	56%	p < .01
activités sur le marché de l'emploi	39%	52%	p < .01
voyages, année sabbatique	55%	22%	p < .01
service militaire ou civil	23%	1%	p < .01

**Les titulaires d'un certificat de l'ECG qui sont en emploi au moment de l'enquête** (84 personnes, soit 18% des titulaires d'un certificat de l'ECG) ont un statut peu qualifié. Ils sont stagiaires, auxiliaires ou employés non qualifiés (75%)<sup>28</sup>, ils bénéficient d'un contrat à durée déterminée dans 55% des cas et seulement 37% d'entre eux estiment que l'emploi correspond en partie ou tout à fait à leur formation.

Parmi les répondants en emploi au moment de l'enquête, la totalité ou presque a trouvé un emploi immédiatement après l'obtention du titre ou en moins de 6 mois (93%), la majorité considère d'ailleurs n'avoir pas connu de période de chômage (62%) et seulement 2 répondants déclarent que la durée totale des périodes de chômage a excédé 6 mois. Deux tiers des répondants qui déclarent avoir connu le chômage se sont inscrits à l'Office cantonal de l'emploi.

Les titulaires d'un certificat de l'ECG en emploi considèrent leur situation comme une période de transition. En effet, moins d'un répondant sur cinq pense être dans la même situation 10-12 mois après l'enquête. Les autres envisagent en général un retour en formation, soit directement, soit en effectuant un stage en vue de commencer une nouvelle formation.

<sup>28</sup> Les professions déclarées sont essentiellement : aide-animatrice en EMS, auxiliaire maternelle, aide-éducatrice, agent de sécurité auxiliaire, manutentionnaire, employé de station-service, vendeur ou vendeuse, caissier ou caissière. On relève quelques : employé de banque, facteur, technicien en informatique.

**Les titulaires d'un certificat de l'ECG qui ne sont ni en formation ni en emploi** ne sont pas suffisamment nombreux pour que les différentes situations soient traitées dans le détail (N pondéré = 65, N réel = 36). On peut relever qu'un tiers d'entre eux sont à la recherche d'un emploi ou d'un stage (cf. *Figure 29*), que d'autres effectuent leur service militaire ou civil (1/5) ou qu'ils ont un projet défini de travail ou de formation (1/5).

## 2.2 Les titulaires d'une maturité spécialisée délivrée par l'École de culture générale

La volée des diplômés 2007 comprenait les titulaires d'une maturité spécialisée délivrée par l'ECG, une certification nouvellement introduite. L'effectif encore peu élevé de diplômés (N pondéré = 59, N réel = 39) ne permet pas de mener une analyse détaillée mais quelques tendances sont intéressantes<sup>29</sup>. La proportion de femmes à l'ECG est de 70% pour le certificat et de 86% pour la maturité spécialisée, ce qui pourrait faire penser qu'elles sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à envisager une formation au degré tertiaire. Par ailleurs, l'offre de formation au degré tertiaire qui fait suite aux domaines de formation à l'ECG est plus large dans les domaines largement féminisés comme la santé, le social et la petite enfance. Les titulaires d'une maturité spécialisée continuent dans une plus grande proportion des études au degré tertiaire que les titulaires d'une maturité professionnelle, mais moins souvent que les titulaires d'une maturité gymnasiale. L'effectif est toutefois trop réduit pour avancer des hypothèses et les tendances devront être vérifiées lors d'études ultérieures.

**Figure 32. Comparaison de la situation des titulaires des différentes maturités à Genève, 18 mois après avoir obtenu leur certificat de maturité**

type de maturité		situation au 1er décembre 2008			total
		formation	travail	autre	
maturité gymnasiale	N	1214	36	57	1307
	%	93%	3%	4%	100%
maturité professionnelle	N	277	167	27	471
	%	59%	35%	6%	100%
maturité spécialisée	N	44	10	5	59
	%	75%	17%	8%	100%

N.B. La situation « travail » comprend les jeunes en emploi et ceux en recherche d'emploi.

Les titulaires d'une maturité spécialisée qui sont en formation ont choisi une haute école spécialisée (HES) ou une formation professionnelle de niveau tertiaire (essentiellement dans le pôle santé/social).

<sup>29</sup> Dans cette enquête sur les diplômés de la volée 2007, les titulaires d'une maturité spécialisée délivrée par l'École de culture générale sont inclus dans l'ensemble des titulaires des maturités professionnelles et techniques.

**Figure 33. Formation choisie par les titulaires des trois types de maturité à Genève**

en formation au 1 <sup>er</sup> décembre 2008		institut de formation					total
		université	EPF	HES	tertiaire ES	autre	
maturité gymnasiale	N	960	81	88	18	43	1190
	%	81%	7%	7%	2%	4%	100%
maturité professionnelle	N	3	0	190	2	3	198
	%	2%	0%	96%	1%	2%	100%
maturité spécialisée	N	0	0	34	6	4	44
	%	0%	0%	77%	14%	9%	100%

Les titulaires d'une maturité spécialisée sur le marché du travail ou dans une autre situation ne sont pas suffisamment nombreux pour que leurs réponses soient détaillées (N pondéré = 15).



### 3. Après le diplôme professionnel de niveau secondaire II

#### 3.1 Les diplômes professionnels de niveau secondaire II

Sur les presque 4000 diplômes, certificats et attestations de niveau secondaire II distribués à Genève en 2007, 55% étaient des diplômes à forte orientation professionnelle (2'130 sur 3'898). Cette proportion est plutôt faible en comparaison nationale. En effet, pour l'ensemble de la Suisse, près des trois quarts des jeunes qui poursuivent une formation de niveau secondaire II le font dans les filières professionnelles<sup>30</sup>. Cette différence vient pour une large part de la préférence, à Genève, des jeunes pour les formations scolaires généralistes, le Collège (gymnase, cf. chapitre 1) lorsque cela est possible ou l'École de culture générale (cf. chapitre 2).

Ces diplômes sont majoritairement des certificats fédéraux de capacité (CFC) sanctionnant la réussite d'un apprentissage dual ou à plein temps en école (53% des diplômés) et des diplômes professionnels d'un niveau de qualification identique (17%), délivrés pour l'essentiel par l'École de commerce et pour quelques-uns par le Centre de formation professionnelle Nature et environnement. Les certificats de maturité professionnelle, accompagnés dans certains cas d'un CFC, représentent le quart des diplômes professionnels, et les attestations et certificats d'un moindre niveau d'exigence<sup>31</sup>, destinés à certifier des jeunes en difficultés pour lesquels le CFC n'est pas envisageable d'emblée, totalisent 5% des certifications.

**Figure 34. Nombre de jeunes diplômés des filières professionnelles de niveau secondaire II en 2007 à Genève (effectifs pondérés)**

	effectifs	%
maturités professionnelles, techniques et spécialisées	531	25%
diplômes professionnels	369	17%
certificats fédéraux de capacité	1128	53%
attestations de formations élémentaires et certifications assimilées	102	5%
ensemble	2130	100%

En termes d'évolution, l'accroissement du nombre de diplômés des filières professionnelles est le fait d'une augmentation légère des diplômes professionnels (+60% depuis 2001) et relativement forte des maturités professionnelles, techniques et spécialisées (+163% depuis 2001). Les CFC sont depuis 2001 restés en nombres relativement stables à peine fléchissants (-7%), ainsi que les attestations de formations élémentaires depuis 2005, mais pour ces dernières les données disponibles ne permettent pas vraiment de recul.

<sup>30</sup> Office fédéral de la statistique (2010b).

<sup>31</sup> Les certifications à faibles qualifications sont les attestations de formations élémentaires, les attestations de formation professionnelle et les certificats d'aide-soignant.

**Figure 35. Évolution des effectifs des diplômés des filières professionnelles de niveau secondaire II à Genève (effectifs pondérés)**

	diplômés de l'année :			
	2001	2003	2005	2007
maturités professionnelles, techniques et spécialisées	202	335	425	531
diplômes professionnels	232	298	302	369
certificats fédéraux de capacité (duals et à plein temps en école)	1211	1248	1120	1128
attest. de formations élémentaires et certifications assimilées	pas de données disponibles		126	102
ensemble	1645	1881	1973	2130

Les domaines privilégiés dans lesquels se déroulent les formations professionnelles sont directement liés aux caractéristiques du monde du travail du canton de Genève. Le domaine commercial est prépondérant et représente environ la moitié des diplômes professionnels, y compris les maturités professionnelles, ce qui correspond à une cité dont l'économie est essentiellement tournée vers les activités tertiaires. Les domaines de la construction, de la technique et le domaine santé/social viennent ensuite et représentent environ 4 diplômés des diverses formations professionnelles sur 10. Les arts appliqués, le domaine de la nature et de l'environnement et celui des services et de l'hôtellerie/restauration sont plus marginaux (une dizaine de pour-cent au total), mais pour des raisons qui semblent différentes. Pour le domaine de la nature et de l'environnement, il est clair que Genève compte très peu d'actifs dans le secteur primaire (1%). De plus ces formations se font souvent en école, dont l'accès est régulé par un *numerus clausus*, comme dans le cas des professions du domaine artistique. De fortes augmentations sont simplement impossibles. Pour le domaine des services et de l'hôtellerie/restauration, on peut raisonnablement faire l'hypothèse qu'une bonne partie des nombreux actifs dans ces métiers à Genève sont soit sans formation spécifique à ces métiers, soit avec une formation obtenue ailleurs (en raison de la forte mobilité géographique liée notamment aux saisons touristiques).

**Figure 36. Répartition des diplômes (excepté les maturités) selon les pôles d'activité, et des certificats de maturité selon leurs orientations spécifiques (effectifs pondérés) <sup>32</sup>**

pôles (diplômes et certifications sans les maturités professionnelles)	N	%
arts appliqués	49	3%
commerce	801	50%
construction	211	13%
nature/environnement	81	5%
santé/social	178	11%
services et hôtellerie/restauration	46	3%
technique	233	15%
ensemble	1599	100%

<sup>32</sup> Pour la présentation des diplômes par pôles, les effectifs pondérés ont été choisis dans un souci d'uniformité des résultats (ce sont ces effectifs qui servent de références aux analyses à suivre). Cette répartition par pôle est très similaire aux effectifs réels (dont nous disposons pour cette statistique). Les seules différences sont une très légère sous-estimation des apprentissages dual dans le domaine des arts appliqués et dans celui des services et de l'hôtellerie/restauration, due à un plus faible taux de réponse et une très légère surreprésentation du domaine santé/social. Cependant et globalement par pôle, les proportions sont identiques au % près.

<b>maturité</b>	<b>N</b>	<b>%</b>
spécialisée option santé	6	1%
spécialisée option travail social	50	9%
spécialisée option arts visuels	3	1%
professionnelle orientation santé/social	11	2%
professionnelle orientation artistique	49	9%
professionnelle orientation technique	129	24%
professionnelle orientation commerciale	229	43%
professionnelle orientation artisanale	14	3%
professionnelle orientation sciences naturelles	40	8%
ensemble	531	100%

Les pôles de formation se caractérisent par des modalités de formation en partie différentes. D'un côté on retrouve les pôles du commerce, des arts appliqués, de la santé et du social, de la nature/environnement ainsi que le pôle technique qui forment plus d'un jeune sur trois dans une structure entièrement scolaire, alors que le pôle de la construction et celui des services et de l'hôtellerie/restauration forment les jeunes à plus de 85% dans un système de formation dual.

Dans la suite de cette partie, les pôles de formation seront systématiquement utilisés comme variable de décomposition, car c'est ainsi qu'est organisée la formation professionnelle à Genève. Cependant si ces pôles recouvrent une réalité organisationnelle et une certaine identité des professions qui y sont apprises, il faut relever qu'ils sont assez hétérogènes, tant du point de vue des exigences des formations (d'une maturité professionnelle à une attestation de formation élémentaire) que des caractéristiques des métiers. Par exemple le pôle technique comprend aussi bien les informaticiens que les conducteurs de véhicules poids lourd. Il s'agit donc d'un découpage pertinent mais relativement sommaire car il occulte une partie de la diversité et/ou de la spécificité de certains métiers particuliers<sup>33</sup>.

### **3.2 Situation générale 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel**

Près d'un tiers des diplômés des filières professionnelles poursuivent une formation une année et demie après avoir obtenu un diplôme de niveau secondaire II. Cette proportion montre d'emblée que les formations professionnelles ne sont pas uniquement des préparations à l'entrée directe dans le monde du travail. Des variations d'amplitude et d'orientation existent, mais la poursuite de formation est attestée dans toutes les filières pour plus de 10% des effectifs.

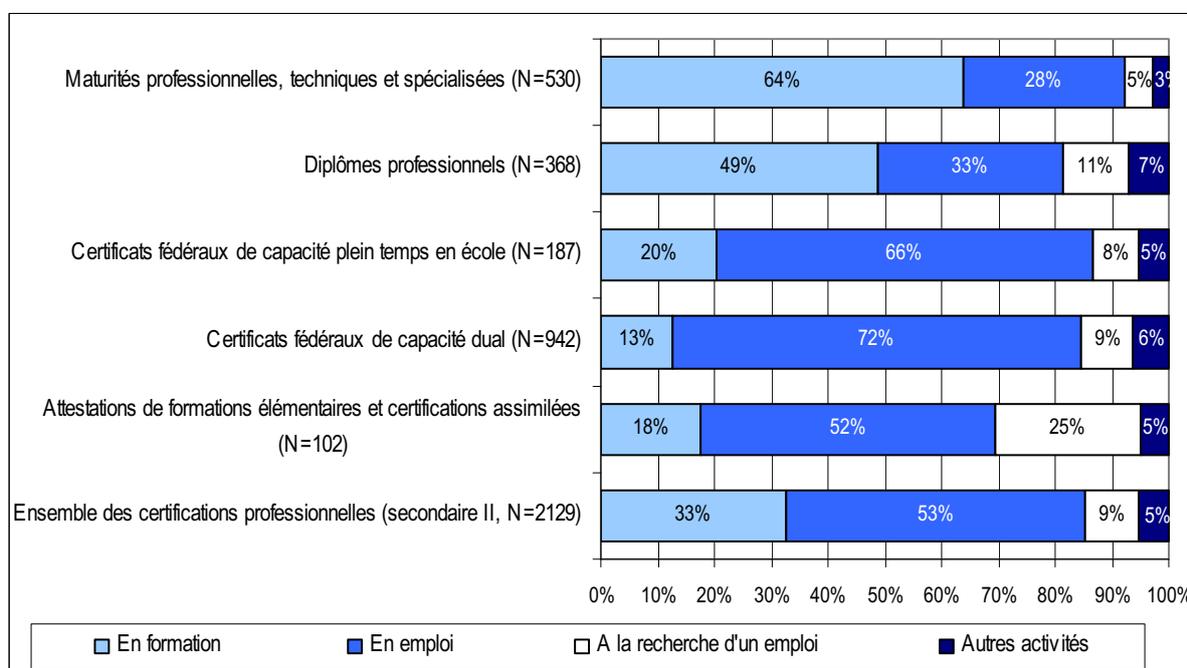
Les jeunes titulaires d'une maturité professionnelle, technique ou spécialisée se situent de manière assez équilibrée dans une logique de « double marché », à savoir la possibilité de choisir entre la poursuite de la formation et l'insertion dans le marché du travail. Leur diplôme leur permet effectivement d'envisager (et a d'ailleurs probablement été choisi pour cette raison) tant de poursuivre des études de niveau tertiaire, ce qu'ils font deux fois sur trois, que de se présenter sur le marché du travail (dans un cas sur trois environ). Le type de maturité semble avoir un rôle significatif dans le choix d'orientation ultérieure. D'un côté les maturités spécialisées et techniques qui tendent à conduire à une poursuite d'études plus fréquente, de l'autre les maturités de « sciences naturelles » et artisanales qui semblent davantage être des diplômes certifiant un surplus de formation facilitant un passage à

<sup>33</sup> Pour une description des pôles de formation, on peut se référer à la brochure du département de l'instruction publique « Après la scolarité obligatoire » (Département de l'instruction publique, 2009).

l'emploi. Entre ces deux termes les titulaires de certificats de maturité commerciaux, artistiques ou du domaine santé/social équilibrent leurs orientations entre études et emplois.

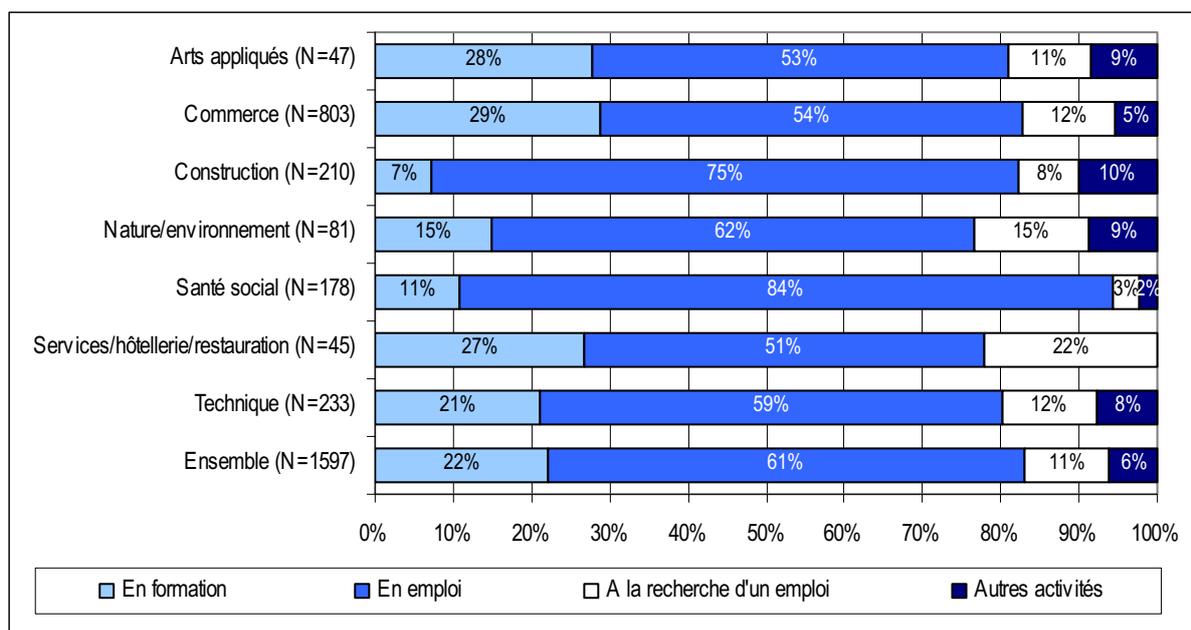
L'orientation des titulaires de certifications de niveau « diplôme et CFC » entre études et travail est fonction des modalités de formation. Plus la formation a été faite dans un cadre scolaire (les diplômes professionnels et dans une certaine mesure les CFC à plein temps en école), plus l'orientation vers une poursuite d'études est grande. A l'inverse, l'apprentissage dual avec alternance entre école et entreprise conduit plus fréquemment vers le marché du travail. La possibilité pour les jeunes qui finissent un apprentissage dual d'intégrer l'entreprise formatrice en qualité de salarié explique sans doute une partie du passage direct à l'emploi. Pour les jeunes titulaires d'une attestation de formation élémentaire ou professionnelle, la poursuite de formation est avérée environ une fois sur cinq. Il s'agit de jeunes qui, après une première attestation, visent un CFC. Cependant la transition vers l'emploi est très majoritaire mais, en regard des autres diplômés, plus difficile avec un taux de recherche d'emploi notablement plus élevé.

**Figure 37. Activités déclarées 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel de niveau secondaire II, selon le type de diplôme (proportions et effectifs pondérés)**

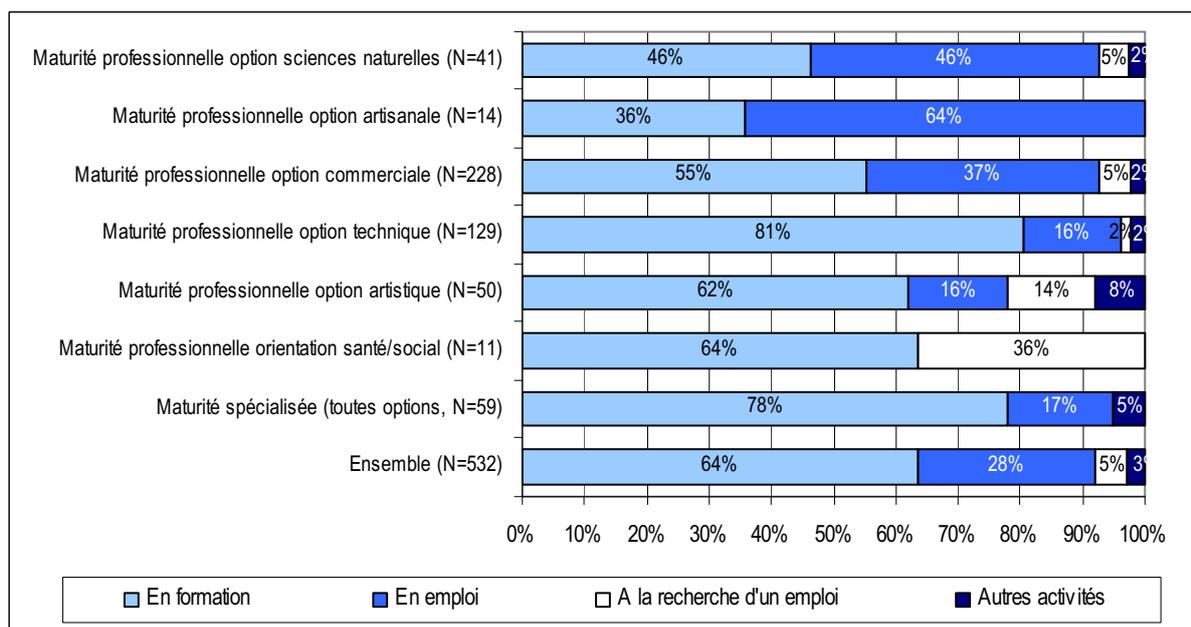


Les distinctions par domaine d'activité sont moins importantes, c'est clairement le type de diplôme qui norme l'orientation entre travail et poursuite de la formation. On ne retiendra de cette distinction que la tendance à la transition professionnelle plus marquée dans les domaines santé/social, de la construction, de la nature et de l'environnement, dans des conditions plus ou moins faciles, comme le montre le taux variable de jeunes en recherche d'emploi 18 mois après le diplôme.

**Figure 38. Activités déclarées 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel de niveau secondaire II 1) selon le domaine professionnel du diplôme, du CFC ou de l'attestation (proportions et effectifs pondérés)**



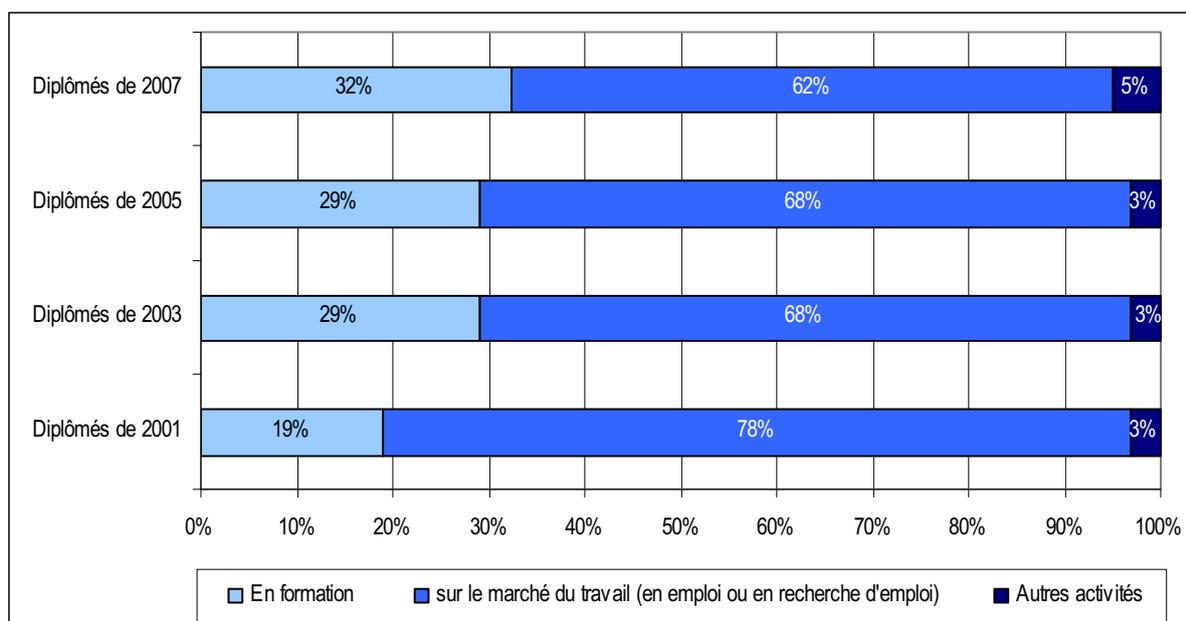
**2) selon le type de maturité professionnelle ou spécialisée (proportions et effectifs pondérés)**



Entre 2001 et 2003, la proportion de jeunes titulaires d'un diplôme professionnel qui poursuit une formation a notablement augmenté ; depuis 2003, elle est relativement stable. Ce mouvement est dû, en toute hypothèse, à la place importante prise entre 2001 et 2003 par les certificats de maturité professionnelle dans l'ensemble des diplômes professionnels de niveau secondaire II, et sa consolidation (voire sa légère augmentation) dans les années qui suivent. Les formations d'un niveau de qualification élémentaire participent également de ce mouvement, mais de manière plus limitée numériquement, certains jeunes passant de l'attestation à une formation de type « CFC » (avec ou sans diminution de la durée de l'apprentissage). Une autre explication tient aux exigences du marché local de l'emploi qui presse les jeunes à obtenir une qualification de haut niveau (par exemple plus de 40%

des emplois à Genève sont occupés par des personnes titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire<sup>34</sup>). Globalement, on retiendra le fait que les formations professionnelles ont tendance à devenir de plus en plus des formations destinées à permettre tant la prise directe d'un emploi qualifié que la poursuite d'une formation au niveau tertiaire.

**Figure 39. Évolution de la répartition entre travail, recherche d'emploi, formation et autres activités chez les jeunes 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel**



Afin de caractériser plus précisément les orientations globales à l'issue d'un diplôme professionnel de niveau secondaire II (formation vs marché du travail), nous avons procédé à une régression logistique binaire qui permet de distinguer les contributions propres à plusieurs dimensions relevant soit de caractéristiques de la formation (type de certification et domaine d'étude), soit de caractéristiques des jeunes (genre, âge d'obtention du diplôme, date d'arrivée à Genève, origine sociale) (*Figure 40*).

Le type de diplôme obtenu structure très fortement cette dichotomie emploi vs formation. En confirmation des résultats précédents, on constate que la maturité professionnelle ou le diplôme professionnel obtenu après une formation en école à plein temps prédisposent largement à la poursuite d'études et notablement moins à l'entrée sur le marché du travail.

Le pôle de formation a également une certaine importance : les domaines de la construction, de la nature et de l'environnement, du commerce, sont, toutes choses égales par ailleurs, plus enclins à orienter leurs jeunes diplômés vers l'emploi. Pour les pôles de la construction, de la nature et de l'environnement, cela confirme les résultats précédents, la poursuite d'études est plus rare dans ces formations. Pour le pôle commerce, cela demande quelques explications complémentaires. En fait, les jeunes du pôle commerce sont assez largement orientés vers la poursuite d'études, mais cela se fait de manière très liée aux modalités d'organisation des filières de formation. Ceux qui obtiennent une maturité professionnelle ou un diplôme poursuivent dans une plus grande proportion leur formation, alors que les titulaires d'un CFC de commerce ou d'une attestation élémentaire dans le domaine du commerce sont plus fréquemment sur le marché du travail que les autres titulaires d'un CFC ou d'une attestation.

<sup>34</sup> OCSTAT (2010b).

**Figure 40. Résultats de la régression logistique portant sur le fait de poursuivre une formation ou d'être sur le marché du travail 18 mois après un diplôme professionnel (N = 896)**

	B	écart-type	test (Wald)	exp (B)
type de diplôme professionnel			131.125***	
maturité professionnelle, technique ou spécialisée	-2.448	0.223	120.239***	0.086
diplôme professionnel	-2.093	0.269	60.497***	0.123
<i>attestation de formation élémentaire ou assimilé</i>	<i>-0.931</i>	<i>0.499</i>	<i>3.475</i>	<i>0.394</i>
<i>CFC à plein temps en école</i>	<i>-0.527</i>	<i>0.369</i>	<i>2.043</i>	<i>0.590</i>
pôle de formation			27.778***	
<i>pôle arts appliqués</i>	<i>-0.286</i>	<i>0.450</i>	<i>0.403</i>	<i>0.751</i>
pôle commerce	0.643	0.290	4.928*	1.903
pôle construction	1.307	0.440	8.805**	3.694
pôle nature/environnement	1.320	0.435	9.213**	3.743
<i>pôle santé/social</i>	<i>-0.351</i>	<i>0.374</i>	<i>0.879</i>	<i>0.704</i>
<i>pôle services/hôtellerie/restauration</i>	<i>-0.248</i>	<i>0.645</i>	<i>0.148</i>	<i>0.780</i>
jeune homme	-0.598	0.193	9.593**	0.550
âge d'obtention du diplôme			19.815***	
âge entre 17 et 19 ans	-1.719	0.548	9.845**	0.179
âge entre 20 et 22 ans	1.186	0.529	5.029*	0.305
<i>âge entre 23 et 25 ans</i>	<i>-0.504</i>	<i>0.580</i>	<i>0.756</i>	<i>0.604</i>
<i>âge d'arrivée à Genève</i>			<i>4.294</i>	
<i>origine sociale (catégorie socioprofessionnelle)</i>			<i>2.591</i>	
constante	2.480	0.659	14.162***	11.939

N.B. 41% de la variance expliquée par le modèle (Nagelkerke - RSquare).

Situation de référence : une jeune femme de plus de 26 ans, née à Genève ou arrivée à Genève avant 6 ans, titulaire d'un CFC obtenu à la fin d'un apprentissage dual dans le pôle technique.

Variable prédite : se retrouver 18 mois après le diplôme dans une formation (quelle qu'elle soit) vs sur le marché du travail (en emploi ou en recherche d'emploi). Les autres situations sont exclues de l'analyse.

Signification statistique : \*p<.05, \*\* p<.01, \*\*\*p<.001. Les modalités qui ne répondent pas aux exigences du test sont en italiques gris clair.

L'indice exp (B) donne le rapport des chances, entre la modalité considérée et la situation de référence, d'avoir la caractéristique recherchée, dans ce cas se retrouver sur le marché du travail.

Les jeunes hommes poursuivent plus souvent une formation après le diplôme professionnel, alors que les jeunes femmes se dirigent plus fréquemment vers l'emploi. L'explication de cette différence est complexe mais deux hypothèses peuvent être avancées dans le cadre de ce travail. Les choix d'orientation professionnelle sont assez différents entre jeunes hommes et jeunes femmes (selon le stéréotype de genre avec des hommes surreprésentés dans des professions techniques et instrumentales et des femmes plus présentes dans les professions des soins aux personnes notamment). Bien que nous ne puissions pas le voir clairement au niveau d'un découpage par pôle, il est possible que, dans le détail des métiers, les formations professionnelles plus souvent occupées par les jeunes hommes soient celles qui suscitent ou qui impliquent davantage la poursuite d'une formation (par exemple la filière des métiers techniques, suivie d'une maturité technique et de l'entrée dans une HES, comme on peut le voir dans les *Figures 38 et 41*). L'autre hypothèse fait référence au niveau scolaire. Les filles et les jeunes femmes ont généralement des résultats scolaires meilleurs que les garçons et les jeunes hommes. Fortes de cette différence, au niveau du secondaire II les jeunes femmes s'orientent

d'avantage que les jeunes hommes dans les filières de formation généraliste et d'un haut niveau d'exigence (à Genève : le Collège). Donc, dans les filières professionnelles, les jeunes femmes sont plus souvent d'un niveau scolaire moindre (car les autres sont au Collège) et sont en conséquence moins nombreuses à poursuivre une formation après un premier diplôme de niveau secondaire II. Orientations selon le genre, différentiel de niveau scolaire et attraction différente pour les formations générales vs professionnelles nous semblent rendre compte de cet écart entre jeunes femmes et jeunes hommes dans le fait de poursuivre une formation (essentiellement au niveau tertiaire) ou d'entrer sur le marché du travail après un diplôme professionnel.

L'âge d'obtention du diplôme a également une incidence sur la poursuite d'études. Les plus jeunes diplômés (les moins de 20 ans, et également dans une certaine mesure les moins de 23 ans) continuent leur formation plus fréquemment que les autres. Il est probable que les diplômés les plus âgés aient connu des parcours de formation antérieurs assez sinueux et complexes (redoublement, réorientations, parfois multiples), aussi la poursuite d'une formation devient-elle plus hypothétique. D'autre part, à plus de 23 ans, davantage de jeunes doivent faire face à des obligations sociales plus difficilement compatibles avec un statut d'étudiant (obligations familiales par exemple).

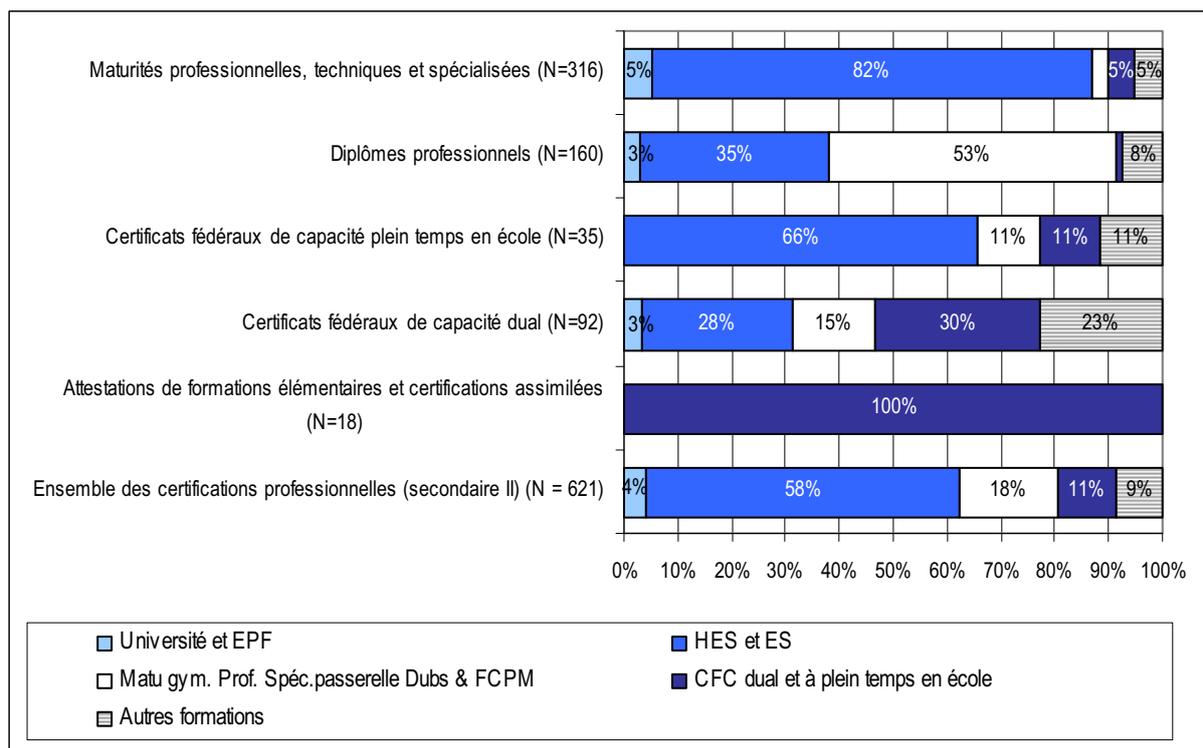
En revanche, l'orientation vers la formation ou le marché du travail des jeunes diplômés de la formation professionnelle est indépendante de l'origine sociale. Alors que cette dimension est assez nettement liée à la réussite scolaire et au choix d'orientation au début du secondaire II, pour cet aspect de la transition, l'influence du milieu social de provenance est nulle.

### **3.3 La poursuite de la formation**

Le type de formation poursuivie après un diplôme professionnel de niveau secondaire II est tributaire dudit diplôme. Globalement, trois modèles d'orientations post-diplômes se dessinent. D'abord une orientation essentiellement dirigée vers des études de niveau tertiaire, souvent une HES. C'est le cas de 70 à 90% des jeunes qui poursuivent une formation après une maturité professionnelle, après un diplôme ou un CFC à plein temps en école (via une maturité professionnelle post-diplôme ou CFC). Ensuite une orientation quasi équilibrée entre des études de niveau tertiaire (HES essentiellement), d'autres études secondaires professionnelles publiques et des formations professionnelles privées (« autres formations » dans la *Figure 41* ci-dessous). C'est le cas des jeunes qui poursuivent leur formation après l'apprentissage dual. Enfin, après une certification de niveau élémentaire, une orientation exclusive vers les apprentissages menant au CFC.

Cette « typologie » des poursuites d'étude après la certification professionnelle est structurée par le type de diplôme et assez peu par le domaine d'activité en tant que tel. Si le domaine de la construction et celui des services et de l'hôtellerie/restauration débouchent peu souvent sur des études de niveau tertiaire, c'est en raison d'une faible proportion de jeunes effectuant leur maturité professionnelle.

**Figure 41. Détail de la formation suivie 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel, selon le type de diplôme (proportions et effectifs pondérés)**

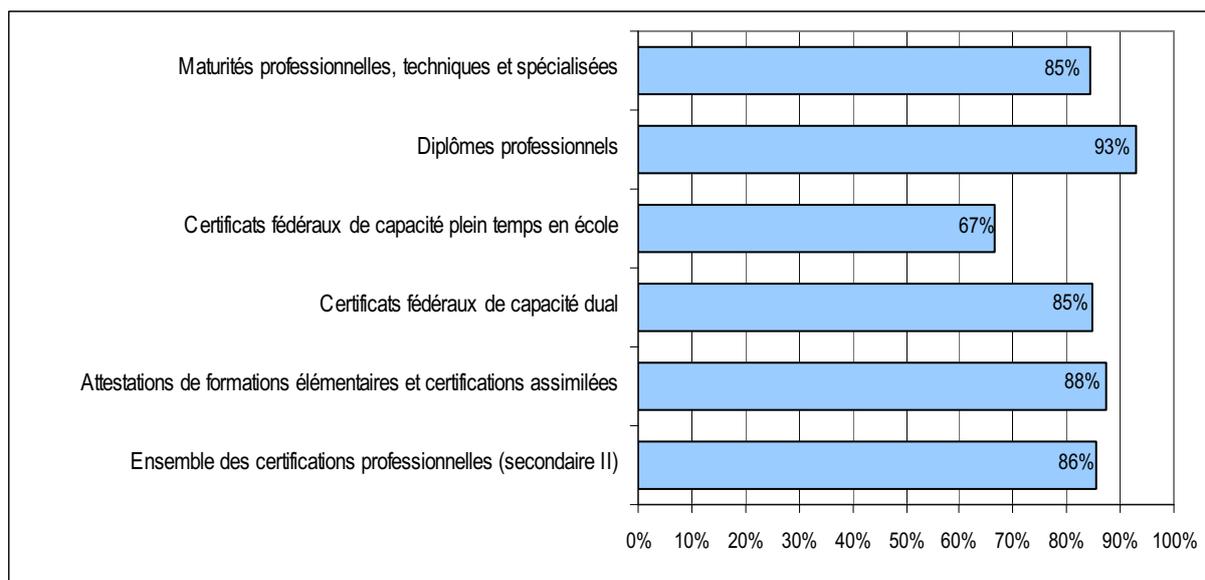


EPF = Écoles polytechniques fédérales ; HES et ES = Hautes écoles spécialisées et Écoles supérieures ; passerelle Dubs = année propédeutique permettant l'accès à l'université pour les détenteurs d'une maturité professionnelle ; FCPM = Formation commerciale pour porteurs de maturité. La rubrique « Autres formations » comprend quelques poursuites de formation à l'École de culture générale et pour l'essentiel des formations professionnelles privées ou des formations en langue.

Les études envisagées, si elles sont variées, sont en revanche unanimement enracinées dans le contexte local. Près de 9 fois sur 10 la poursuite d'études se fait dans le canton de Genève, et lorsque ce n'est pas le cas, les études se font dans le canton de Vaud pour l'essentiel, assez rarement dans d'autres cantons et moins encore à l'étranger. En fait, les deux variations à cet ancrage cantonal concernent les titulaires d'un CFC dual qui poursuivent leur formation un peu plus souvent que la moyenne dans le canton de Vaud et les titulaires d'une maturité professionnelle qui fréquentent un peu plus souvent d'autres cantons suisses dans la poursuite de leurs études, probablement en raison de filières d'études spécifiques dans les HES (par exemple la filière économie et tourisme dans le canton du Valais).

Cette situation est un signe de la densité des possibilités de formation du territoire genevois qui accueille une palette quasiment exhaustive des filières de formation suisses et d'un désir de mobilité probablement assez faible de la part des jeunes diplômés des formations professionnelles.

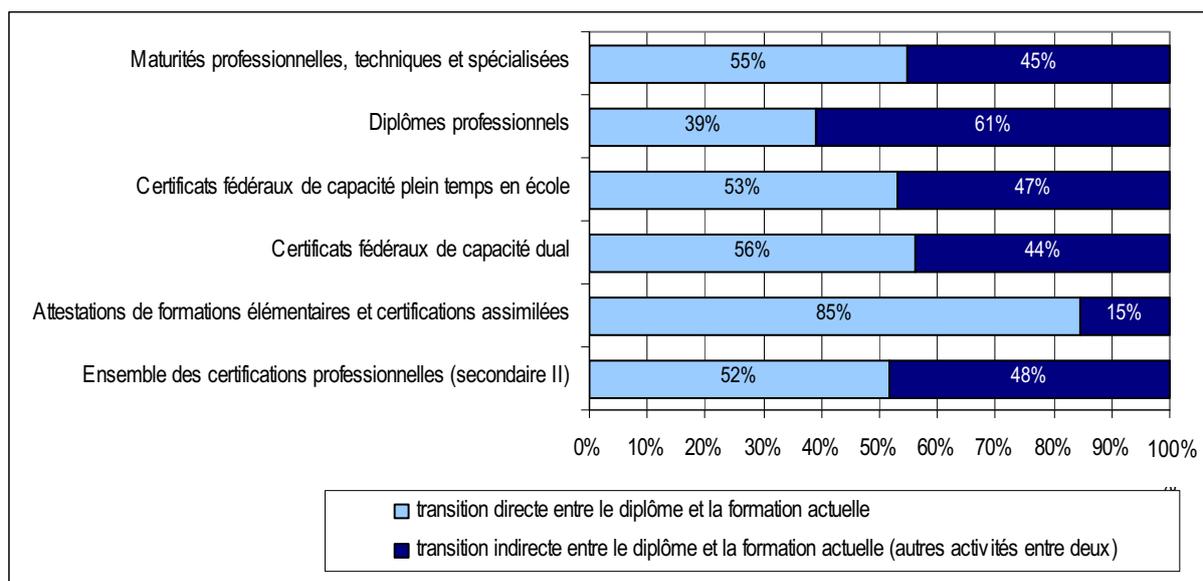
Figure 42. Proportion de jeunes diplômés poursuivant leur formation à Genève



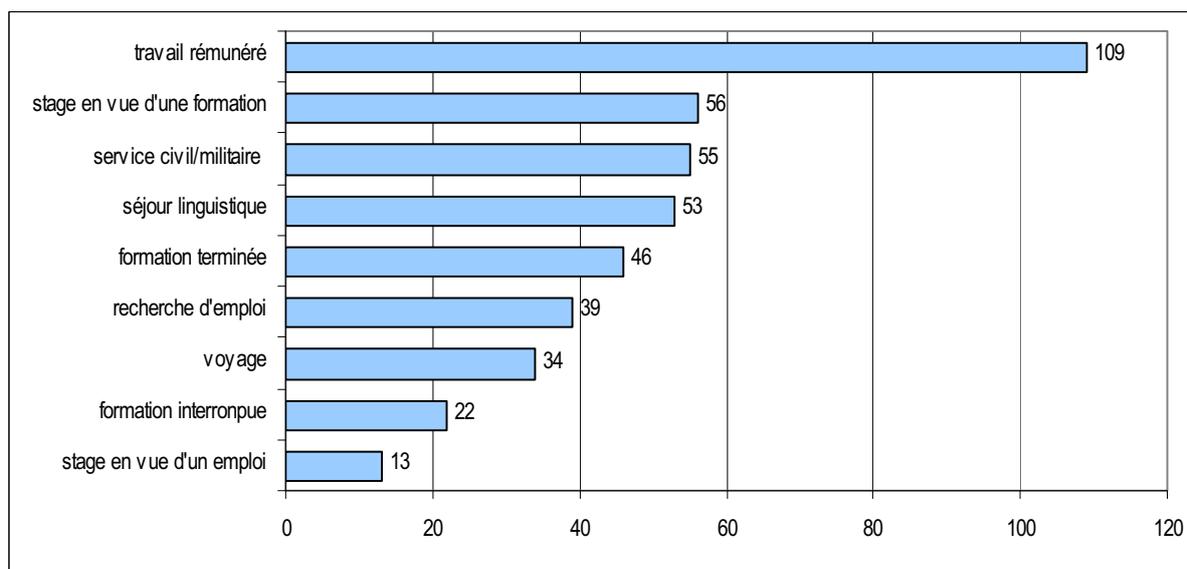
Presque une fois sur deux, la transition entre le diplôme professionnel et la poursuite de la formation n'est pas directe. La poursuite prend alors souvent le forme d'une « reprise » de la formation, sauf pour les quelques jeunes titulaires d'une attestation, qui continuent directement leur formation vers un CFC. Les activités transitoires qui s'inscrivent entre la formation certifiée et celle suivie 18 mois après sont principalement des insertions dans le monde du travail (travail rémunéré le plus souvent ou stages professionnels) ou des tentatives d'insertion dans ce monde (période de recherche d'emploi). Des formations intermédiaires sont également souvent citées. Il s'agit de formations institutionnalisées comme l'accomplissement d'une maturité professionnelle ou spécialisée post-CFC ou diplôme, voire une première poursuite de formation qui s'est soldée par une réorientation dans la formation actuelle, ou de formations moins institutionnalisées comme les stages linguistiques. Les obligations citoyennes (service civil ou militaire) sont également des motifs de parenthèse dans la formation ainsi que les activités purement de loisirs (les voyages ou les vacances par exemple) qui sont très nettement minoritaires.

Figure 43. Transition entre le diplôme et la formation suivie 18 mois après

1) Transition directe vs indirecte (proportions)



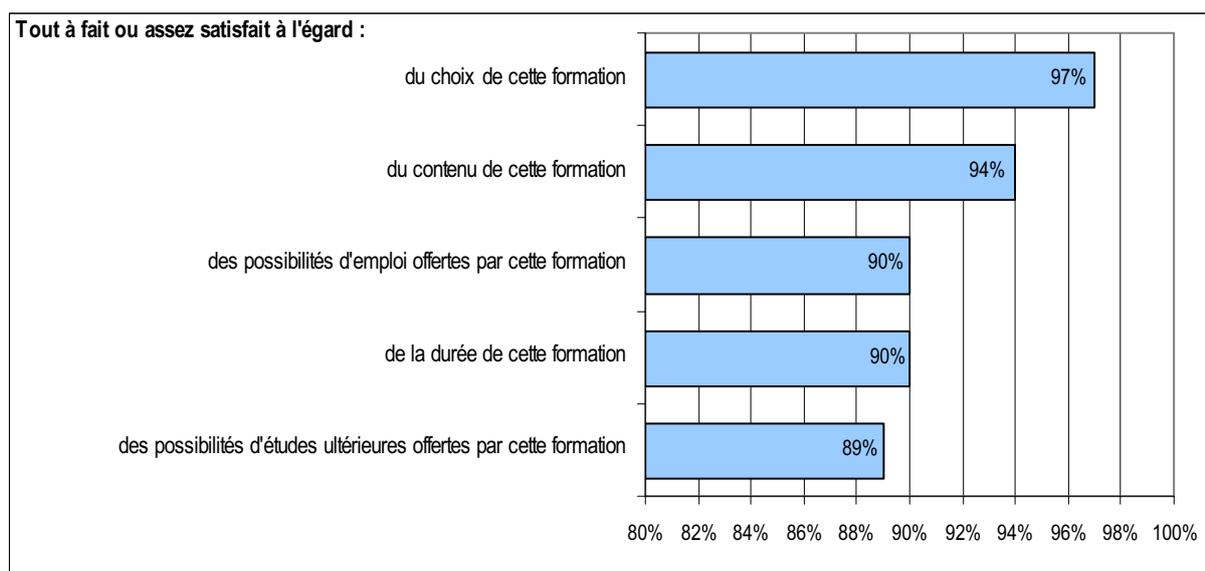
2) Activités exercées entre le diplôme et la formation suivie 18 mois après lors des transitions indirectes (N = nombre de personnes ayant exercé ladite activité)



N.B. Le graphique compte 427 activités exercées par 291 personnes. Cela signifie que certaines personnes ont exercé plusieurs activités entre l'obtention du diplôme et le début de la formation suivie 18 mois après.

L'appréciation de la formation suivie au moment de l'enquête est dans l'ensemble très positive. Le choix d'orientation est clairement confirmé (97% de satisfaction quant au choix et 94% quant au contenu de la formation) et les possibilités de valoriser la formation sont à peine jugées moins positivement (90% et 89% de satisfaction à l'égard des possibilités d'emploi et de poursuite d'études ultérieures), le tout dans une durée d'études jugée plutôt adéquate (90% de satisfaction). Il n'y a que très peu de différences selon le titre envisagé (données non représentées). Les diplômés qui poursuivent une formation en maturité professionnelle trouvent un peu plus souvent que la durée des études envisagées n'est pas adéquat (trop longue par hypothèse), constat qu'ils partagent avec ceux qui ont raccordé des études universitaires. Ces derniers éprouvent en outre quelques insatisfactions pour les possibilités d'emploi, comme s'ils « marquaient » ainsi le passage vers des études moins orientées sur des métiers.

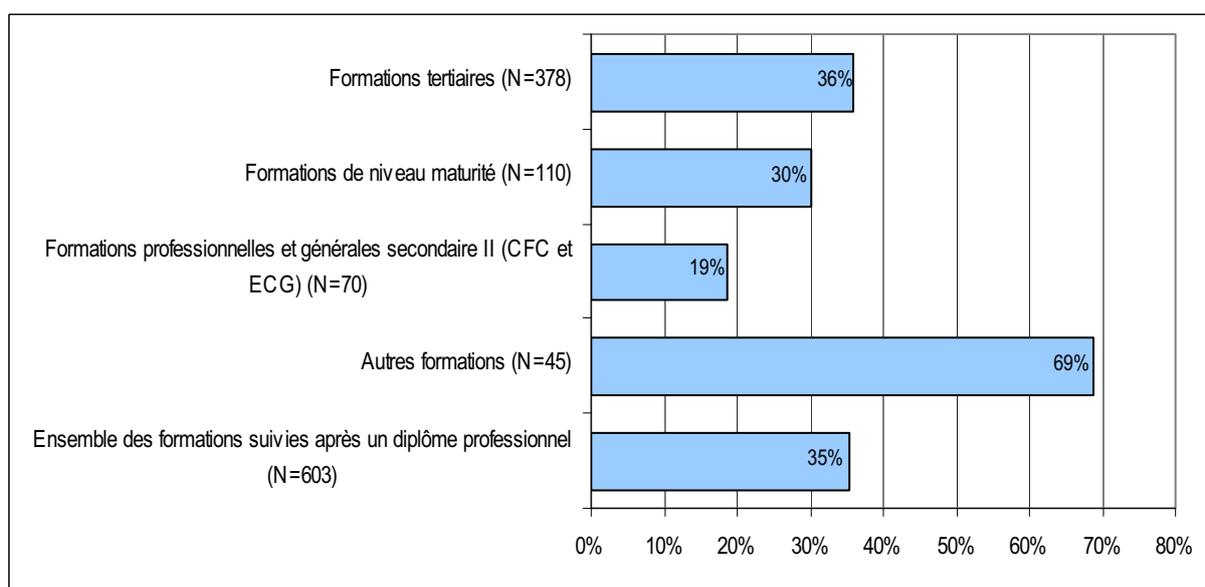
**Figure 44. Appréciation de la formation suivie au moment de l'enquête (proportions)**



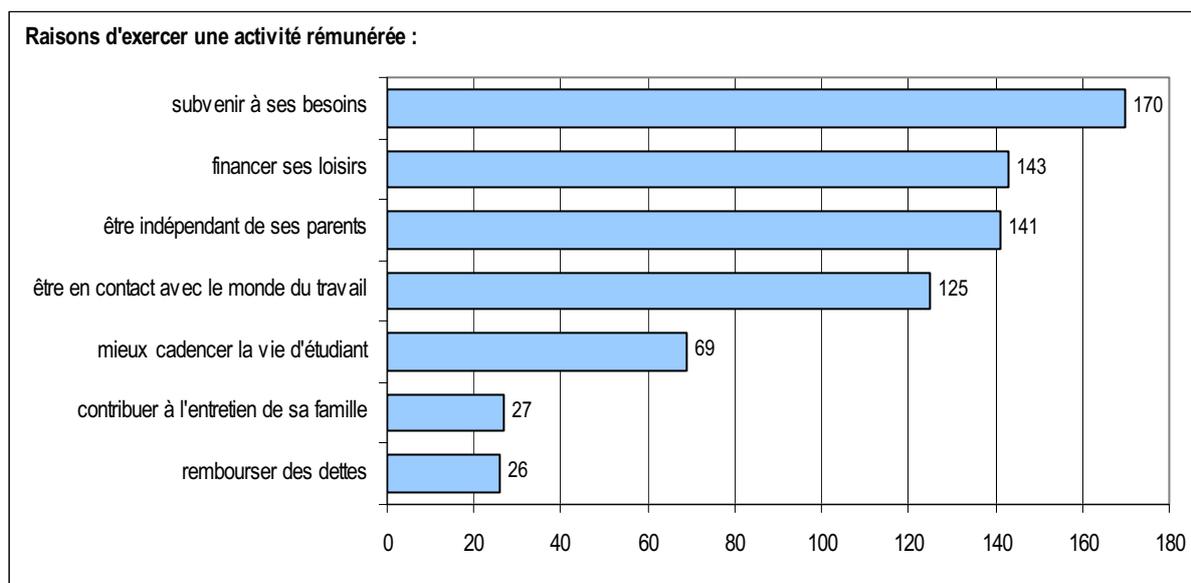
Un tiers des diplômés de la formation professionnelle qui poursuivent leur formation le font en exerçant une activité rémunérée parallèle. Alors que pour ceux qui poursuivent une formation de niveau secondaire II type CFC ou diplôme scolaire, ce taux est de moins de 20%, il est de 2/3 pour ceux qui fréquentent une école professionnelle privée. Cela signifie probablement pour ces derniers une formation qui ne se déroule pas toujours à plein temps sur la totalité de l'année scolaire. Cette activité économique est jugée indispensable pour 115 personnes sur les 263 qui déclarent en avoir une. La raison du cumul formation/emploi est avant tout une raison d'indépendance économique (subvenir aux besoins, financer des loisirs, être indépendant des parents) et en second lieu un motif d'insertion (contacts avec le monde du travail et cadencer la vie d'étudiant). L'entretien de la famille ainsi que la nécessité de rembourser des dettes sont des motifs plus marginaux, encore que pas totalement absents.

**Figure 45. Travail complémentaire aux études pour les diplômés de la formation professionnelle**

**1) Proportion de jeunes diplômés en formation professionnelle, qui travaillent en parallèle à la poursuite de leur formation (N pondéré)**



## 2) Raisons du cumul emploi rémunéré et formation (N = nombre de raisons évoquées)



N.B. La liste comprend 701 raisons de travailler pour 263 personnes. Cela signifie que certaines personnes ont cité plusieurs raisons d'exercer une activité rémunérée. Aucun détail de temps de travail n'est possible, les données sont trop lacunaires sur cette dimension.

Au total, la minorité qui poursuit une formation 18 mois après une certification professionnelle n'est pas marginale (un tiers environ) et plutôt en augmentation, signifiant que la formation professionnelle devient également un choix d'orientation dont l'objectif est la poursuite d'études longues, exigeantes, reconnues et dans des domaines très variés. La distinction entre formations gymnasiales orientées vers les études et formations professionnelles orientées vers la vie active est de moins en moins forte, même si les transitions restent numériquement très différentes dans ces deux domaines respectifs. La poursuite de la formation après le diplôme montre nettement trois profils différents : la poursuite vers une certification secondaire II après une attestation pour certains jeunes au passé scolaire difficile, la double certification professionnelle de niveau secondaire II pour certains qui élargissent la gamme de leurs compétences (ceux qui font un deuxième CFC par exemple) et, pour les plus nombreux, des études de niveau tertiaire (via un certificat de maturité). Dans tous les cas les jeunes concernés décrivent une situation de formation positive, souvent articulée à des tentatives d'insertions partielles dans le monde du travail (entre deux formations ou en parallèle à leur formation), afin notamment de gagner leur indépendance économique.

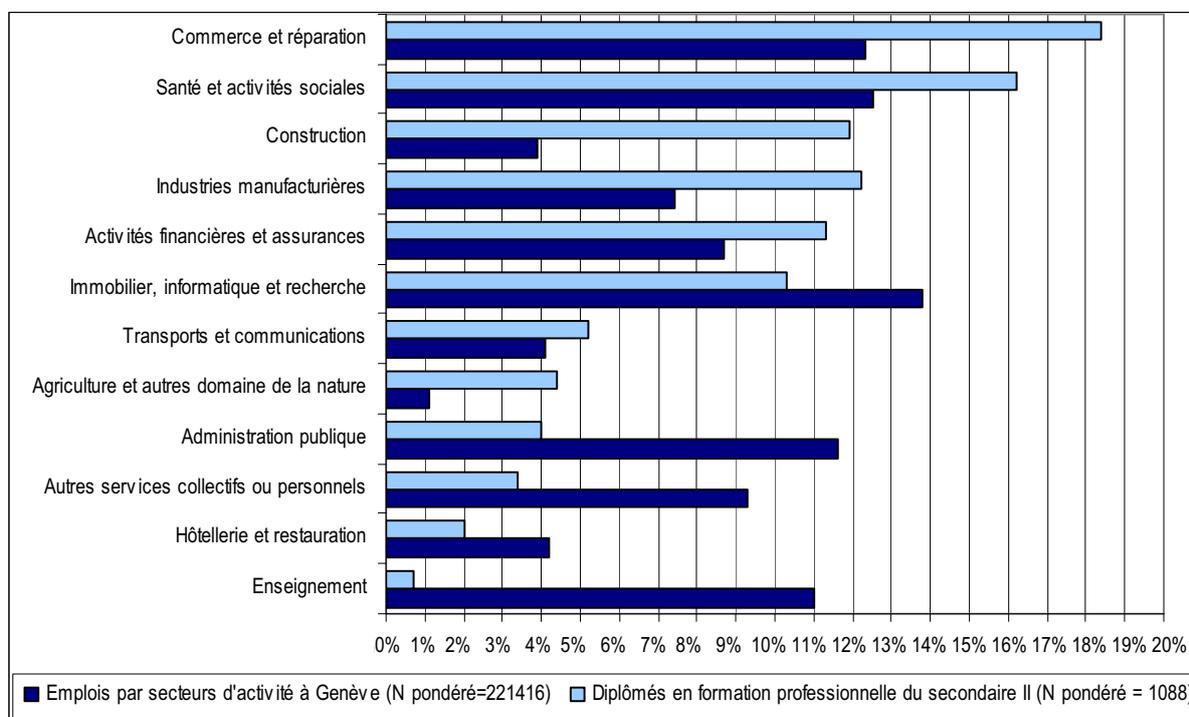
### 3.4 La transition à la vie active

Après un diplôme professionnel, le passage à la vie active est l'orientation la plus fréquente, que cette transition se fasse directement par une prise d'emploi ou par des périodes plus ou moins longues et répétées de recherche d'emploi. Trouver un emploi est un premier défi, trouver un emploi correspondant à ses qualifications en est un plus grand encore.

Dans une première approche on remarque dans le tableau ci-dessous les domaines professionnels qui emploient prioritairement les titulaires d'un diplôme professionnel de niveau secondaire II. Le commerce (incluant banques et assurances), la santé et les activités sociales, la construction et les industries du secteur secondaire sont les domaines d'activités qui constituent les principaux débouchés de cette population. A l'inverse les domaines de l'informatique, de la recherche, des services et de l'hôtellerie/restauration, de l'enseignement ou les administrations publiques tendent à recruter proportionnellement moins de jeunes diplômés du secondaire II, de même pour la catégorie « autres services ». Il s'agit de domaines où les exigences de formation sont généralement d'un autre niveau,

plus souvent d'un niveau tertiaire dans les domaines de l'enseignement, de l'informatique et de la recherche alors que le domaine de l'hôtellerie occupe probablement davantage de personnes sans formation ou, étant donné la forte mobilité des actifs de ce domaine, des personnes formées ailleurs.

**Figure 46. Répartition des titulaires d'un diplôme professionnel de niveau secondaire II selon le domaine d'activité de l'entreprise qui les emploie, comparaison avec la répartition de l'ensemble de la population active du canton de Genève (proportions)**



Sources : EOS 07 et ESPA 08.

N.B. La définition des domaines professionnels est celle de l'Enquête suisse sur la population active (ESPA). Les « autres services collectifs ou personnels » regroupent les activités de services culturels (p. ex. bibliothèque, presse), artistiques (p. ex. théâtre, télévision), techniques (p. ex. voirie) ou encore des services personnels (coiffure, esthétique).

Néanmoins, la concordance entre le domaine de formation (pôle) et celui d'exercice du métier est assez grande (V de Cramer de 0.58). Cela donne une image de plutôt bonne concordance entre les formations professionnelles dispensées et les activités économiques des entreprises. Certains pôles semblent cependant un peu plus « profilés » vers des activités spécifiques : c'est particulièrement le cas des métiers de la santé, du social, du commerce et de la construction ainsi que des métiers techniques. A l'inverse, les domaines « services et hôtellerie/restauration » et « nature et environnement » semblent donner lieu à davantage de réorientations professionnelles qui interviennent rapidement après la fin des études. Mais pour ces deux derniers, l'interprétation doit être prudente car elle se fonde sur des effectifs assez faibles.

**Figure 47. Relations entre le pôle de formation du jeune diplômé et le domaine d'activité de l'entreprise qui l'emploie (% de diplômés par pôle dans les différents domaines d'activités)**

	arts appliqués	commerce	construction	nature et environnm <sup>t</sup>	santé/ social	services et hôtel./rest.	technique
agriculture				54%			
industrie	40%		18%			46%	30%
construction			66%				12%
commerce	17%	25%					
réparation							23%
hôtellerie							
transport et comm.							11%
banque/ass/immo/info		31%					
immobilier							
informatique							
act. spc. scient. et tech.	26%						
administration							
enseignement							
santé				14%	48%		
social					32%		
autres services						32%	
effectifs pondérés	100% = 35	100% = 503	100% = 159	100% = 67	100% = 152	100% = 22	100% = 156

Abréviations : « transport et comm. » désigne le domaine du transport et des communications ; « banque/ass/immo/info » désigne les entreprises du domaine bancaire, les assurances, les entreprises immobilières et les entreprises d'informatique ; « services et hôtel./rest. » désigne le pôle de formation des services et de l'hôtellerie/restauration ; « act. spc. scient. et tech. » désigne les activités spécialisées, scientifiques et techniques (architecture et publicité particulièrement, pour le pôle arts appliqués).

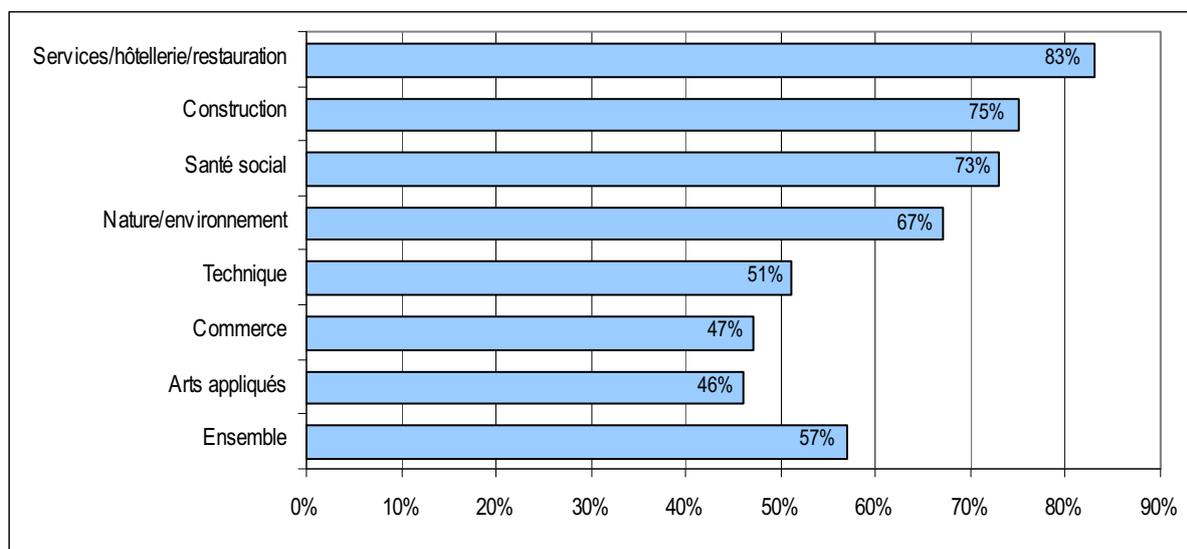
Seuls les pourcentages supérieurs à 10% ont été représentés. Test de corrélation entre le pôle de formation et le domaine d'activité de l'entreprise : V de Cramer = 0.58, p<0.001.

D'un point de vue plus subjectif, les jeunes diplômés déclarent près de 6 fois sur 10 que l'emploi qu'ils occupent est en parfaite adéquation avec la formation qu'ils ont terminée. Si l'adéquation entre formation et emploi n'a pas été jugée optimale, elle a été jugée, dans la grande majorité des cas, en partie adéquate au métier exercé. Il y a très peu de déclaration de non-correspondance entre formation suivie et métier exercé. Paradoxalement, c'est dans le domaine des services et de l'hôtellerie/restauration que ce sentiment de parfaite adéquation est le plus fort, alors que nous avons observé (ci-dessus) de nombreuses réorientations dans des domaines professionnels connexes (mais là encore avec des effectifs faibles). Ensuite ce sont les pôles de formation de la santé, du social, de la construction, de la nature et de l'environnement qui comptent le plus de jeunes jugeant très favorablement l'adéquation entre formation et emploi. Pour les domaines techniques, artistiques et du commerce, le rapport entre activité exercée et métier appris est moins fort, probablement en raison des caractéristiques des filières de formation qui sont parfois plus génériques et qui s'adressent à des occupations professionnelles plus diversifiées. Le type de diplôme peut également expliquer cette différence, les diplômes scolaires (essentiellement l'École de commerce) et certificats de maturité semblent moins en phase directe avec un exercice professionnel spécifique et sont surreprésentés dans les pôles technique, artistique et commercial.

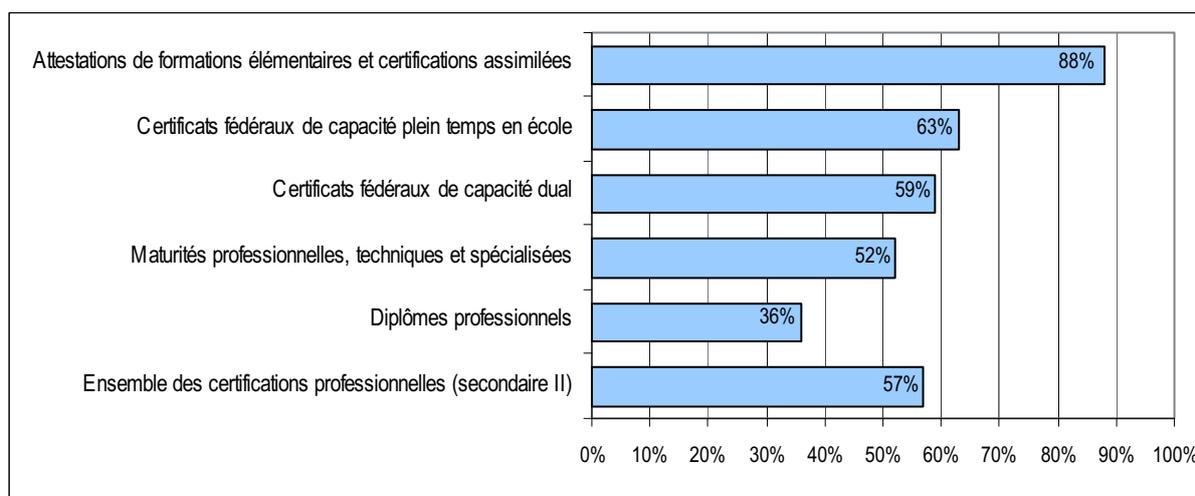
Pour les titulaires d'une attestation de formation élémentaire (ou certification assimilée), bien que le passage à l'emploi soit assez difficile (risque de chômage élevé), les jeunes qui travaillent déclarent à la quasi unanimité que leur métier correspond parfaitement à leur formation.

**Figure 48. Estimation de l'adéquation entre la formation reçue et l'emploi exercé**

**1) Pourcentage de déclaration d'une parfaite adéquation entre l'emploi exercé et le diplôme, par pôle de formation (N pondéré = 1110)**



**2) Pourcentage de déclaration d'une parfaite adéquation entre l'emploi exercé et le diplôme, par type de diplôme (N pondéré = 1105)**



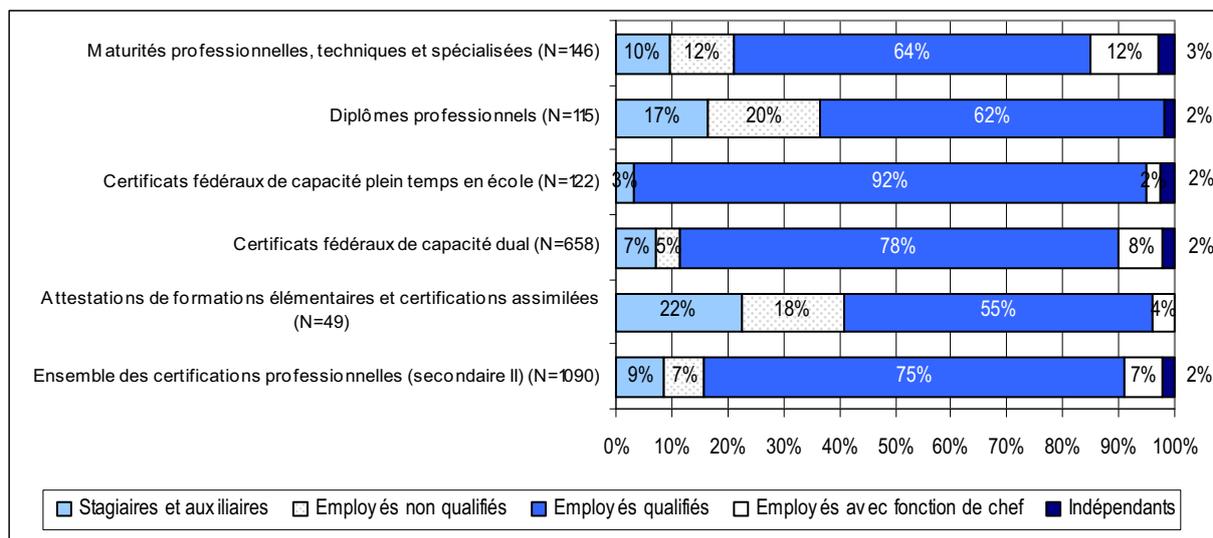
Concernant les conditions de travail, il faut relever que la transition à la vie active est essentiellement locale. Dans plus de 9 cas sur 10 (91%), le lieu de travail déclaré est situé dans le canton de Genève. Les autres cas sont essentiellement des jeunes qui travaillent dans le canton de Vaud, issus principalement des pôles technique, nature et environnement, et construction. Les emplois du secteur tertiaire sont davantage concentrés dans la cité genevoise.

Le contrat de travail à durée indéterminée avec un statut d'employé/ouvrier qualifié est la norme (78% des cas). Les jeunes possédant des attestations de moindre qualification sont plus souvent dans des situations précaires (stagiaires/auxiliaires ou employés non qualifiés). C'est le cas également pour les titulaires d'un diplôme scolaire (de commerce essentiellement), qui en plus sont proportionnellement plus nombreux à avoir un contrat à durée déterminée et/ou une durée du travail qui ne correspond pas à leurs souhaits. Leur diplôme est probablement moins bien articulé aux exigences de production immédiate des employeurs et nécessite, pour certains, une période de transition/adaptation plus longue avant un emploi stable. D'une manière générale, les formations scolaires (diplôme, CFC à plein temps en école et maturité professionnelle) débouchent, 18 mois après le diplôme, plus fréquemment que les

formations duales sur des situations d'emploi encore peu stabilisées, et ceci particulièrement pour les diplômés des domaines artistiques, de la nature et de l'environnement. Relevons que l'insertion dans le monde du travail passe pour tous par le salariat. Le travail indépendant est très marginal (2%).

**Figure 49. Situation de travail 18 mois après l'obtention d'un diplôme professionnel (pourcentages et effectifs pondérés)**

**1) Statut de l'emploi selon le diplôme obtenu**



N.B. En tenant compte des différents diplômes, les pôles ne se différencient quasiment pas sur cette dimension. La répartition par pôle n'est donc pas représentée.

**2) Type de contrat et durée du travail par pôle et par diplôme obtenu**

	arts appliqués	commerce	construction	nature et environnm <sup>t</sup>	santé/ social	services et hôtel./rest.	technique
contrats à durée déterminée	27%	15%	7%	22%	16%	0%	12%
durée du travail inférieur à 25 heures par semaine	11%	8%	2%	11%	8%	0%	5%
temps de travail subi	29%	14%	10%	18%	14%	18%	7%

	maturités prof./spéc.	diplômes prof.	CFC en école à plein temps	CFC dual	attestations form. élém.	ensemble
contrats à durée déterminée	17%	24%	21%	11%	10%	14%
durée du travail inférieur à 25 heures par semaine	2%	13%	6%	6%	13%	7%
temps de travail subi	16%	17%	20%	11%	8%	13%

Abréviations : « services et hôtel./rest. » désigne le pôle de formation des services et de l'hôtellerie/restauration ; « maturités prof./spéc. » désigne les maturités professionnelles techniques et spécialisées ; « attestations form. élém. » désigne les attestations de formation élémentaire et les certificats assimilés.

Les proportions qui montrent une précarité de l'emploi nettement supérieure à la moyenne (temps de travail subi et contrat à terme) ont été mis en évidence (cases colorées).

Les jeunes travailleurs ont une vision plutôt positive de leur emploi en termes de revenus, d'horaires et de perspectives futures, les déclarations d'insatisfaction sont rares. Quelques variations sont perceptibles, les horaires difficiles et les revenus jugés insuffisants par les diplômés du secteur des services et de l'hôtellerie/restauration. Horaires difficiles qu'ils partagent avec les diplômés du pôle nature et environnement. Par ailleurs, les diplômés qui ont suivi un cursus entièrement en école (diplômes professionnels et dans une moindre mesure CFC en école à plein temps) voient leurs perspectives professionnelles légèrement moins bonnes que les autres.

Les jeunes qui ont obtenu une attestation de formation élémentaire sont eux particulièrement satisfaits de leur emploi. Cette configuration de réponses est récurrente et révèle la situation comparative des différentes populations diplômées. Étant donné les difficultés scolaires antérieures des jeunes en question, le passage à l'emploi après une qualification était un pari loin d'être gagné, aussi la satisfaction est-elle comparativement plus grande lorsque cela se produit. On retrouve souvent ce jugement extrêmement favorable des jeunes dans la situation la moins qualifiée ou la moins qualifiante dans les enquêtes qui recueillent l'opinion de jeunes en difficultés dans leur formation<sup>35</sup>.

**Figure 50. Évaluation du travail par pôle et par diplôme obtenu (pourcentages)**

<b>tout à fait ou plutôt satisfait :</b>	arts appliqués	commerce	construction	nature et environnm <sup>t</sup>	santé/ social	services et hôtel./rest.	technique
de la rémunération	79%	76%	77%	77%	75%	52%	72%
du contenu de l'emploi	89%	91%	91%	93%	93%	88%	88%
des perspectives de carrière	79%	74%	77%	65%	67%	71%	65%
des horaires de travail	100%	86%	89%	76%	86%	63%	89%

<b>tout à fait ou plutôt satisfait :</b>	maturités prof./spéc.	diplômes prof.	CFC en école à plein temps	CFC dual	attestations form. élém.	ensemble
de la rémunération	82%	75%	73%	73%	91%	75%
du contenu de l'emploi	89%	86%	86%	92%	96%	91%
des perspectives de carrière	88%	68%	62%	71%	92%	72%
des horaires de travail	88%	85%	81%	87%	88%	86%

Abréviations : cf. Figure 49.

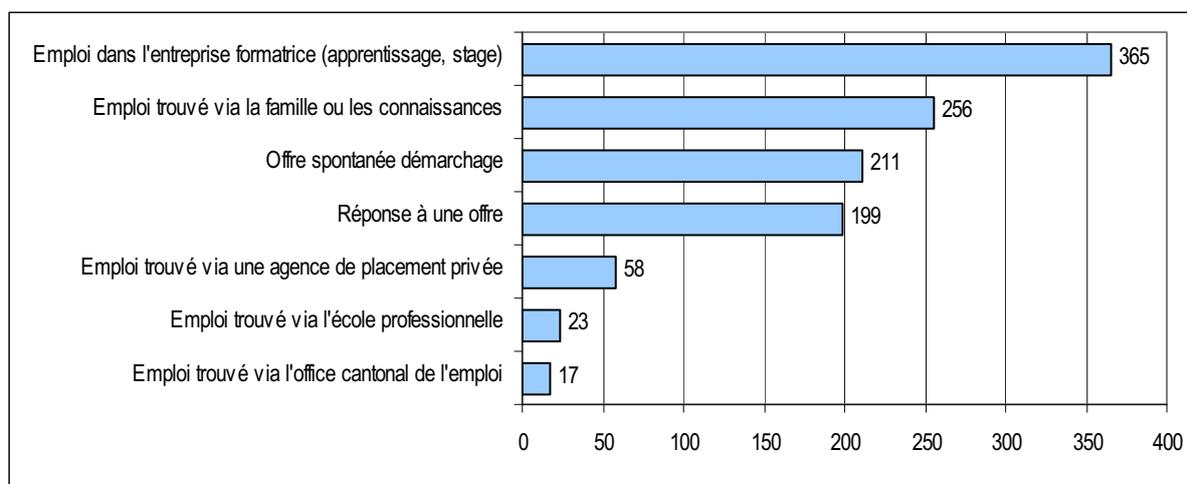
Les proportions qui montrent une moindre satisfaction notable ont été mises en évidence (cases colorées).

L'emploi occupé 18 mois après le diplôme professionnel est dans environ 1/3 des cas la poursuite du travail dans l'entreprise formatrice en qualité d'employé, que ce soit après un apprentissage dual ou un stage de formation. La formation professionnelle en alternance semble alors un bon moyen pour les jeunes d'obtenir un premier emploi et un bon moyen pour une entreprise de recruter une partie de son personnel. Ensuite, par ordre d'importance dans les modalités qui permettent d'accéder à l'emploi, on trouve les réseaux de connaissances familiaux ou non, puis les démarches personnelles spontanées, enfin les démarches de réponse à une annonce. Les jeunes recourent peu aux organisations d'aide au placement (privées ou publiques), et ils n'évoquent pas davantage des possibilités d'embauches qui

<sup>35</sup> Notamment dans une enquête sur les jeunes fréquentant des structures de transitions scolaires et professionnelles (Evrard, Hexel, Kaiser, Lurin, Marina Decarro, Rastoldo et Soussi, 2003).

auraient transité (de manière formelle ou non) par l'école professionnelle. Ce modèle de transition vers l'emploi n'est que peu différencié par le pôle de formation, c'est plutôt le type de diplôme qui en détermine la forme. Rester dans l'entreprise formatrice n'est bien entendu possible que pour les formations en alternance ou avec stages longs (CFC dual, attestation de formation élémentaire, maturité professionnelle). Les titulaires de diplômes ou de CFC acquis à plein temps en école, ainsi que nombre de titulaires d'une maturité passent davantage par les offres spontanées ou provoquées, étant donné qu'ils ont moins de contacts directs avec des entreprises. Les écoles professionnelles globalement peu présentes semblent surtout aider à l'embauche les titulaires d'une attestation élémentaire (dans une moindre mesure les titulaires d'un CFC obtenu à plein temps en école). En revanche, les réseaux de connaissances semblent fortement sollicités quel que soit le titre obtenu.

**Figure 51. Modalités qui ont permis aux jeunes diplômés d'une formation professionnelle de trouver leur emploi (effectifs pondérés N = 1129)**



La transition vers le marché du travail n'est pour beaucoup pas linéaire. Elle est souvent émaillée de périodes de recherche d'emploi, avec inscription formelle à un office cantonal de l'emploi ou non. Un tiers des jeunes diplômés de la formation professionnelle ont connu une période de recherche d'emploi dans les 18 mois qui ont suivi la fin de leurs études, au moment de l'enquête, 9% sont en recherche d'emploi, pour 8% la période de recherche d'emploi a duré plus de 6 mois.

Fin 2008-début 2009, le contexte général du marché du travail est assez défavorable à l'emploi. Après une baisse du taux de chômage entre 2005 et 2008 (de 7.4% à 5.7%), le nombre de chômeurs est fortement reparti à la hausse dès la 2<sup>e</sup> moitié de l'année 2008 (taux de chômage de 6.8% en 2009) et particulièrement pour les jeunes de 19 à 24 ans (de 5.5% de chômage au milieu de l'année 2008 à 8.1% au début de l'année 2009)<sup>36</sup>.

Les diplômés issus des pôles technique, services et hôtellerie/restauration et dans une mesure plus temporaire les diplômés du pôle arts appliqués connaissent une transition vers l'emploi un peu plus difficile (mais peu de chômage de longue durée). Les signes de difficultés d'accès au marché du travail sont plus manifestes chez les titulaires d'une attestation de formation élémentaire. Le taux de recherche d'emploi après 18 mois ainsi que le taux de recherche d'emploi de longue durée y est notablement plus élevé que la moyenne. Pour les diplômés d'écoles professionnelles ou les titulaires d'un CFC obtenu en école, l'accès à l'emploi paraît un peu plus difficile que la moyenne (recherche d'emploi longue ou périodes de chômage plus fréquentes), mais il semble se résorber après 18 mois (taux de recherche d'emploi quasi identique à la moyenne).

<sup>36</sup> OCSTAT (2010b) et Secrétariat d'Etat à l'économie (2010).

**Figure 52. Difficultés d'accès au marché du travail par pôle et par diplôme obtenu**

	arts appliqués	commerce	construction	nature, environnm <sup>t</sup>	santé/ social	services et hôtel./rest.	technique
taux de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme	12%	10%	7%	11%	4%	22%	8%
% de jeunes en emploi ayant connu au moins une période de chômage en 18 mois	41%	36%	26%	36%	28%	26%	40%
% de jeunes en emploi ayant cherché un emploi plus de 6 mois	6%	8%	5%	0	10%	13%	14%

	maturités prof./spéc.	diplômes prof.	CFC en école à plein temps	CFC dual	attestations form. élém.	ensemble
taux de recherche d'emploi 18 mois après le diplôme	5%	11%	8%	9%	25%	9%
% de jeunes en emploi ayant connu au moins une période de chômage en 18 mois	24%	46%	35%	35%	17%	34%
% de jeunes en emploi ayant cherché un emploi plus de 6 mois	9%	8%	12%	6%	20%	8%

Abréviations : cf. Figure 49.

La recherche d'emploi ou les périodes de chômage sont prises en compte que le jeune soit inscrit ou non à un office cantonal de l'emploi (chômage déclaré et pas uniquement chômage inscrit).

Les proportions qui montrent une plus grande difficulté à s'insérer dans le monde du travail ont été mises en évidence (cases colorées).

La prise d'emploi ne signifie pas nécessairement la fin du processus de formation. D'abord certains jeunes vont revenir à des formations à plein temps, comme le montrent diverses études sur les parcours de formation et la transition à la vie active<sup>37</sup>, ainsi que le deuxième tableau de la *Figure 52* ; ensuite une proportion significative (15%) de jeunes diplômés en emploi effectuent des formations continues dans le cadre de leur travail<sup>38</sup>. En fonction du diplôme obtenu, on remarque que la formation continue est beaucoup plus fréquente après une maturité professionnelle technique ou spécialisée, ce qui reproduit le schéma classique d'une formation continue davantage présente chez les personnes ayant un niveau de formation initial exigeant. Les domaines de formation du commerce et de la construction comptent un peu plus de jeunes en formation continue.

La formation continue prend des formes très variables. Il peut s'agir d'un cours de langue 1 à 2 heures par semaine ou d'une formation suivie dans l'entreprise pour la quasi-totalité du temps de travail.

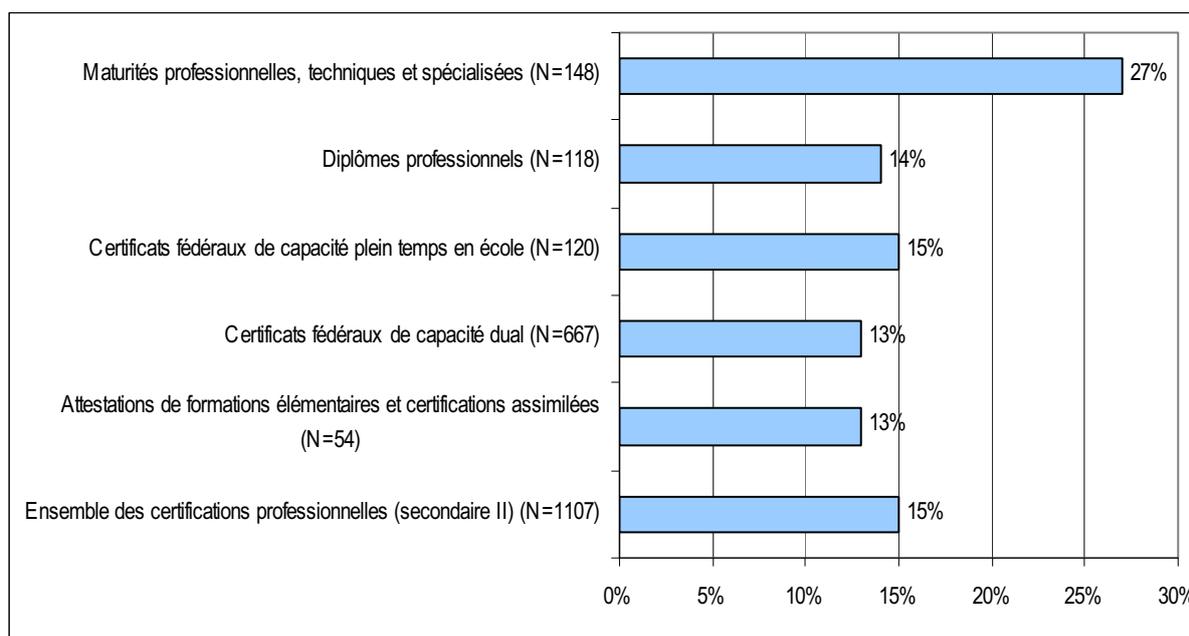
<sup>37</sup> Voir notamment Rastoldo, Evrard et Amos (2007) pour l'analyse des parcours de formation complexe des diplômés et Kaiser, Davaud, Evrard et Rastoldo (2007) pour une analyse de la vision d'avenir en matière de formation des apprentis.

<sup>38</sup> Ce chiffre de 15% est faible en comparaison des résultats de l'Enquête sur la population active (ESPA, OFS, 2010c) mais la définition de l'enquête ESPA concernant la formation continue est extrêmement large et porte sur une longue période. D'autre part, les jeunes dans l'enquête EOS sortent juste de leur formation initiale et ne sont pas encore concernés par certaines formations continues.

Cette formation peut être formalisée et certifiante (préparation d'un brevet professionnel par exemple) ou au contraire très informelle (apprendre une technique professionnelle encadré par des collègues « mentors »). Aussi la durée moyenne hebdomadaire consacrée à la formation continue pour notre population est-elle de 7 heures, ce qui semble beaucoup, mais l'acceptation large que nous avons adoptée rend compte de conditions très variables de formation. L'écart-type de 3.5 heures montre également la diversité des durées consacrées à la formation continue.

Relativement au contenu des formations, on trouve d'abord des formations à l'exercice de la profession (84% des formations déclarées), ensuite des formations destinées à élargir la gamme des compétences linguistiques des jeunes diplômés (16% des formations).

**Figure 53. Participation déclarée à des formations continues chez les jeunes en emploi 18 mois après l'obtention du diplôme professionnel (pourcentages et effectifs pondérés)**



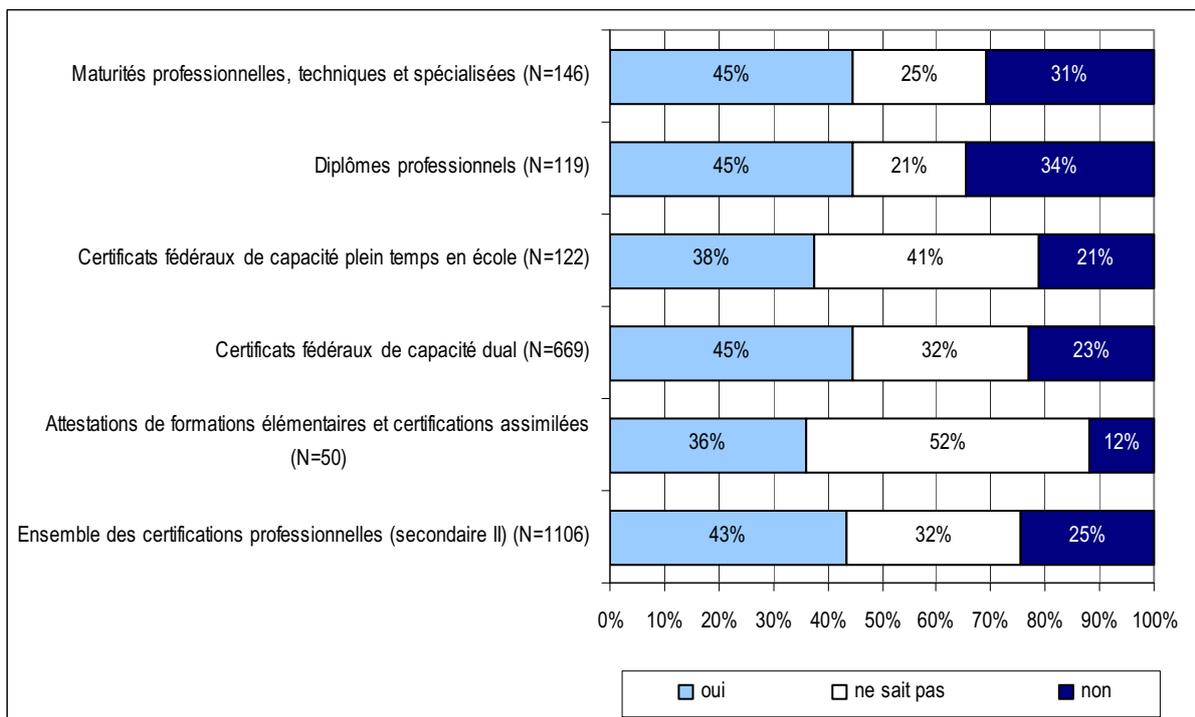
Clé de lecture : durée moyenne déclarée de la formation continue : 7h hebdomadaires (écart type 3.5h) ; 16% sont des cours de langue ; 84% sont d'autres formations professionnelles.

Aux dires des jeunes diplômés, la période de transition n'est pas terminée au moment de l'enquête, 18 mois après l'obtention de leur titre. En effet, les trois quarts d'entre eux pensent que l'année à venir amènera des changements dans leur situation professionnelle, ou sont dans l'incertitude quant à leur futur. L'incertitude est surtout concentrée chez les titulaires d'une attestation élémentaire ou, dans une moindre mesure, d'un CFC, alors que le sentiment de stabilité est plus présent chez les jeunes ayant obtenu une maturité professionnelle ou un diplôme professionnel.

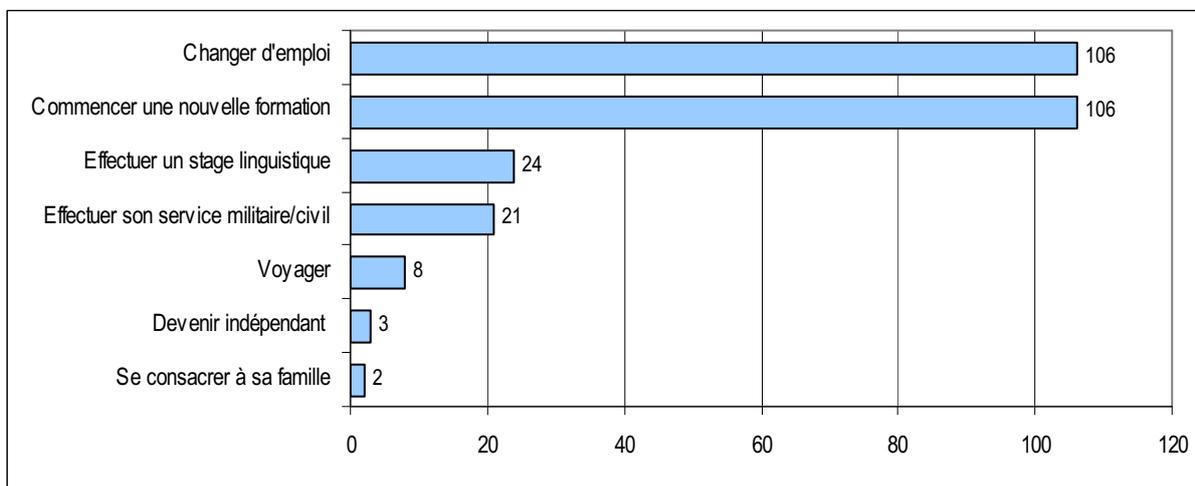
Ceux qui envisagent un changement pensent essentiellement, et dans les mêmes proportions, soit reprendre une formation (montrant le caractère itératif de la transition à l'emploi), soit changer de travail. Les autres raisons de changement sont nettement plus marginales et se partagent entre des obligations citoyennes (service civil/militaire) et des possibilités d'autres expériences (voyages et séjours linguistiques). Se retirer du marché du travail pour s'occuper de sa famille par exemple, ou devenir travailleur indépendant, sont des raisons quasiment inexistantes. Cela renforce les constats déjà faits plus haut, c'est-à-dire une transition à la vie active qui se fait presque exclusivement par le salariat et qui concerne tous les jeunes.

**Figure 54. Vision des changements à court terme des jeunes diplômés en emploi  
(pourcentages et effectifs pondérés)**

**1) Pensez-vous que votre situation sera différente dans une année ?**



**2) Si non, qu'envisagez-vous de faire ?**



### **3.5 A retenir pour les titulaires d'un diplôme professionnel de niveau secondaire II**

Si la transition à l'emploi se fait pour le plus grand nombre dans de bonnes conditions (des emplois correspondant aux qualifications des jeunes, avec des contrats de travail indéterminés reconnaissant leurs qualifications et des jeunes plutôt satisfaits), certaines difficultés apparaissent clairement avec des risques de chômage non négligeables, des périodes de recherche d'emploi parfois longues et touchant surtout les jeunes qui ont un niveau de qualification moins élevé (attestations de formation élémentaire particulièrement). Dans les premiers temps de la transition à la vie active, les jeunes qui ont effectué leur formation entièrement en école semblent également avoir un peu plus de mal à pénétrer le marché du travail, mais cette difficulté paraît transitoire (chômage frictionnel d'ajustement entre école et emploi).

Notons encore le fonctionnement non linéaire du processus de transition à la vie active. Si 18 mois après un diplôme professionnel de niveau secondaire II une majorité des jeunes sont sur le marché du travail, ils n'y sont pas venus nécessairement directement, et n'y sont pas forcément installés pour le long terme. Les difficultés d'emploi évoquées plus haut, les retours en formation, les parenthèses que constituent les activités de loisirs (voyages notamment) ou civiques (service militaire ou civil), la poursuite de la formation par l'intégration de dispositifs de formation continue (plus ou moins formels) et le travail rémunéré de ceux qui poursuivent une formation au niveau tertiaire, montrent l'imbrication, voire le « tuilage » de la formation, du travail et des autres activités dans cette phase de transition, d'orientation et forcément d'incertitude où la linéarité n'est pas (ou peut-être plus) de mise. Pour preuve, parmi les 152 diplômés de la formation professionnelle qui ne sont ni en formation ni sur le marché du travail 18 mois après leur certification, plus de la moitié ont, à un moment ou à un autre, travaillé ou repris une formation, et 20 jeunes ont durant cette période cherché un emploi sans succès. De plus, près des trois quarts des diplômés hors des marchés du travail et de la formation 18 mois après le diplôme sont certains que leur situation est transitoire et va évoluer vers un retour en formation ou un emploi (à part égale).



## 4. Après le diplôme professionnel de niveau tertiaire

La formation professionnelle de niveau tertiaire est proposée par les écoles supérieures tertiaires (32% des diplômés du niveau tertiaire) et par les hautes écoles spécialisées (68% des diplômés).

Les écoles supérieures tertiaires (ES) sont proposées aux titulaires d'un certificat fédéral de capacité (CFC) de même qu'aux titulaires d'un certificat de l'École de culture générale (dans le domaine de l'option spécifique suivie à l'ECG).

Les hautes écoles spécialisées s'adressent aux titulaires d'une maturité professionnelle ou d'une maturité fédérale gymnasiale (ces derniers devant accomplir une année de stage en adéquation avec la spécialisation choisie<sup>39</sup>).

Le taux de réponse global des diplômés de la filière professionnelle de niveau tertiaire est inférieur à celui des diplômés du niveau secondaire II. De plus, il varie selon les écoles, ce qui est dû en partie au fait que les écoles accueillent plus ou moins d'étudiants venus à Genève pour accomplir leur formation. Comme le questionnaire était adressé au domicile déclaré par l'étudiant au moment de ses études, l'adresse pouvait ne plus être valable au moment de l'enquête.

### 4.1 Les diplômés des écoles supérieures tertiaires

Au moment de l'enquête EOS 2007, la filière professionnelle de niveau tertiaire comprenait les écoles supérieures de degré tertiaire suivantes (*Figure 55*). Le Centre d'enseignement des professions de la santé et de la petite enfance (CEPSPE) délivrait notamment le diplôme d'éducateur/éducatrice du jeune enfant et le Centre de formation professionnelle santé et social (CEFOPS) notamment ceux d'hygiéniste dentaire, d'ambulancier/ambulancière, de pédicure/podologue<sup>40</sup>. Les écoles genevoises de musique étaient composées du Conservatoire de Genève, de l'Institut Jaques-Dalcroze et du Conservatoire populaire de musique<sup>41</sup>. De leur côté, les écoles supérieures d'enseignement technique formaient les techniciens/techniciennes ES dans les domaines de l'électronique, informatique, microtechnique, mécanique et mécanique automobile.

---

<sup>39</sup> Les autres modalités d'admission sont précisées dans la brochure *Après la scolarité obligatoire édition 2009-2010*, p. 94, ou sur le site [www.hesge.ch](http://www.hesge.ch).

<sup>40</sup> Ces deux entités sont actuellement regroupées au sein du Centre de formation professionnelle santé-social.

<sup>41</sup> Dans cette volée, les diplômés des écoles de musique et ceux de l'École d'infirmiers/infirmières ne font pas encore tous partie de la filière des hautes écoles spécialisées, ces deux écoles ayant été intégrées au réseau HES après le début de leurs études.

**Figure 55. Répartition des diplômés 2007 dans les écoles supérieures tertiaires (N pondérés)**

écoles supérieures tertiaires	N	%
ES informatique de gestion	15	4%
ES gestion administrative	57	15%
CEPSPE- CEFOPS	118	32%
école infirmiers/infirmières	31	8%
école de musique	100	27%
ES enseignement technique	50	13%
total des écoles supérieures tertiaires	371	100%

Clé de lecture : étant donné l'effectif réduit, les résultats pour les diplômés de l'École supérieure d'informatique de gestion seront donnés à titre indicatif.

Les écoles supérieures tertiaires présentent un ensemble assez hétérogène, tant du point de vue du nombre de diplômes délivrés que des caractéristiques des diplômés, ce qui expliquera les différences importantes de situations 18 mois après l'obtention du titre. Les écoles du pôle santé/social comptent largement plus de femmes, celles de techniciens et d'informatique de gestion sont presque exclusivement le fait des hommes. Les deux genres sont proportionnellement représentés dans les écoles d'assistant de gestion administrative et de musique (deux tiers de femmes, ce qui correspond à la proportion de femmes dans la filière des diplômés professionnels de niveau tertiaire).

Les écoles supérieures tertiaires se distinguent également par la proportion de diplômés qui n'ont pas effectué leur scolarité antérieure à Genève. Cette proportion varie de 0% à 80% selon les écoles (Figure 56).

**Figure 56. Provenance scolaire des diplômés des écoles supérieures tertiaires (N pondérés)**

écoles supérieures tertiaires	N	scolarité	
		à Genève	hors Genève
ES informatique de gestion	15	(10)	(5)
ES gestion administrative	57	100%	0%
CEPSPE- CEFOPS	118	51%	49%
école infirmiers/infirmières	31	(2)	(29)
écoles de musique	100	20%	80%
ES enseignement technique	50	94%	6%
total des écoles supérieures tertiaires	372	53%	47%

Clé de lecture : les chiffres entre parenthèses sont des effectifs bruts.

Après l'obtention de leur diplôme, la très grande majorité des titulaires d'un diplôme délivré par les écoles supérieures tertiaires sont en emploi, ou en recherche d'emploi.

**Figure 57. Situation des diplômés des écoles supérieures tertiaires, 18 mois après l'obtention de leur titre (N pondérés)**

écoles supérieures tertiaires	N	en formation	en emploi	en recherche d'emploi	autre situation
ES informatique de gestion	16	(3)	(10)	(3)	0
ES gestion administrative	58	9%	83%	8%	0
CEPSPE- CEFOPS	119	2%	98%	0	0
école infirmiers/infirmières	31	(2)	94%	(2)	0
écoles de musique	100	52%	40%	(3)	(5)
ES d'enseignement technique	52	6%	73%	15%	6%
total des écoles supérieures tertiaires	376	18%	75%	5%	2%

Clé de lecture : les pourcentages sont calculés pour les effectifs (entre parenthèses) supérieurs à 10 répondants.

L'insertion sur le marché de l'emploi s'avère un peu plus difficile pour les techniciens ET, les diplômés d'assistant en gestion administrative et, avec les réserves dues à l'effectif réduit, les diplômés de l'École supérieure d'informatique de gestion. La proportion de ces diplômés en recherche d'emploi au moment de l'enquête est plus élevée que pour les diplômés des filières santé et social. Ces derniers bénéficient à Genève d'un contexte de l'emploi très favorable (qui se vérifie également pour les diplômés des HES santé et social) et travaillent davantage à Genève, qu'ils y aient ou non accompli leur scolarité.

Le cas de l'École de musique doit être envisagé de manière particulière : d'abord, un quart des titres délivrés sont des certifications intermédiaires et leurs titulaires ont poursuivi leur formation en vue d'une diplôme supérieur. D'autre part, les étudiants de l'École de musique sont nombreux à viser plusieurs diplômes (par exemple, diplôme de soliste *et* diplôme d'enseignement instrument et chant), ce qui apparaît dans la proportion élevée de diplômés qui sont encore en formation au moment de l'enquête. Ils envisagent tous un diplôme supérieur ou un bachelor et, entre l'obtention de leur diplôme et la formation en cours au moment de l'enquête, ils sont 48 sur 52 à avoir poursuivi directement leur formation ou avoir accompli et terminé une formation (et obtenu une autre certification ou diplôme).

Les types d'emploi occupés par les différents diplômés sont comparables d'une école à l'autre, sauf à nouveau pour les diplômés de l'École de musique qui sont proportionnellement les plus nombreux à travailler en dehors de Genève (ils étaient également les plus nombreux à avoir accompli leur scolarité antérieure ailleurs qu'à Genève), à travailler à temps partiel ou même occasionnellement, avec un contrat à durée déterminée ou comme indépendant (enseignement de la musique). Qu'ils soient en formation ou en emploi, ils déclarent moins souvent avoir connu le chômage, leur formation semblant leur permettre d'exercer des professions liées essentiellement à l'enseignement ou à la pratique de leur instrument.

**Figure 58. Transition vers l'emploi et caractéristiques de l'emploi, pour les diplômés des écoles supérieures tertiaires en emploi (N pondéré = 280)**

transition vers l'emploi	emploi cherché directement après l'obtention du diplôme	78%
	autres activités pendant l'année 2007-2008	22%
taux d'activité	plein temps	74%
	temps partiel	16%
	travail occasionnel	10%
taux d'activité	correspond au souhait	91%
	ne correspond pas au souhait	9%
situation professionnelle	stagiaire, aide, auxiliaire	1%
	employé/ouvrier non qualifié	4%
	employé/ouvrier qualifié sans fonction de chef	83%
	employé/ouvrier qualifié avec fonction de chef	8%
	indépendant ou chef d'entreprise	3%
type de contrat	contrat à durée indéterminée	91%
	contrat à durée déterminée	6%
	indépendant	3%
lieu de l'activité professionnelle	canton de Genève	80%
	canton de Vaud	10%
	autre canton suisse	9%
	autre pays	1%

Les diplômés de la filière professionnelle de niveau tertiaire ES estiment que l'emploi qu'ils exercent correspond *tout à fait* ou *en partie seulement* à la formation suivie (93% d'adéquation). L'adéquation est même parfaite pour 71% d'entre eux, en particulier pour les diplômés de l'École d'infirmiers/infirmières et du CEPSE/CEFOPS.

**Figure 59. Pourcentage de déclaration d'une parfaite adéquation entre l'emploi exercé et la formation suivie, par type d'école (N pondérés)**

écoles supérieures tertiaires	parfaite adéquation	
	N	%
ES gestion administrative	45	40%
CEPSPE- CEFOPS	117	92%
école infirmiers/infirmières	29	86%
écoles de musique	41	68%
ES d'enseignement technique	38	40%
total des écoles supérieures tertiaires	270	71%

N.B. Les diplômés de l'École supérieure d'informatique de gestion ne sont pas inclus dans ce tableau (N = 10).

Ceux qui ont le moins bon taux d'emploi (diplôme d'assistant en gestion administrative et diplôme de technicien ET) estiment que la formation qu'ils ont suivie est peu en adéquation avec l'emploi exercé, mais ils sont néanmoins satisfaits sur les quatre dimensions d'évaluation de l'emploi exercé.

**Figure 60. Évaluation de l'emploi exercé, par type d'école professionnelle de niveau tertiaire ES (N pondérés)**

tout à fait ou plutôt satisfait	N	rémunération	contenu de l'emploi	perspectives de carrière	horaires de travail
ES gestion administrative	47	96%	90%	83%	96%
CEPSPE- CEFOPS	116	81%	96%	57%	86%
école infirmiers/infirmières	29	100%	93%	70%	66%
écoles de musique	38	58%	92%	66%	92%
ES d'enseignement technique	39	92%	87%	72%	92%
total des écoles supérieures tertiaires	269	84%	93%	67%	87%

N.B. Les diplômés de l'École supérieure d'informatique de gestion ne sont pas inclus dans ce tableau (N = 10).

A partir de la volée des diplômés 2009, l'École d'infirmiers/infirmières et les écoles de musique feront partie de la HES-SO Genève. Le CEPSPE et le CEFOPS seront regroupés au sein du pôle de formation professionnelle santé et social (CFPS).

## 4.2 Les diplômés des hautes écoles spécialisées

Les diplômés HES constituent l'effectif le plus important de la filière professionnelle de niveau tertiaire. Au moment de l'enquête, la filière HES comportait six HES, la Haute école de musique n'étant pas encore reconnue administrativement comme une HES. Depuis, le Conservatoire de Genève et l'Institut Jaques-Dalcroze ont également obtenu la reconnaissance de la formation HES.

**Figure 61. Répartition des diplômés selon la HES<sup>42</sup>**

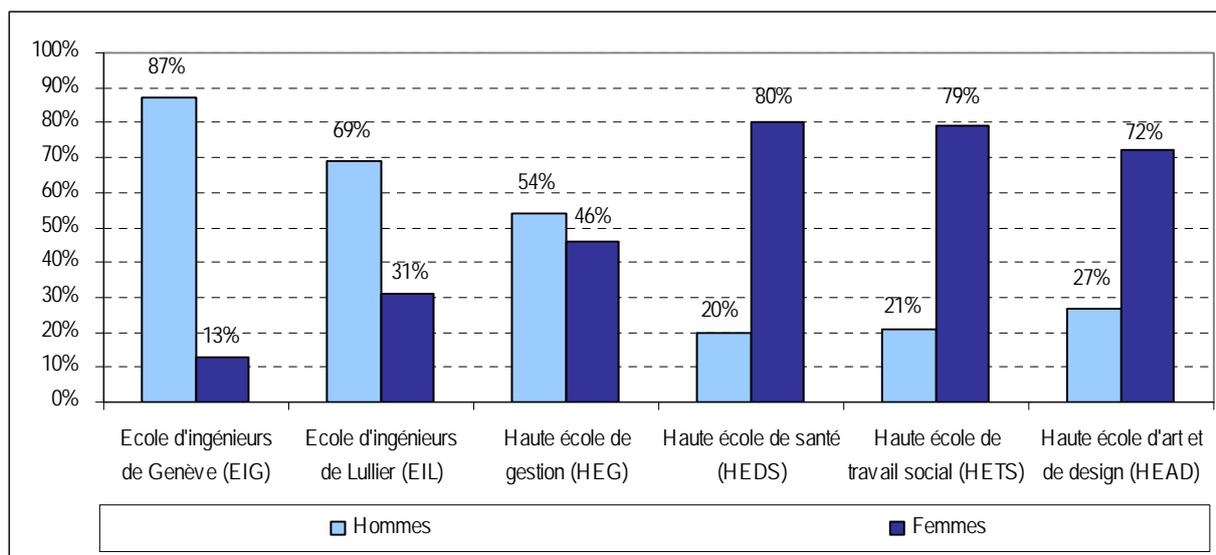
type de HES	effectifs pondérés	en %	N de réponses	taux de réponse
école d'ingénieurs de Genève (EIG)	152	20%	74	49%
école d'ingénieurs de Lullier (EIL)	97	13%	38	39%
haute école de gestion (HEG)	131	17%	75	57%
haute école de santé (HEDS)	181	23%	93	51%
haute école de travail social (HETS)	71	9%	40	56%
haute école d'art et de design (HEAD)	142	18%	49	34%
total	774	100%	369	48%

<sup>42</sup> Depuis 2009, l'École d'ingénieurs de Genève et l'École d'ingénieurs de Lullier sont réunies au sein de la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture.

#### 4.2.1 Les caractéristiques des répondants

En plus du type de HES, on caractérisera les diplômés selon les variables sociodémographiques habituelles (le genre, l'âge des diplômés et l'âge d'arrivée à Genève). La variable *nationalité* n'a pas été retenue car des étudiants non suisses ont pu parcourir leur scolarité entièrement à Genève et, de ce fait, avoir bénéficié du même enseignement que les étudiants suisses. On a préféré utiliser la variable *date d'arrivée à Genève* qui permet d'identifier les étudiants venus en cours de scolarité, dans le cas précis, pour effectuer une HES.

Figure 62. Répartition des diplômés HES, selon la HES et le genre



N.B. Dans l'ensemble, on compte 53% de femmes et 47% d'hommes ; la HEDS et l'EIG rassemblent le plus de diplômés (respectivement 181 et 152) ; la HEAD et HEG regroupent respectivement 142 et 131 diplômés en 2007 ; l'EIL et la HETS sont respectivement composés de 97 et 71 diplômés.

Les HES santé et travail social regroupent la plus forte proportion de femmes (80% et 79%), dans la mesure où ces formations préparent à des activités plus souvent exercées par des femmes, comme le montrent les statistiques cantonales. En effet, dans le domaine de la santé, 71% des emplois sont occupés par des femmes, alors que dans l'ensemble de l'économie cantonale, cette proportion est de 44%<sup>43</sup>. La proportion de femmes est également élevée à la HEAD. A l'opposé, les hommes, qui s'engagent davantage dans des formations de type technique et scientifique<sup>44</sup>, sont largement majoritaires à l'EIG (87%). Ces exemples illustrent une nouvelle fois les facettes du stéréotype de genre (cf. Figure 17).

On observe des répartitions d'âge très hétérogènes selon la HES. La proportion des 20-22 ans (43%) est largement plus élevée à l'EIG que dans les autres écoles. Ceci indique que ses diplômés ont des parcours plus linéaires que les autres étudiants HES. Nous verrons plus loin qu'ils ont également davantage tendance à poursuivre leur formation.

Environ 8 diplômés sur 10 de la HETS ont plus de 26 ans. Une partie d'entre eux ont sans doute déjà exercé une activité professionnelle et souhaitent obtenir une certification reconnue.

En ce qui concerne l'âge d'arrivée à Genève, les valeurs manquantes diffèrent fortement selon la HES, ce qui donne une indication sur la proportion d'étudiants venus à Genève pour entrer dans la HES. La

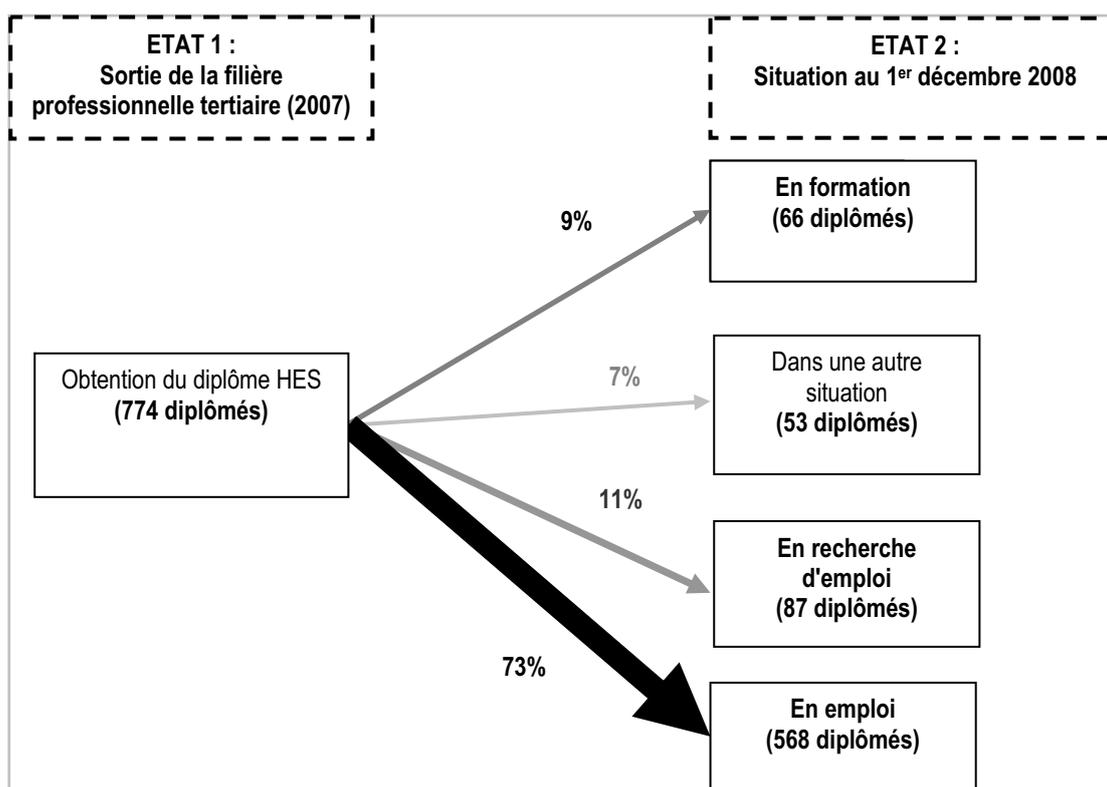
<sup>43</sup> Source : OCSTAT [http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2007/analyses/coup\\_doeil/an-co-2007-32.pdf](http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2007/analyses/coup_doeil/an-co-2007-32.pdf).

<sup>44</sup> Ce stéréotype de genre est classique. La même relation est observée chez les titulaires de maturité gymnasiale. Les hommes sont plus nombreux à choisir, au Collège, plusieurs options de type scientifique et à s'orienter à l'École polytechnique fédérale (EPF), alors que les femmes choisissent davantage des options langues, ou l'option biologie chimie seule, et se dirigent vers les domaines santé, social, art et enseignement.

majorité de ces étudiants sont des Français, particulièrement à l'EIL qui jouit d'une certaine renommée à l'étranger (34% d'étudiants français) et à la HEDS (19% d'étudiants français). A l'opposé, l'EIG a le taux le plus élevé d'étudiants ayant suivi leur scolarité à Genève, ce qui va dans le sens des étudiants *locaux* ayant poursuivi leur formation sans interruption.

De par leur vocation, les filières professionnelles conduisent à l'emploi. Il n'est donc pas surprenant de constater que, 18 mois après l'obtention de leur titre, 84% des diplômés HES sont sur le marché de l'emploi (en emploi ou en recherche d'emploi).

Figure 63. Représentation de la transition des diplômés HES 2007 à Genève



Si la transition vers l'emploi des diplômés HES est généralement bonne, on observe des différences significatives selon le type de HES.

Figure 64. Situation des diplômés HES 2007 selon la HES, au 1<sup>er</sup> décembre 2008

type de HES	en emploi	en formation	en recherche d'emploi	dans une autre situation	total
EIG	54%	21%	15%	11%	160 = 100%
EIL	79%		14%		81 = 100%
HEG	73%	10%	11%	6%	156 = 100%
HEDS	92%				192 = 100%
HETS	85%				82 = 100%
HEAD	57%	8%	21%	14%	101 = 100%
total	568 = 74%	66 = 9%	87 = 11%	51 = 7%	772

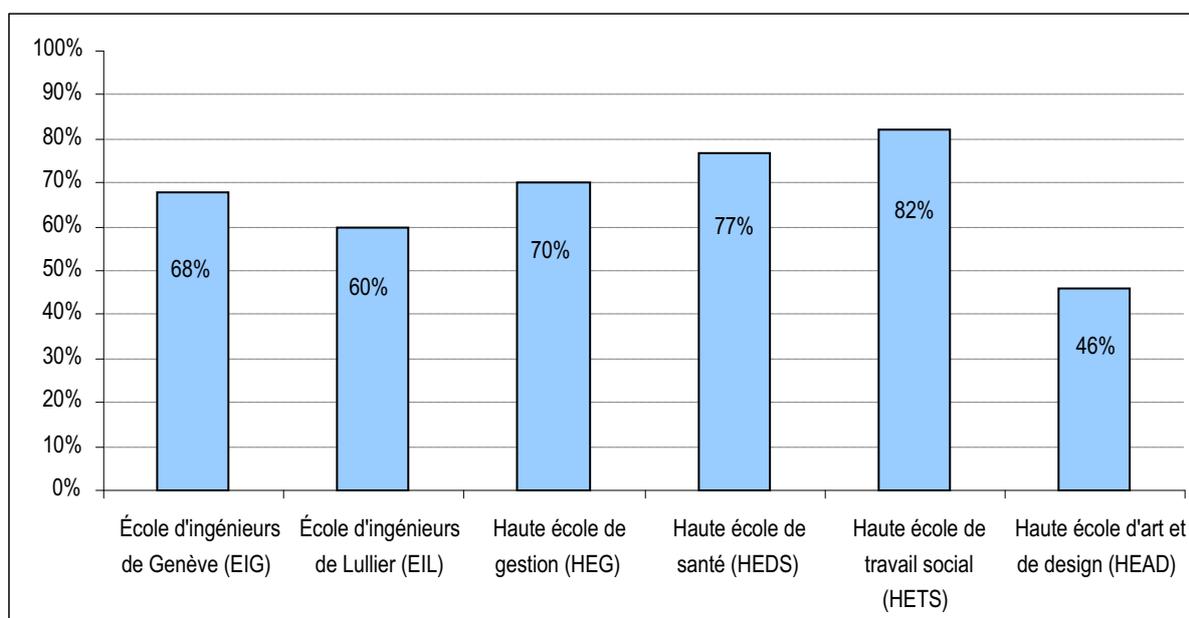
N.B. Les pourcentages ne sont pas calculés sur les effectifs en-dessous de 10 diplômés ; les cases des principales tendances sont colorées.

A Genève, le domaine de la santé est celui qui génère le plus d'emplois et le 18.5% du total des dépenses du canton et des communes est consacré à la santé. Il n'est donc pas étonnant de constater que les diplômés de la HEDS sont ceux qui exercent une activité professionnelle dans la plus grande proportion (plus de 9 diplômés sur 10), alors que la transition vers l'emploi est moins élevée en sortant de l'EIG ou de la HEAD. Quand ils ne sont pas en emploi, les diplômés de l'EIG continuent leur formation (la moitié à l'université, l'autre moitié à l'EPF), alors que ceux de la HEAD déclarent davantage être en recherche d'emploi ou dans une autre situation.

La formation terminée en 2007 a été évaluée à partir de 5 items<sup>45</sup>. Un score de satisfaction total, dichotomique, a été calculé pour 727 individus.

Le taux de satisfaction varie relativement peu selon la situation des diplômés HES 18 mois après l'obtention de leur titre (de 57% à 71%)<sup>46</sup>. Les diplômés en emploi sont les plus satisfaits de leur formation (71% de satisfaction), mais les diplômés qui ne sont pas sur le marché de l'emploi remettent peu en question la formation reçue. A leurs yeux, leur situation actuelle est peut-être davantage liée aux caractéristiques du marché de l'emploi qu'à la qualité de leur formation. En revanche, le fait d'avoir connu ou non une période de chômage influence nettement la satisfaction<sup>47</sup> : le taux de satisfaction est de 61% pour ceux qui n'ont pas connu de chômage vs 39% pour les autres.

**Figure 65. Taux de satisfaction des diplômés HES 2007 à l'égard de la formation terminée, selon la HES**



Les différences par école reflètent la situation des diplômés. Ceux de la HETS sont les plus satisfaits (82%) : ils bénéficient par ailleurs d'une très bonne transition vers l'emploi (plus de 8 diplômés sur 10 sont en emploi). A l'inverse, les diplômés de la HEAD sont les moins satisfaits (46%) : ils ont également la proportion la plus élevée de diplômés en recherche d'emploi ou dans une autre situation.

<sup>45</sup> Cf. Introduction.

<sup>46</sup> Test du Chi<sup>2</sup> non significatif.

<sup>47</sup> Test du Chi<sup>2</sup> :  $p \leq .01$ .

#### 4.2.2 Les diplômés HES en emploi

Les trois quarts des diplômés HES sont en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre.

**Figure 66. Situation des diplômés HES 2007, au 1<sup>er</sup> décembre 2008**

situation en décembre 2008	effectifs	en %
en emploi	568	73%
en formation	66	9%
en recherche d'emploi	87	11%
dans une autre situation	53	7%
total	774	100%

Depuis le moment où les diplômés ont obtenu leur titre (fin 2007), le marché du travail à Genève s'est progressivement détérioré, pour atteindre un taux de chômage de 6.6% en avril 2009. Ce contexte conjoncturel défavorable s'est encore aggravé depuis<sup>48</sup>.

Dans l'ensemble, les répondants sont extrêmement satisfaits de l'adéquation entre leur formation et l'emploi exercé (93% de satisfaction en moyenne). Cependant, les comparaisons entre les HES montrent que les formations à l'EIG et HEG, qui peuvent être considérées comme des écoles plus généralistes sont, aux yeux des répondants, moins en adéquation avec l'emploi exercé.

Les étudiants issus des HES exercent leur activité principalement dans le domaine auquel leur école les a préparés. Le lien est le plus fort pour la HEDS (93% des diplômés exercent leur emploi dans le domaine de la santé). Les HES qui proposent des formations plus générales (EIG, EIL, HEG) permettent à leurs étudiants d'exercer un emploi dans plusieurs domaines d'activité, alors que les étudiants qui ont suivi une formation plus spécifique (HEDS, HETS, HEAD) se concentrent davantage sur un seul domaine d'activité.

La situation professionnelle pour les diplômés de la volée 2007 diffère peu de celle observée pour la volée précédente<sup>49</sup>. La grande majorité des diplômés HES (80%) ont un statut d'employé qualifié sans fonction de chef. A court terme, il semble donc que l'obtention d'un diplôme HES ne donne pas automatiquement accès à une fonction hiérarchique (75% pour l'ensemble des diplômés en emploi), pas plus qu'il ne donne lieu à davantage de contrats de travail à durée indéterminée (76% vs 81%). Si l'entrée dans la carrière professionnelle des diplômés du degré tertiaire peut donner l'impression de n'être pas plus facile que pour les diplômés du secondaire II<sup>50</sup>, les métiers exercés au sein du même domaine professionnel ne sont toutefois pas identiques et les perspectives de carrière (donc les salaires) ne sont également pas les mêmes. De même, un diplôme HES ne permet pas aux femmes d'accéder à des postes à fonction dirigeante dans les mêmes proportions que les hommes (12% des hommes et 6% des femmes occupent un poste avec une fonction de chef).

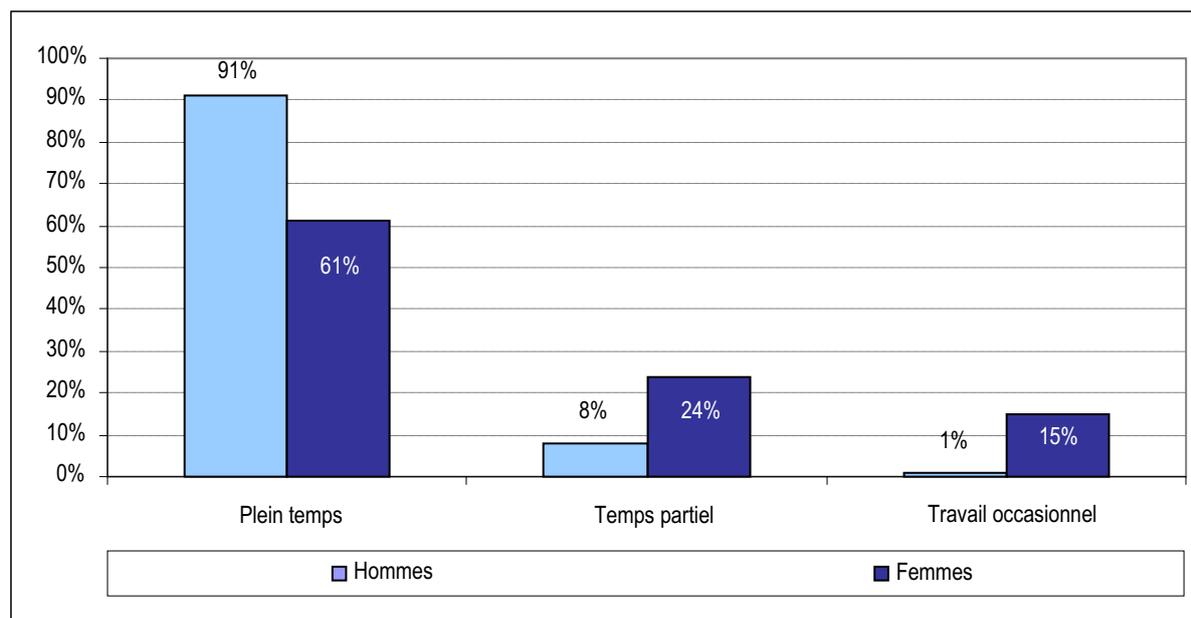
Les types de contrat sont fortement liés au domaine d'activité et donc au type de HES. La HETS et la HEDS comptent ainsi la plus forte proportion de contrats à durée indéterminée (88% et 81%). Si les trois quarts des diplômés HES travaillent à plein temps, les différences entre hommes et femmes sont significatives, les hommes occupant presque toujours un emploi à plein temps alors que les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à travailler à temps partiel ou occasionnellement.

<sup>48</sup> OCSTAT (juin 2009).

<sup>49</sup> Rastoldo, Silver et al. (2010).

<sup>50</sup> 7% des titulaires d'un CFC en emploi et 12% de ceux d'une maturité professionnelle ou spécialisée ont un emploi avec une fonction de chef.

**Figure 67. Taux d'activité des diplômés HES 2007, en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2008, selon le genre**



N.B. Huit diplômés n'ont pas précisé leur taux d'activité ; les pourcentages ne sont pas calculés sur les effectifs en-dessous de 10 diplômés.

A l'exception de ceux qui exercent un travail occasionnel (dans 47 cas sur 49, des femmes), les diplômés sont satisfaits de leur taux d'activité (91% pour ceux qui travaillent à plein temps, 87% de ceux qui travaillent à temps partiel).

La *Figure 68* montre que six diplômés HES sur dix s'insèrent dans le marché de travail à Genève. Un tiers d'entre eux travaillent dans d'autres cantons suisses (principalement dans le canton de Vaud). Seulement 6% des diplômés HES actuellement en emploi travaillent dans un autre pays<sup>51</sup>.

**Figure 68. Répartition des diplômés HES 2007, en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2008, selon le lieu de travail**

lieu de travail	effectifs	en %
Genève	339	60%
canton de Vaud	132	24%
autre canton suisse	59	10%
France	21	4%
autre pays	10	2%
total	560	100%

N.B. Huit diplômés n'ont pas précisé leur lieu de travail.

La comparaison du lieu de l'activité professionnelle montre une différence très importante entre les diplômés de la filière professionnelle secondaire II et ceux de la filière professionnelle tertiaire<sup>52</sup>. Cette différence est toutefois entièrement expliquée par le fait que les diplômés de la filière professionnelle tertiaire sont venus à Genève pour accomplir leur formation (seulement 1 diplômé sur 2 de la filière tertiaire a accompli sa scolarité à Genève) et qu'ils exercent par la suite leur activité professionnelle dans leur canton ou pays d'origine.

<sup>51</sup> Il est probable que les diplômés à l'étranger au moment de l'enquête ont moins répondu au questionnaire.

<sup>52</sup> Plus de 9 diplômés sur 10 du secondaire II exercent leur activité professionnelle dans le canton de Genève.

Figure 69. Répartition des diplômés 2007, en emploi au 1<sup>er</sup> décembre 2008, selon le lieu de travail

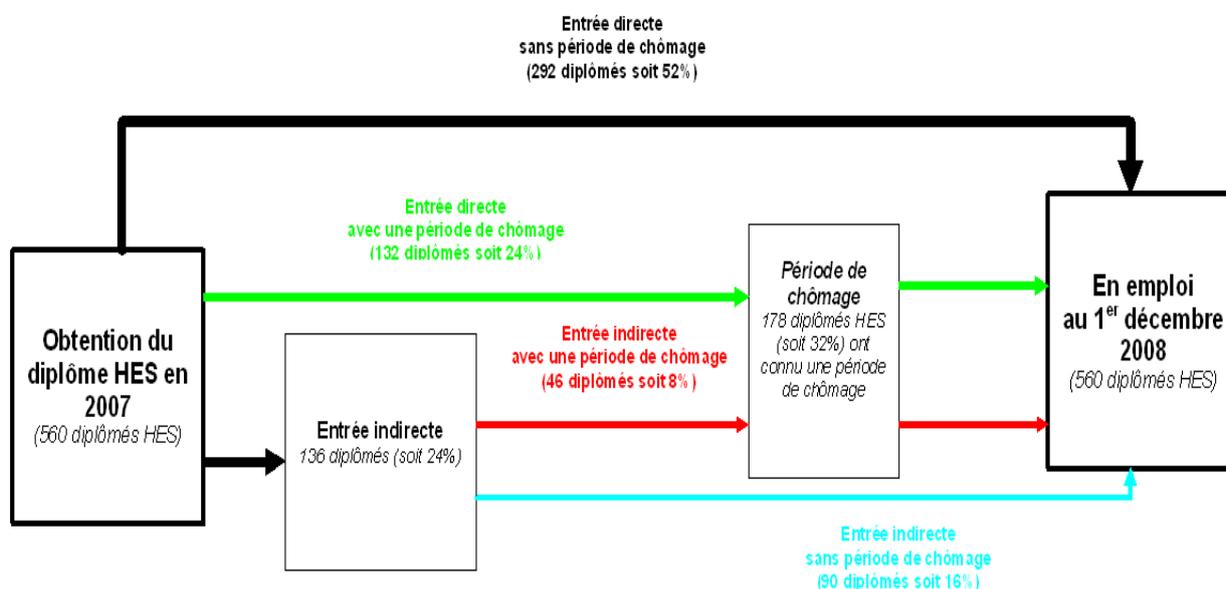
	lieu de l'activité professionnelle			proportion de diplômés ayant accompli leur scolarité à Genève
	Genève	autre canton suisse	autre pays	
filière générale	97%			98%
filière professionnelle secondaire II	91%	9%		84%
filière professionnelle tertiaire total	67%	29%	4%	50%
HES seulement	60%	34%	6%	49%

Les diplômés HES ayant effectué leur scolarité à Genève sont proportionnellement plus nombreux que les autres diplômés à exercer leur activité professionnelle hors du canton (16%).

### Types de transition vers l'emploi

On parle d'*entrée directe* sur le marché de l'emploi quand le diplômé a cherché un emploi immédiatement après avoir obtenu son titre, et d'*entrée indirecte* quand il a exercé une ou plusieurs activités avant de se lancer dans une recherche d'emploi. Que leur entrée sur le marché de l'emploi soit directe (428 individus) ou indirecte (140 individus), les diplômés ont pu connaître ou non une période de chômage. Ces différentes transitions sont illustrées dans le schéma ci-dessous (Figure 70).

Figure 70. Schéma de transition concernant 560 diplômés HES en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre



N.B. Huit diplômés n'ont pas indiqué s'ils avaient connu ou non une période de chômage.

Parmi ceux qui sont entrés directement sur le marché de l'emploi, 132 diplômés HES ont connu une période de chômage. Cette période a été inférieure à 3 mois dans la moitié des cas et les diplômés se sont peu adressés à l'OCE ; il s'agit plutôt de *chômage frictionnel*. Quand la période de chômage est supérieure à 3 mois, on observe un plus grand recours à l'OCE, ce qui traduit davantage une situation de *chômage structurel*.

Les diplômés HES qui entrent indirectement en emploi ont souvent cumulé plusieurs activités (par exemple un emploi saisonnier avant de partir en voyage). La principale activité qu'ils ont exercée après l'obtention de leur titre est un autre emploi (temporaire ou saisonnier) que celui exercé 18 mois plus tard. Environ un tiers des réponses concerne les séjours à l'étranger (séjour linguistique, voyage et année sabbatique).

### ***Typologie des diplômés HES en emploi***

Pour compléter les analyses précédentes, on peut établir une typologie des diplômés HES 2007 en emploi 18 mois après l'obtention de leur titre<sup>53</sup> et regrouper ensuite les diplômés en classes au moyen d'une classification hiérarchique.

Cette analyse permet de représenter graphiquement l'ensemble des liens et oppositions qu'entretiennent des variables nominales entre elles. Les modalités des variables fortement associées sont proches les unes des autres (*Figure 71, p. suivante*).

Les relations entre ces variables étant déduites de leurs positions relatives sur les graphiques, on utilise parallèlement des indices numériques précisant et validant les relations observées. Cette analyse fait ressortir les caractéristiques principales de la typologie et sert de base à la réalisation de la classification.

Le 1<sup>er</sup> plan factoriel restitue 26% de l'inertie totale du nuage de points, ce qui correspond à une représentation très satisfaisante de la réalité.

Les variables qui contribuent le plus à l'axe 1 sont :

- ◆ le type de HES avec 37% de contribution ;
- ◆ le genre des diplômés HES avec 27% ;
- ◆ l'âge des diplômés HES avec 19% ;

et, dans une moindre mesure,

- ◆ l'adéquation entre la formation et l'emploi avec 7% ;
- ◆ la satisfaction à l'égard de la formation avec 6%.

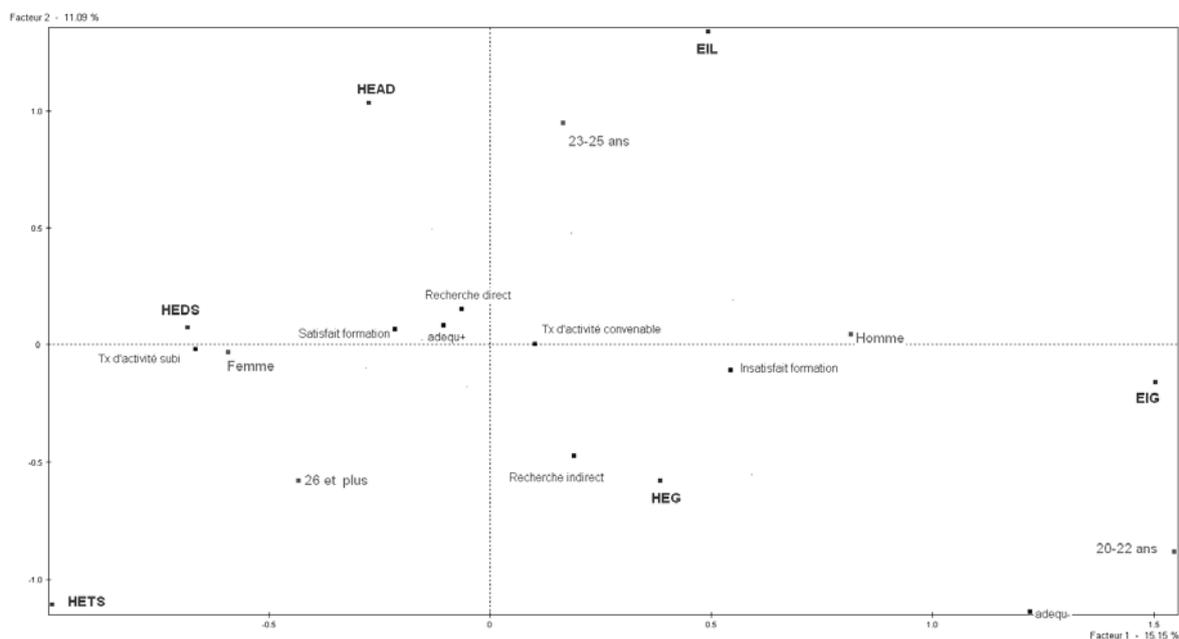
---

<sup>53</sup> La typologie s'appuie sur l'analyse factorielle des correspondances multiples qui permet de représenter graphiquement l'ensemble des liens et oppositions qu'entretiennent des variables nominales entre elles. Les modalités des variables fortement associées sont proches les unes des autres.

Les relations entre ces variables étant déduites de leurs positions relatives sur les graphiques, on utilise parallèlement des indices numériques précisant et validant les relations observées. Cette analyse fait ressortir les caractéristiques principales de la typologie et sert de base à la réalisation de la classification.

La classification hiérarchique permet de regrouper les diplômés de manière à ce que les groupes constitués rassemblent des diplômés ayant les mêmes caractéristiques et à ce que les classes soient le plus possible hétérogènes.

**Figure 71. Représentation graphique des axes 1 et 2 de l'analyse des correspondances multiples portant sur les variables descriptives des diplômés en emploi**



N.B. Trois groupes de variables particulièrement intéressantes ont été retenus.

- **Les caractéristiques des diplômés en emploi**  
 Genre des diplômés : homme / femme  
 Age des diplômés : 20-22 ans / 23-25 ans / 26 ans et plus  
 Type de HES : EIG / EIL / HEG / HEDS / HETS / HEAD
- **La satisfaction des diplômés en emploi**  
 Évaluation de la formation terminée : satisfait / non satisfait  
 Adéquation entre la formation et l'emploi : adéquation / non-adéquation  
 Taux d'activité : subi / convenable
- **L'entrée sur le marché du travail** : directe / indirecte

### L'axe 1 représente 15% de l'inertie totale

Le premier axe, horizontal, oppose d'un côté la HETS, la HEDS et la HEAD, et de l'autre côté l'EIG, la HEG et l'EIL. Autrement dit, il contraste les formations majoritairement féminines (à gauche) aux formations plus masculines (à droite). Il oppose également les étudiants les plus jeunes (20-22 ans) à ceux qui ont 26 ans et plus (à gauche).

La satisfaction à l'égard de la formation est directement en lien avec l'adéquation à l'emploi actuel. Par contre, la satisfaction à l'égard du taux d'activité est liée au genre : les femmes ont tendance à plus subir leur taux d'activité.

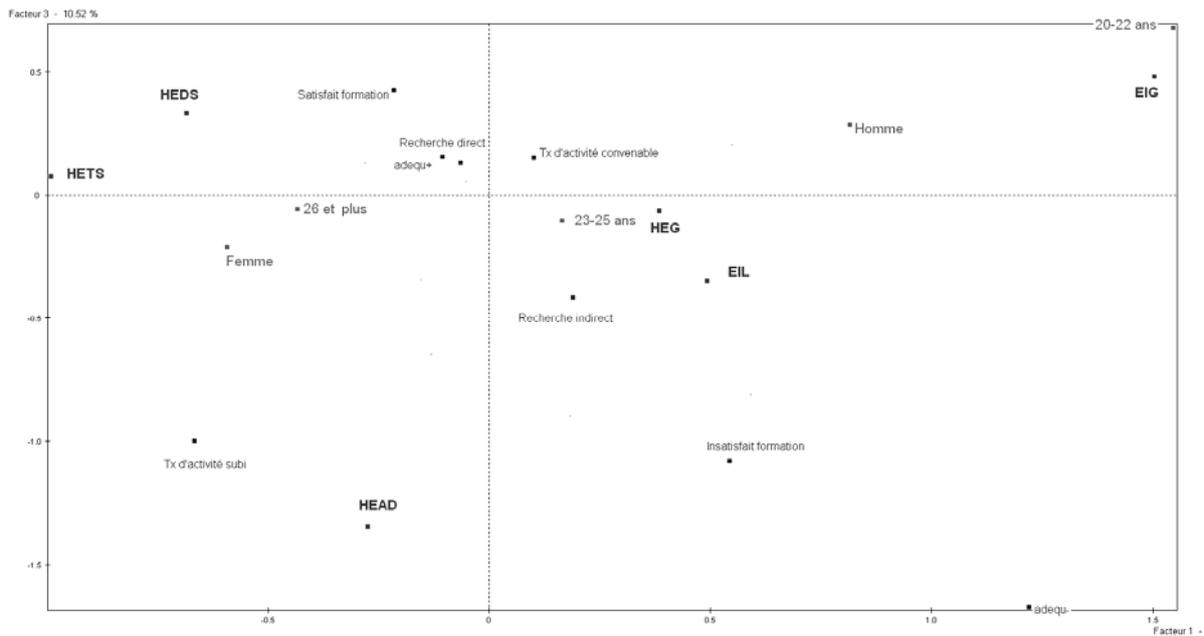
### L'axe 2 explique 11% de l'inertie totale

Le deuxième axe, vertical, est aussi caractérisé par l'âge des diplômés (46%) et par le type de HES (40% de contribution). En fait, il groupe le type de HES selon l'âge des étudiants. La HEAD et l'EIL ont la plus forte proportion d'étudiants entre 23 et 25 ans, la HETS et la HEDS ont des étudiants majoritairement plus âgés, l'EIG des étudiants plus jeunes. L'adéquation de la formation et le type d'entrée sur le marché du travail contribuent très peu à cet axe (respectivement 7% et 5% de contribution), mais caractérise mieux les axes suivants.

### L'axe 3 comptabilise 10.5% de l'inertie totale

En général, la présentation d'une analyse factorielle des correspondances multiples est limitée aux deux premiers axes. Dans ce cas, les pourcentages d'inertie expliqués par les axes 2 et 3 étant presque identiques (11% vs 10%), la structure du troisième axe mérite d'être également présentée.

**Figure 72. Représentation graphique des axes 1 et 3 de l'analyse des correspondances multiples portant sur les variables descriptives des diplômés en emploi**



Les variables qui contribuent le plus à l'axe 3 sont :

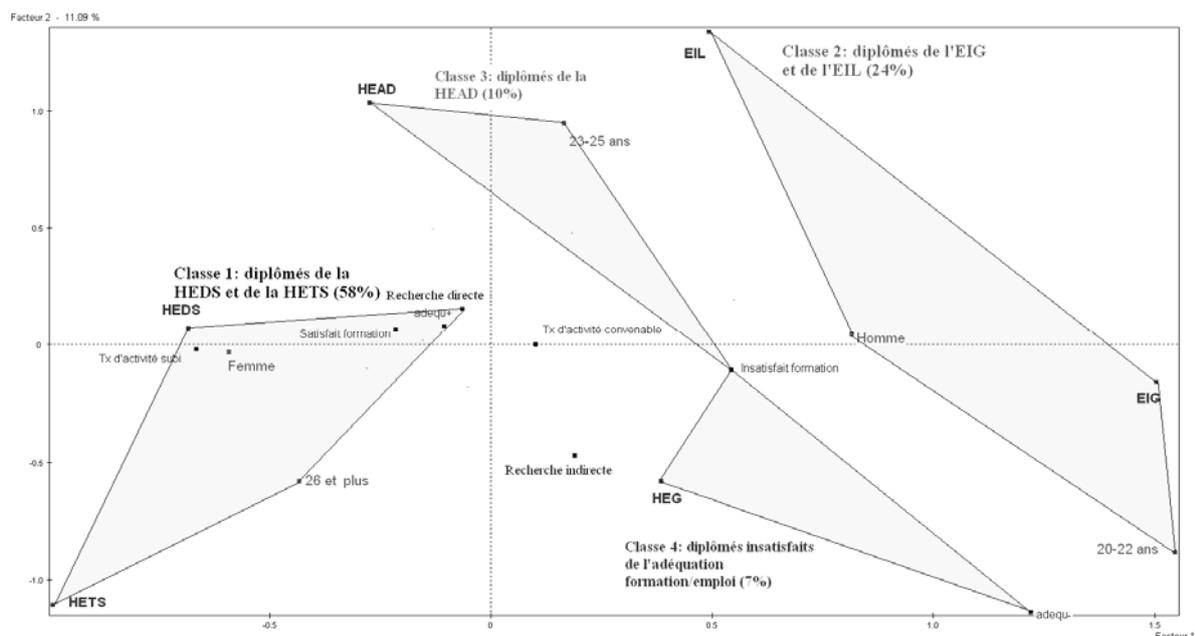
- ◆ la satisfaction de la formation (avec 36% de contribution) ;
- ◆ le type de HES (avec 21%) ;
- ◆ l'adéquation entre la formation et l'emploi (avec 18%) ;
- ◆ la satisfaction vis-à-vis du taux d'activité (avec 11%).

L'axe 3 oppose principalement les diplômés satisfaits aux insatisfaits de leur formation (en bas de l'axe), et plus modérément les diplômés satisfaits de l'adéquation entre la formation et l'emploi à ceux qui ne le sont pas (en bas). Les diplômés de la HEAD sont surreprésentés dans ce pôle des insatisfaits. Ils se caractérisent :

- ◆ par une insatisfaction à l'égard de la formation terminée ;
- ◆ par une inadéquation de la formation à l'emploi exercé ;
- ◆ par un taux d'activité subi ;
- ◆ par une recherche indirecte de l'emploi après l'obtention du titre HES.

La classification hiérarchique découpe la population étudiée en quatre classes illustrées dans le graphique ci-dessous. La description détaillée de chacun des groupes créés tient compte du poids de chaque catégorie dans la classe.

Figure 73. Représentation graphique de la typologie des diplômés HES en emploi (568 diplômés)



N.B. La représentation graphique est basée sur le premier plan factoriel décrit précédemment. Une forte représentation se traduit par un « v test » élevé et une faible représentation par un « v test » proche de 0.

### Classe 1 : les diplômés de la HEDS et de la HETS

Elle rassemble le plus de diplômés et représente environ 58% de la population étudiée (soit 330 diplômés). Il y a une forte surreprésentation :

- ◆ des diplômés de la HEDS et de la HETS ;
- ◆ des diplômés qui ont 26 ans et plus ;
- ◆ des diplômés satisfaits de la formation ;
- ◆ des diplômés satisfaits de l'adéquation entre la formation et l'emploi ;
- ◆ des femmes ;

et, dans une moindre mesure :

- ◆ des diplômés qui subissent leur taux d'activité ;
- ◆ des diplômés qui ont recherché directement un emploi après l'obtention de leur titre.

### Classe 2 : les diplômés de l'EIG et ceux de l'EIL

Elle représente environ 24% de la population étudiée (soit 137 diplômés). Il y a une forte surreprésentation :

- ◆ des diplômés de l'EIG et de l'EIL ;
- ◆ des hommes ;
- ◆ des diplômés ayant entre 20 et 22 ans ;
- ◆ des diplômés satisfaits de leur taux d'activité ;

et, dans une moindre mesure :

- ◆ des diplômés satisfaits de l'adéquation entre la formation reçue et l'emploi.

### **Classe 3 : les diplômés de la HEAD**

Elle représente environ 10% de la population étudiée (soit 58 diplômés HES) et se compose surtout :

- ♦ des diplômés de la HEAD ;

et, dans une moindre mesure :

- ♦ des diplômés insatisfaits de leur formation ;
- ♦ des diplômés âgés de 23 à 25 ans ;
- ♦ des femmes.

### **Classe 4 : les diplômés insatisfaits de l'adéquation formation/emploi**

Elle est composée exclusivement des diplômés insatisfaits de l'adéquation entre la formation reçue et l'emploi exercé (environ 7% de la population étudiée, soit 42 diplômés).

#### **4.2.3 Les diplômés HES en formation**

Les diplômés HES en formation représentent 9% de la population (66 personnes). Les deux tiers visent un master dans le cadre d'une université ou d'une école polytechnique, les autres visent un master dans le cadre d'une HES ou un autre type de diplôme. Compte tenu du faible effectif de ce groupe de diplômés, il serait imprudent de détailler les résultats par type de HES. La principale tendance à souligner concerne les diplômés de l'EIG qui constituent la moitié des diplômés HES en formation, alors qu'ils ne représentent que le cinquième de la population HES.

Comme pour les autres diplômés, la transition vers une nouvelle formation se fait directement après l'obtention du titre (un tiers des diplômés en formation), ou après un temps d'arrêt (deux tiers) consacré principalement à des voyages, séjours linguistiques et à des emplois temporaires.

On pourrait se demander si le fait de ne pas trouver d'emploi incite à poursuivre une formation. On constate en effet qu'un certain nombre de diplômés en formation a connu une période de chômage, d'une durée plutôt courte (moins de 3 mois), sans inscription à l'OCE. Ce chômage peut être de type frictionnel (le diplômé n'a pas trouvé de travail après un voyage ou des vacances), ou de type structurel (le diplômé a connu le chômage tout de suite après avoir obtenu son diplôme ou après avoir exercé un premier emploi). Seule une étude plus approfondie et portant sur un plus grand nombre de diplômés permettrait de vérifier cette hypothèse.

#### **4.2.4 Les diplômés HES dans une autre situation**

Au moment de l'enquête (décembre 2008), 87 diplômés HES (11% de la population totale étudiée) sont à la recherche d'un emploi ou d'un stage. Pour être interprété, le nombre de diplômés en recherche d'emploi doit être rapporté à l'ensemble des personnes en emploi. Ainsi, dans le calcul du taux de sans-emploi, les personnes actives comprennent celles en emploi et celles en recherche d'emploi. Ce calcul permet de comparer les résultats aux statistiques fédérales.

**Figure 74. Définition du taux de sans-emploi**

$$\text{Taux de sans-emploi} = \frac{\text{personnes sans emploi}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source : OFS (2009).

Pour les diplômés HES, le taux de sans-emploi est de 13%. Il est beaucoup plus élevé que le taux moyen en Suisse, qui s'élevait à 3,4% en 2008<sup>54</sup>. Cependant, il faut savoir d'une part que le taux de sans-emploi est plus élevé à Genève que dans l'ensemble de la Suisse, et d'autre part que le chômage touche plus fortement les jeunes, qui constituent plus de la moitié (53%) de notre population.

Le calcul du taux de sans-emploi confirme que l'accès à l'emploi est plus difficile pour les diplômés de la HEAD (27% de sans-emploi) et de l'EIG (22%). Presque tous les diplômés en recherche d'emploi (85 sur 87) déclarent avoir connu une période de chômage, mais seuls 60 d'entre eux se sont inscrits à l'OCE.

Les diplômés qui ne sont ni en emploi, ni en recherche d'emploi, ni en formation sont regroupés dans la catégorie *autre situation*. Ce groupe compte 53 diplômés HES (soit 7%). Parmi eux :

- ◆ 13 effectuent un stage linguistique ;
- ◆ 13 sont dans une situation particulière (exemple : retour dans le pays d'origine) ;
- ◆ 11 effectuent soit le service militaire ou civil, soit une activité bénévole ;
- ◆ 8 ont un projet de formation ;
- ◆ 6 sont à la maison (maladie ou famille) ;
- ◆ 2 sont en année sabbatique.

La plupart d'entre eux espèrent avoir trouvé un emploi d'ici 10-12 mois.

#### **4.2.5 La filière HES en résumé**

A Genève, les premières formations datent de 1997 et, depuis, de nouvelles écoles ont accédé au statut de HES. La volée 2007 est la première pour laquelle l'enquête auprès des diplômés de l'enseignement secondaire II et tertiaire (enquête EOS) dispose d'un nombre suffisant de données fiables.

En tant que filière professionnelle, la formation HES prépare ses diplômés à entrer sur le marché du travail, et les trois quarts des diplômés HES 2007 sont effectivement en emploi, 18 mois après l'obtention de leur titre. Toutefois, dans un contexte économique relativement morose, cette transition ne s'est pas faite sans écueil puisque un tiers des diplômés en emploi ont connu une période de chômage plus ou moins longue. Pour une partie d'entre eux, la période a été inférieure à 3 mois (chômage frictionnel) ; pour d'autres, la période a été plus longue et le recours à l'Office cantonal de l'emploi plus fréquent (chômage structurel).

Quelle que soit la HES, les diplômés exercent leur emploi dans un domaine d'activité directement lié à la formation qu'ils ont reçue. La HEDS et la HETS ont le taux de diplômés en emploi le plus élevé mais il faut souligner que leurs domaines d'activité (en particulier la santé) sont moins affectés par la conjoncture économique. Les femmes constituent l'essentiel de leur effectif ; elles sont en moyenne plus âgées, plus satisfaites de leur formation, et de l'adéquation entre cette formation et l'emploi exercé.

Comme la probabilité de trouver un emploi semble liée au domaine d'activité auquel préparent les différentes hautes écoles, les femmes diplômées HES sont moins touchées à Genève par le non-emploi que les hommes, contrairement à l'ensemble de la Suisse où l'on n'observe pas de différence selon le genre. Cela est lié aux particularités du marché de l'emploi genevois caractérisé par un taux élevé de chômage en comparaison avec les autres cantons suisses et par des domaines d'activités qui génèrent plus ou moins d'emplois. C'est lié aussi au choix des formations offertes par les écoles genevoises de la HES-SO qui couvrent inégalement les différents domaines d'activités.

Environ un diplômé HES sur dix poursuit sa formation (en vue d'obtenir un master), en particulier les diplômés de l'EIG, qui à la fois sont plus jeunes et ont plus souvent suivi leur formation à Genève.

---

<sup>54</sup> OFS (2009).

### 4.3 A retenir pour les diplômes professionnels de niveau tertiaire

En tant que filières professionnelles, tant les écoles ES que les HES préparent leurs diplômés à entrer sur le marché du travail et, 18 mois après l'obtention de leur diplôme, les trois quarts des diplômés de chacune des filières sont effectivement en emploi. La proportion de diplômés qui poursuivent leur formation est plus élevée parmi les diplômés ES qui intègrent une HES, alors que les diplômés HES qui visent un master se répartissent entre l'université, l'école polytechnique et une HES (un tiers dans chacune des trois voies).

L'entrée sur le marché du travail semble plus difficile pour les diplômés HES qui ont davantage connu une période de chômage ou de recherche d'emploi (32% vs 19% pour les diplômés ES) et qui, 18 mois après l'obtention de leur titre, sont davantage à la recherche d'un emploi que les diplômés de la filière professionnelle ES (11% vs 5%). Ceux qui travaillent sont davantage au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée lorsqu'ils proviennent de la filière ES (91% vs 76%)<sup>55</sup>.

Aussi bien pour les diplômés HES que pour les diplômés ES, le taux de sans-emploi touche particulièrement la tranche d'âge des 20-22 ans. Pour être interprétée, cette tendance devrait concerner un nombre plus grand de personnes et le questionnaire devrait préciser l'historique et la durée des activités exercées entre l'obtention du diplôme et la situation au moment de l'enquête.

Malgré cette difficulté à entrer sur le marché de l'emploi, les diplômés HES envisagent avec confiance leur avenir professionnel : 78% d'entre eux évaluent positivement les perspectives de carrière que leur offre leur emploi (vs 66% des diplômés ES).

La transition vers le marché de l'emploi s'effectue pour la moitié des diplômés des écoles professionnelles de niveau tertiaire par le biais d'une offre d'emploi spontanée ou par une réponse à une offre d'emploi (26% pour chaque cas) ; l'entreprise dans laquelle ils ont effectué un stage joue un rôle beaucoup moins important que pour ceux du secondaire II (22% vs 32%) et l'école n'est mentionnée que par environ 1 diplômé sur 10. Pour tous les types de diplômés, la famille et les réseaux de connaissances jouent un rôle important (environ 15%) et le recours à l'Office cantonal de l'emploi est très marginal, voire nul.

Enfin, quelques nuances apparaissent selon que les diplômés ont effectué ou non leur scolarité antérieure à Genève. Ceux qui ont effectué leur scolarité à Genève font preuve d'un peu plus de mobilité professionnelle lorsqu'ils ont un diplôme HES (16% vs 4% des diplômés ES), mobilité limitée toutefois au canton voisin. Ceux qui n'ont pas effectué leur scolarité à Genève exercent pour une bonne part leur activité professionnelle à Genève, mais encore davantage lorsqu'ils ont un diplôme ES (56% vs 41% pour les diplômés HES), ce qui est en grande partie lié à la forte proportion de diplômés des domaines santé et social où la demande locale est élevée. Autrement dit, on vient à Genève pour étudier, et on y reste pour travailler.

---

<sup>55</sup> Selon l'OFS, la proportion de diplômés HES occupant un emploi temporaire diminue à mesure que s'éloigne le temps des études.

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/22/publ.Document.111255.pdf>

## Conclusion

Notre enquête se situe en plein dans la période de transition à la vie active, période qui va du moment où les jeunes qui visent un diplôme sont à l'école pour se terminer lorsque la majorité d'entre eux est insérée dans le marché de l'emploi<sup>56</sup>. Un an et demi après le diplôme secondaire II ou le premier diplôme professionnel tertiaire, on rencontre à la fois des transitions vers les degrés supérieurs d'une formation commencée, des réorientations vers d'autres domaines d'études, des passages à la vie active définitifs ou pas, dans des domaines professionnels liés aux domaines d'étude récemment certifiés ou pas.

Loin de l'idée de confusion, cet inventaire un peu mosaïque montre plutôt la diversité des parcours de formation et des voies d'insertion professionnelle, diversité composée par l'organisation des filières de formation, par les contextes particuliers des jeunes diplômés et par la lecture qu'ils font de leur situation individuelle.

Une vision globale des orientations après les diplômes analysés dans cette étude n'est donc pas chose facile. On peut néanmoins relever différents types d'orientations représentatifs de chaque certification.

D'abord les orientations assez univoques qui caractérisent les jeunes titulaires d'un certificat de maturité gymnasiale. Plus de 9 diplômés sur 10 se dirigent vers les universités ou les écoles polytechniques fédérales, majoritairement en ligne directe. Les quelques jeunes qui déclarent travailler au moment de l'enquête décrivent un travail temporaire et visent une reprise des études. On observe par ailleurs que le choix du type de filière tertiaire et du domaine d'études est clairement lié aux profils de formation gymnasiale, et qu'il confirme largement des choix effectués à l'entrée au secondaire II.

Les orientations des titulaires de CFC (obtenus à plein temps en école ou en alternance), d'attestations de formation professionnelle et de diplômes professionnels tertiaires (ES et HES) sont un peu plus diversifiées. Chacune de ces filières voit les jeunes s'orienter très majoritairement vers le marché du travail et, pour eux, on peut dire que la période de transition à la vie active est faite pour l'essentiel. Dans chaque niveau de qualification, l'emploi est en effet décrit comme une insertion à long terme dans le marché du travail (la reprise d'une formation est rarement mentionnée), même s'il est diversement accessible, les moins qualifiés ayant un risque élevé de connaître le chômage. Cependant, on relève tout de même 10 à 20% de jeunes qui poursuivent une formation après ces trois types de diplômes. Pour les uns il s'agit de poursuivre ou de recommencer une formation de type secondaire II (après une attestation de formation élémentaire ou parfois après un CFC), pour la plupart des autres de viser une formation de niveau tertiaire et, pour les diplômés d'écoles supérieures ou de hautes écoles spécialisées, de poursuivre un deuxième cycle de formation supérieure.

Les diplômés d'écoles professionnelles (essentiellement de l'École de commerce) ainsi que les titulaires d'une maturité professionnelle, technique ou spécialisée sont clairement dans une logique de double marché. Ils se répartissent de manière assez équilibrée entre poursuite d'études et transition à la vie active. Ces deux orientations caractérisent en partie ces filières de formation qui sont à la fois utiles, voire indispensables pour une poursuite d'études, et assez aisément négociables sur le marché du travail.

Enfin les titulaires d'un certificat de l'École de culture générale sont ceux qui connaissent, collectivement, les destinées les plus diverses. Ils se répartissent en proportion comparable entre la poursuite d'une formation de niveau tertiaire (après avoir complété leur formation pendant l'année

---

<sup>56</sup> Pour l'*Examen thématique de la transition de la formation initiale à la vie active*, l'OCDE (2000) définit le début de la période de transition comme « l'âge à partir duquel moins de 75 pour-cent de la population sont en formation, mais pas en emploi » et se termine à l'âge « à partir duquel 50 pour-cent de la population n'est plus en formation et commence à travailler » (p. 70).

scolaire 2007-2008), l'accomplissement d'une deuxième formation secondaire II (souvent un CFC) et la transition vers le marché du travail. Cette diversité correspond d'ailleurs d'assez près à une école de culture générale, donc non spécialisée, ouverte à des publics d'élèves ayant une gamme de compétences assez large, depuis les jeunes qui se réorientent du Collège jusqu'aux jeunes qui accèdent à l'ECG via des structures de transition pour élèves en difficultés.

Ce rapide résumé montre que la transition à la vie active n'est pas une période où chacun « bascule » de l'école à l'emploi. En réalité les parcours sont beaucoup plus complexes. Durant cette période, la plupart des jeunes vont connaître, voire se construire, un parcours d'orientation et d'insertion professionnelle fait de choix, de contraintes, d'essais et de recommencements. Prendre un emploi ne signifie pas renoncer à retourner en formation. Dans environ la moitié des cas, la formation suivie 18 mois après le diplôme n'a pas été commencée directement après la certification. Inversement, poursuivre une formation peut aussi constituer une activité transitoire en attendant de trouver un emploi adéquat. En plus, il faut mentionner les « autres activités » (voyages, service militaire ou civil, stages linguistiques, etc.) qui émaillent nombre de ces parcours. En fin de compte, les dix-huit mois qui suivent l'obtention d'un diplôme secondaire II ou professionnel tertiaire sont constitués d'une imbrication ou d'un tuilage de situations, comme nous l'avons déjà dit ailleurs dans ce texte, dont l'importance respective des différents éléments, plus ou moins contrôlés par le sujet, va conduire ce dernier vers la poursuite d'études, la prise ou la recherche d'un emploi, très rarement dans une autre situation durable. Parcours complexe, transition à la vie active plus longue et moins linéaire, ces constats ne caractérisent pas le système de formation genevois. Ils sont observés dans la plupart des pays industrialisés<sup>57</sup> et issus de la nécessité pour chacun de s'intégrer économiquement (essentiellement par l'emploi) dans des sociétés fortement concurrentielles où se mêlent, il est vrai en proportion variable suivant la situation de chacun, des opportunités professionnelles et la lourdeur de conditions sociales préexistantes.

Par ailleurs, le système de formation genevois, comme la plupart des autres, ne connaît pas l'égalité des chances<sup>58</sup>. Les élèves issus des milieux sociaux les moins favorisés tendent d'une part à moins bien réussir à l'école et d'autre part, à réussite égale, ils font en moyenne des choix d'orientation moins ambitieux<sup>59</sup>. Dans le cadre de cette étude, la situation des titulaires d'une maturité gymnasiale qui poursuivent leurs études illustre un aspect supplémentaire de ce mécanisme : les jeunes issus des milieux les moins favorisés sont plus nombreux à exercer une activité rémunérée en plus de leurs études, déclarent plus souvent être dans l'obligation d'exercer cette activité rémunérée, et pour une durée hebdomadaire plus importante que les autres. Des études montrent que les chances de réussite aux examens<sup>60</sup> diminuent si l'étudiant doit effectuer un travail rémunéré dont la durée est supérieure à 15 heures par semaine. Le poids et les effets des inégalités sociales sont donc encore largement présents lors de la transition entre la formation de degré secondaire et la formation de degré tertiaire.

La prochaine enquête s'adressera aux diplômés 2009. Elle se fera conjointement auprès des diplômés de l'enseignement postobligatoire des cantons de Genève et Vaud, permettant d'ancrer la problématique dans une réalité transcantonale. De son côté, l'analyse de la situation des diplômés genevois du niveau tertiaire s'appuiera sur les données récoltées par l'Office fédéral de la statistique dans le cadre de son enquête *De la haute école à la vie active*. Elle donnera lieu à un rapport spécifique.

---

<sup>57</sup> Voir le rapport sur la transition à la vie active de l'OCDE (1999).

<sup>58</sup> Voir Davaud et Hexel (2008), p. 24.

<sup>59</sup> Voir Boudon, Cuin et Massot (2000) ; Dubet (2004).

<sup>60</sup> Voir Coudin et Tavan (2008) ; Beffy, Fougère et Maurel (2009).

## Bibliographie

- Alliata, R. (coord.) et Petrucci, F., coll. Hrizi, Y. (2008). *Que deviennent les diplômés 2003 de l'enseignement secondaire II 18 mois après avoir obtenu leur diplôme ? Résultats de l'enquête EOS*. Genève : SRED.
- Beffy, M., Fougère, D. et Maurel, A. (2009). L'impact du travail salarié des étudiants sur la réussite et la poursuite des études universitaires. *Economie et statistique* 422. pp. 31-50.
- Boudon, R., Cuin, Ch.-H., et Massot, A. (2000). *L'axiomatic de l'inégalité des chances*. Paris : L'Harmattan.
- Coudin, E. et Tavan, C. Deux étudiants du supérieur sur dix ont un emploi, le premier en lien avec ses études, et l'autre pas. *INSEE Première n° 1204*, juillet 2008.
- Davaud, C. (2009). *Transition Cycle d'orientation - Collège*. Document à l'intention de la Commission consultative « Maturité gymnasiale ». Genève : SRED. Document de travail.
- Davaud, C. et Hexel, D. (2006). Orientations et réorientations des étudiants après la maturité gymnasiale. *Note d'information du SRED No 27*. Genève : SRED.
- Davaud, C. et Hexel, D. (2008). *La maturité gymnasiale à Genève de 2002 à 2005. Orientations des élèves au Collège et après l'obtention du certificat de maturité : comparaison de données statistiques*. Genève : SRED.
- Département de l'instruction publique (2009). *Après la scolarité obligatoire. Edition 2009-2010*. Genève : DIP.
- Dubet, F. (2004). *L'école des chances, qu'est-ce qu'une école juste ?* Paris : Seuil, République des idées.
- Evrard, A., Hexel, D., Kaiser, C., Lurin, J., Marina Decarro, N., Rastoldo, F. et Soussi, A. (2003). *De l'orientation au projet de formation*. Genève : SRED.
- Inversini, L. et Teichgräber, M. (2009). *Femmes et hommes dans le système de Bologne : Indicateurs reflétant les différences entre les sexes dans les hautes écoles universitaires*. Neuchâtel : OFS.
- Kaiser, C., Davaud, C., Evrard, A. et Rastoldo, F. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport II : Comment les jeunes interprètent leur parcours de formation*. Genève : SRED.
- Müller, K. et Tomei, A. (2004). *Transition de l'école à l'emploi. Enquête sur l'orientation des diplômé-e-s à la sortie de l'enseignement postobligatoire genevois (EOS) : les diplômé-e-s 2001*. Genève : SRED.
- Office cantonal de la statistique (2009). *Reflets conjoncturels de l'économie genevoise*. Juin. Genève : OCSTAT.
- Office cantonal de la statistique (2010a). *Enquête suisse sur la population active (ESPA)*. Résultats pour le canton de Genève, from [http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03\\_02/tableaux.asp#1](http://www.ge.ch/statistique/domaines/03/03_02/tableaux.asp#1)
- Office cantonal de la statistique (2010b). *Vie active, emploi et rémunération du travail : Chômage et places vacantes*, from [http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2010/tableaux\\_bord/marche\\_travail/tb-mt-02-2010.pdf](http://www.ge.ch/statistique/tel/publications/2010/tableaux_bord/marche_travail/tb-mt-02-2010.pdf).
- Office fédéral de la statistique (2002). *Nomenclature générale des activités économiques*. Berne : OFS.
- Office fédéral de la statistique (2006). *Vie active et rémunération du travail : le travail à temps partiel en Suisse*. Neuchâtel : OFS.

- Office fédéral de la statistique (2009). *ESPA 2008 en bref. Principaux résultats de l'enquête suisse sur la population active*. Neuchâtel : OFS.
- Office fédéral de la statistique (2010). *Participation à la formation continue en Suisse. Premiers résultats du module « Formation continue » de l'Enquête suisse sur la population active 2009*, from <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/news/publikationen.html?publicationID=3929>.
- Office fédéral de la statistique (2010). *Indicateurs de la formation professionnelle - Degré secondaire*, from <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/04/ind4.html>.
- Office fédéral de la statistique (2010). *Indicateurs des hautes écoles universitaires - Degré tertiaire : Hautes écoles - Indicateurs contexte Activités rémunérées des étudiants HEU*, from <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/key/ind1.indicator.10110.101.html>
- Organisation de coopération et de développement économiques (1999). *Examen thématique sur la transition de la formation initiale à la vie active*. Rapport comparatif final. Paris : OCDE.
- Organisation de coopération et de développement économiques (2000). *De la formation initiale à la vie active. Faciliter les transitions*. Paris : OCDE.
- Rastoldo, F., Evrard, A. et Amos, J. (2007). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport I : Entrée en formation professionnelle et parcours de formation des diplômés*. Genève : SRED.
- Rastoldo, F. et Davaud, C. (à paraître). La massification de l'enseignement secondaire II et ses effets à l'âge de la nouvelle « maturité ». In *Enseignement secondaire, formation humaniste et société. XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle* (titre provisoire). Genève : Université de Genève.
- Rastoldo, F., Silver, R. et al. (2010). *La dynamique de la formation professionnelle. Indicateurs de la formation professionnelle à Genève. 2008/2009*. Genève : SRED.
- Secrétariat d'Etat à l'économie (2010). *Chiffres du chômage*, from <http://www.seco.admin.ch/themen/00374/00384/index.html?lang=fr>.
- SRED (2009). *L'enseignement à Genève. Ensemble d'indicateurs du système genevois d'enseignement et de formation. Edition 2009*. Genève : SRED.



